

strade

Travaux du Centre d'Etudes Corses - n° 11



Mélanges

juillet 2003

strade

Travaux du Centre d'Études Corses - n° 11

Mélanges

Ouvrage publié avec le concours de la Collectivité territoriale de Corse
et du Conseil général de Haute Corse

SOMMAIRE

- Georges RAVIS-GIORDANI
Avant-propos 5

Mélanges

- Pierre BERTONCINI
Les pochoirs corses. Le cas de la Balagne 7
- Hervé DUVERMY
Lumio, une commune de Balagne au XIX^e siècle 21
- Nicolas MATTEI
L'église Saint-Jean-Baptiste de Calvi 45
- Catherine HERRGOTT
Pratiques culinaires et rites alimentaires de la Semaine Sainte
dans la confrérie de Vescovato 65
- Emmanuel BERNABÉU-CASANOVA
Les conséquences démographiques de la modernisation
des sociétés corse et sarde 73

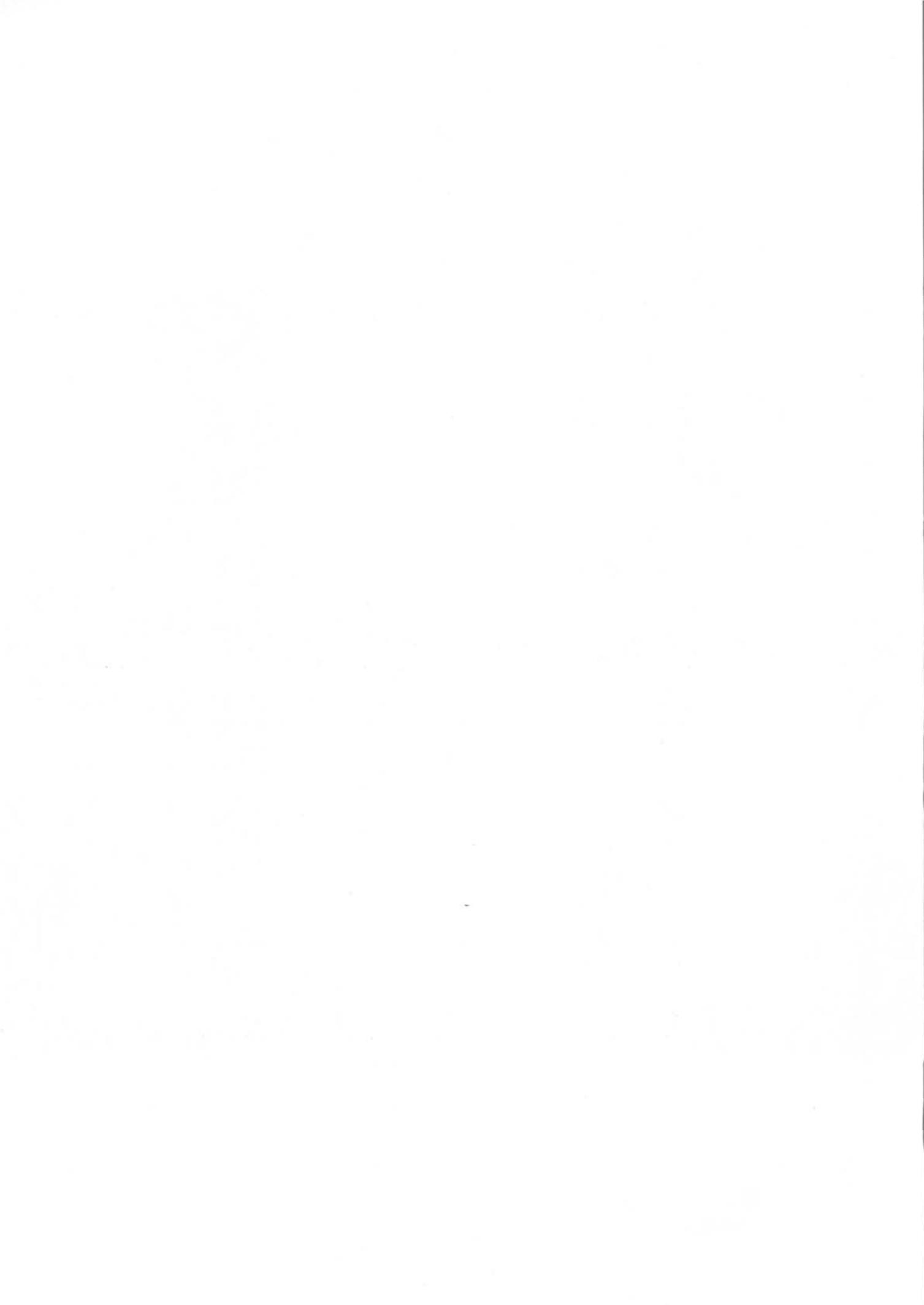
Chantiers en cours

- Georges RAVIS-GIORDANI
Des lieux de mémoire: les monuments aux morts 87
- Jean Paul PELLEGRINETTI, Georges RAVIS-GIORDANI
Chantier de recherches: monuments aux morts.
Appel à contributions 91
- Antoine CASANOVA, Françoise HURSTEL -
Chantier de recherches en cours: *Sonni et finzione*.
Contribution des études corses et méditerranéennes à la compréhension
et à la sauvegarde du patrimoine onirique de l'humanité 93

Introuvables

- "La main-d'œuvre kabyle en Corse"
(extrait du *Petit Bastiais*, 26 avril 1913) 97

- Sommaire des anciens numéros* 99
- Bon de commande* 102



Avant-propos

Ce numéro 11 de *Strade* est un numéro composite qui, par un concours de circonstances, fait, encore une fois, une place non négligeable à la Balagne.

L'article de Pierre Bertoncini, au-delà du relevé des pochoirs relevés en Balagne, s'efforce de classer, d'interpréter, de dégager les constantes et les variantes d'une forme d'expression à la fois rustique et, par définition, programmée.

Hervé Duvermy présente, à partir d'un travail de recherche en histoire, une analyse précise des enjeux et des mécanismes économiques qui sous-tendent, au XIX^e siècle, la société de Lumio.

Enfin, Nicolas Mattei se livre à l'analyse historique et esthétique des traits originaux de l'église baroques de Saint Jean Baptiste de Calvi. Trois approches qui complètent celles, plus ethnographiques ou démographiques, que nous avons publiées sur la Balagne dans de précédents numéros.

L'article de Catherine Herrgott vient lui aussi compléter, mais sous un angle particulier, celui de l'alimentation rituelle, les nombreux textes que nous avons publiés sur l'expression de la ferveur religieuse pendant la Semaine Sainte.

Le texte d'Emmanuel Bernabeu-Casanova, tiré de la thèse de géopolitique qu'il a soutenue devant l'Université de Paris VIII, pose à

partir d'une comparaison entre la Corse et la Sardaigne, dans leur relation à l'Europe, quelques problèmes majeurs, d'une grande actualité.

Georges Ravis-Giordani publie ici une première et provisoire analyse des monuments aux morts en Corse. Cette publication est justifiée par la présentation d'un des chantiers de recherche de l'ADECCEM sur ce thème.

Antoine Casanova nous a, lui aussi, fourni une problématique et un questionnaire sur une recherche qu'on pourrait presque dire de sauvetage (comme les fouilles du même nom) sur les récits de rêves prémonitoires et de visions (*finzione*); cette recherche qu'il conduit avec Françoise Hurstel, professeur de psychologie à l'Université de Strasbourg, intéresse et concerne tous les lecteurs de *Strade*.

Enfin, à la rubrique "Introuvables", nous n'avons pas résisté au plaisir de publier, avec l'autorisation des Éditions Albiana, un article ou plutôt une lettre adressée au *Petit Bastiais*, en 1913, par un propriétaire qui plaide pour le recrutement d'une main d'œuvre kabyle; preuve, s'il en était besoin, que le problème était déjà posé, en termes précis et cyniques, bien avant que les Maghrébins, Kabyles ou pas, n'arrivent en Corse.

Georges RAVIS-GIORDANI

Les pochoirs corses. Le cas de la Balagne

Pierre BERTONCINI

LE POCHOIR, UNE PRATIQUE FRANÇAISE DES ANNÉES 1980?

Un pochoir est un graffiti d'un type particulier. Bien que pouvant être réalisé au pinceau, il est surtout actuellement, pour des raisons pratiques, peint à l'aide d'une bombe aérosol. Décrivant la photographie ("Un Pochoir", Paris 1984) d'une matrice appelée dans ce livre "pochoir", les auteurs du *Livre du graffiti*¹ indiquent en légende la description de base du dispositif utilisé par les auteurs de ce type de bombages: «Capt'ain Fluo, du groupe X. Moulinex, tient devant la vitre un pochoir: à travers les trous pratiqués dans le carton léger, et qui apparaissent ici en blanc, la peinture projetée par la bombe peut passer, et imprimer le dessin autant de fois qu'on le souhaite». France Picard² qui cite souvent cet ouvrage précise: «L'utilisation du pochoir permet notamment d'obtenir un résultat impeccable, ou presque, un tracé régulier, comme si le mur était littéralement imprimé. C'est donc par souci d'esthétisme que les graffiteurs ont adopté la technique du pochoir. Cela consiste à appliquer une feuille de carton, préalablement découpée, sur un mur, et d'en colorier seulement les parties vides. Une fois la couleur passée, le carton est retiré.»

Le livre du graffiti publié en 1990 comporte de très nombreuses photographies de pochoirs parisiens. Dans la décennie précédente, Paris était en effet devenu alors un centre international important de ce type d'inscriptions. France Picard donne des informations sur la chronologie de la diffusion du phénomène en indiquant qu'inspiré par Ernest Pignon Ernest, «Blek le rat est "le père" du mouvement pochoir. [...] Il commence à poser ses images en 1981. Il s'agit alors de petits personnages et de rats. À l'époque, il était le seul à pocher et voulait envahir la ville de ses inscriptions»³. Dans un dic-

tionnaire de graffiti est reproduit l'intégralité de l'article publié par "Le Monde" le 7 novembre 1986 intitulé "L'école de Blek le rat"⁴. Le graffitologue allemand Bernhard van Treeck⁵ confirme la dimension internationale des pochoiristes français d'alors: «Von Frankreich ausgehend breitete sich das pochoir in ganz Europa aus.»

Témoin de son temps, le cinéma français met également en scène les différentes étapes de la réalisation d'un pochoir dans le film "La désenchantée"⁶, dont la date de tournage est 1990.

À la fin des années 1980, il aurait pu sembler que l'avis d'Ara Gamazo portant sur la fin des pochoirs auxquels succédaient les tags était justifié. En effet, l'auteur de *Graffiti'art*⁷, livre qui rend compte de l'existence d'environ 300 pochoirs différents, était alors le contemporain de l'arrivée massive en France des tags et graffs.

Il apparaît aujourd'hui que l'articulation entre pochoirs et tags ne se résume pas dans les termes d'une simple succession. En effet, les pochoirs continuent d'être bombés. Cela confirme le constat que les catégories de graffitis ne se succèdent pas. Chaque nouvelle apparition se combine avec celles déjà existantes.

Afin de pouvoir décrire le contexte général dans lequel les pochoirs corses sont bombés, il m'est apparu opportun de collectionner des clichés de pochoirs rencontrés sur les quelques territoires que je traversais hors de la Corse.

Ainsi, depuis 1997, j'ai collecté cinquante-deux sortes de pochoirs sur Aix-en-Provence. En 1999-2000, durant plusieurs passages à Paris, j'ai interrogé le terrain graffitique pour savoir si Éric de Ara Gamazo avait eu raison sur l'évolution du terrain parisien. Des collectes dans le centre de la capitale fournirent un ensemble de quatre-vingt-

sept pièces qui validèrent l'idée que l'activité pochoiriste n'a pas cessé à Paris.

Durant quatre jours d'un séjour effectué à Prague en 2001, a été recensée une douzaine de types de pochoirs dans le centre ville et la banlieue de la capitale de la Tchéquie. Cela confirme ce qui est indiqué dans le "Gross Lexikon": Prague depuis 1991 est très ouverte aux graffitis.

Il apparaît que le pochoir est à notre époque toujours présent. Signe de la vitalité de la pratique de ce type de bombing, en avril 2002, une revue d'art qui lui consacre deux pages, illustrées par sept pièces parisiennes datées des années 1990, en donne un véritable mode d'emploi en trois temps: dessin, découpage, reproduction.

C'est dans ce contexte général très riche en pochoirs depuis les années 1980 qu'il faut apprécier la qualité du corpus recueilli en Corse.

L'analyse des pochoirs corses se fera en deux étapes. Dans un premier temps, on établira les caractéristiques des 90 pièces collectées. Ceci n'avait pas été réalisé dans "Contribution aux méthodes d'analyse du phénomène graffiti en Corse" ⁸ qui comprenait néanmoins les photographies de 17 types de pochoirs insulaires réalisées avant novembre 1997. Les graffitis retenus sont tous des pochoirs que j'ai vus sur le territoire corse. Leur apparition dans des médias est citée quand elle est connue. Je m'abstiens ici de comptabiliser des pochoirs dont je n'ai qu'une connaissance orale. Celle-ci souvent imprécise m'empêche de classer le pochoir dans les grilles d'analyses réalisées pour la présente étude. Ainsi, c'est par exemple le cas des témoignages évoquant un pochoir bastiais représentant un rat. Il ne m'a pas été précisé si le dessin était ou non accompagné d'un texte.

Après avoir mesuré la place des pochoirs politico-syndicaux au sein du corpus, on verra comment sur le terrain corse la seule dichotomie entre pochoirs nationalistes et non nationalistes est pertinente mais non suffisante. La distinction entre pochoirs figuratifs, linguistiques ou mixtes permettra de faire émerger le fait que la majorité des pochoirs corses tiennent un discours politique nationaliste qui utilise les moyens du dessin, seul ou accompagné d'un texte.

L'élaboration d'une grille d'analyse permettant de décrire le type de pochoir majoritaire en Corse n'empêche pas la prise en compte de pièces moins nombreuses mais bien présentes dont la compréhension est mieux autorisée quand on constate le

fait qu'une part de leur identité est d'être minoritaires.

Une ébauche de chronologie de la pratique du pochoir en Corse sera présentée. On verra que les pochoirs les plus anciens qui ont été recueillis datent de la Seconde Guerre mondiale, tandis que la presque totalité du corpus recueilli a moins de 15 ans.

La deuxième étape de l'analyse s'opèrera par un changement d'échelle. On s'attachera d'abord à indiquer les caractéristiques des pochoirs recensés sur le territoire de la micro-région de la Balagne. Depuis 2000, résidant la majeure partie de l'année à Île Rousse, j'ai pu affiner ma connaissance de ce groupe graffiti. Les frontières de la Balagne évoluant souvent au fil des découpages effectués par telle ou telle administration, nous indiquons dès à présent que les limites qui ont été retenues dans le cadre de cette analyse correspondent à celle d'une carte présentée en 1986 dans un numéro de la revue *Économie corse* ⁹, à savoir l'acceptation du terme couvrant la surface la plus importante. Une fois le corpus balain identifié et décrit, il sera comparé à celui de l'ensemble de l'île pour déterminer s'il y a similitudes ou différences entre les deux groupes soumis à l'analyse.

1. UNE MAJORITÉ DE POCHOIRS CORSES SONT NATIONALISTES

1.1. Les pochoirs nationalistes

66 pochoirs sur les 90 recensés en Corse portent un discours politique ou syndical. Les deux terrains que j'ai le plus fréquentés hors de Corse sont Aix-en-Provence et Paris. Les échantillons de pochoir que j'y ai collecté ne sont certainement pas exhaustifs. Cependant, à la différence des corpus présentés dans des livres ou articles consacrés aux pochoirs, qui sont sans doute le résultat d'un tri dont leurs auteurs ne disent rien, je sais précisément quelle méthode a été suivie dans la capture d'image de pochoirs dont je suis l'auteur. Tout bombing identifié comme étant un pochoir est systématiquement photographié. Il n'y a donc pas de sélection préalable. Cette méthode de collecte me permet d'interroger les corpus parisiens et aixois pour mettre en évidence comment les pièces enregistrées manifestent un détachement vis-à-vis des débats de la cité:

Le corpus aixois comporte 52 pièces répertoriées durant des séjours de parfois plusieurs semaines

échelonnés sur une période de 5 années. Seuls trois pochoirs de cette ville ont un caractère qui peut, sans ambiguïté, être défini comme étant politique ou syndical.

Le premier est un pochoir de l'Action française, le second est de la CFTC. Le troisième enfin est un "ribellu". Précisons que le troisième n'est pas intégré à la catégorie "pochoir corse" car ce qui pour moi définit ce groupe étudié dans la présente analyse est le fait d'être poché sur un support situé en Corse.

Donc, environ 95 % des pochoirs aixois ne sont ni politiques ni syndicaux. Dans cette ville où vivent environs 30000 étudiants, il est à noter que des graffitis politiques linguistiques existent bien mais les graffitis les plus visibles s'intègrent au courant Hip-Hop.

Durant de très brefs passages à Paris, j'ai pu photographier le chiffre relativement important de 87 pièces. Soit accompagné par un ami non bombeur vivant sur la capitale qui me servait de guide ou soit seul, je recensais 10 pochoirs politiques ou syndicaux, en l'occurrence tous politiques. Il est à préciser que parmi ce groupe, 8 sont anarchistes. Ils ont été vus sur un mur du XX^e arrondissement près du local de la CNT. Les deux autres, non partisans, sont une revendication de dépenalisation des drogues douces, le deuxième est un message contre le FN. Un type de pochoir sur 9 vu à Paris est donc politique ou syndical.

Aussi faible soit la représentativité de l'échantillon analysé, il apparaît que moins de 15 % des corpus qu'il m'ait été donné de considérer à Aix et Paris sont politico-syndicaux. Comparé à la proportion de 66/90 rencontrée en Corse, un fait majeur apparaît: le poids important du discours politique et syndical dans le corpus des pochoirs corses.

La majorité des 90 pochoirs corses sont nationalistes. Rapporté au nombre des pochoirs politiques ou syndicaux on atteint la proportion de 5 sur 6! Les 55 pochoirs de ce groupe peuvent se subdiviser en quatre catégories: 22 pochoirs comportent le nom d'une organisation nationaliste ou assimilable comme telle. La lutte armée représente le sujet d'un groupe équivalent de graffiti puisque 20 pochoirs lui sont consacrés. Deux sous groupes de pochoirs sont moins présents: il s'agit de six slogans et de sept têtes de Maure.

Indiquons que malgré leurs qualités graphiques, peu de ces bombages apparaissent dans des magazines ou dans des guides touristiques consacrés à la Corse. Au cas extraordinaire des deux têtes de

Maure niolines citées dans "L'art du graffiti en Corse" s'ajoute à ma connaissance une seule occasion de reproduction d'un bombage dans le cadre d'une publication: on y voit un ribellu¹⁰.

1.1.1. Des noms d'organisations et coalitions légales

J'indique le nom de l'organisation, la date de sa découverte, la zone de découverte. Les pochoirs sont présentés par ordre d'ancienneté de découverte.

Ghjuventu Paolina, Corte, 1994
 UPC, Bastia, 1997
 Fiumara, Bastia, 1997
 STC, Bastia, 1997
 ANC, Corte, 1997
 Corsica Nazione, Ponte Novu, 1997
 Corsica Nazione, Ponte Leccia, 1997
 CSC, Corte, 1998
 Corsica Nazione, Bastia, 1998
 STC, Ajaccio, 1998
 Cuncolta Naziunallista, Bastia, 1998
 MPA, Francardo, 1998
 Corsica Nazione, Casamozza, 1998
 Corsica Viva, Pont du Vecchio, 1998
 Rinnovu, Bastia, 1999
 Uniti, Corte, 1999
 Cuncolta Naziunalista, Levie, 2001
 Cuncolta Naziunalista, Ajaccio, 2001
 MPA, Île Rousse, 2001
 Indipendenza, Ajaccio, 2002

Organisations nationalistes hypothétiques

Stella Rossa, Bastia, 1997
 Eleta di a macchia, Moltifao, 2001

Vingt-deux pochoirs différents indiquent le nom de treize organisations ou coalitions nationalistes. De nombreuses organisations, pourtant graffitogènes, qu'elles soient anciennes comme l'ARC ou récentes comme le PPI, n'apparaissent pas. Si deux entretiens m'indiquent que le MCA fit un pochoir, l'absence d'un témoignage précis des caractéristiques de celui-ci m'empêche d'en tenir compte dans le présent recensement. Les organisations qui utilisent un pochoir fédèrent néanmoins la majorité des militants ou électeurs nationalistes depuis 1989.

Seules quatre organisations sont représentées par plus d'un pochoir. Dans la presque totalité des cas, le nom de l'organisation n'est lié à aucun verbe.

Celui-ci peut être lu, au gré des occasions ou des lecteurs, accompagné d'un "Rejoins, vote, soutiens, crains, veille, tiens compte, vive, etc.". Chacun des termes cités ici peut être intériorisé et compris tant en langue française qu'en langue corse.

1.1.2. La lutte armée

Faisant écho au fait déjà constaté que le graffissimo corse est "FLNC", le nombre important de 20 pochoirs représentant des militants nationalistes clandestins peut être décomposé en quatre grandes catégories.

1) Six pochoirs représentent un homme cagoulé, genou à terre en position de tir. C'est ce motif qui apparaît en tête des communiqués du FLNC Canal Historique. À partir de 2001, je constatais que la dernière mode de diffusion de cette icône se faisait par voie de téléphone portable.

2) Cinq pochoirs représentent un homme cagoulé à genou tenant une arme croisée au niveau du torse.

À côté de ces deux différents types de pochoirs qui sont déclinés de dix manières différentes, et qui apparaissent de façon majoritaire sur le terrain, on constate la présence de dix autres types de pochoirs moins souvent représentés.

3) Le premier sous groupe comporte deux éléments: il s'agit du buste clandestin de profil. Tous deux tiennent des fusils de formes différentes. Celui vu en Balagne est cagoulé à la différence de celui vu sur la Côte orientale.

4) Le dernier groupe de sept pochoirs est hétérogène. Ses éléments ont été recensés à Bastia, Ajaccio, Corte mais aussi en Balagne et dans la vallée du Golo. Des noms tels que "poing tendu" sont donnés dans un but de clarté.

Sur vingt pochoirs symbolisant le choix de la lutte armée, un seul porte un texte différent de "FLNC". Il s'agit de "Liberta per i patriotti" (Barchetta). Il n'y a aucune trace explicite des scissions pourtant multiples de l'organisation créée en 1976. La cagoule n'est pas portée qu'à deux occasions (Aquaviva et Casinca). Des armes n'apparaissent pas qu'à deux reprises (Aquaviva et fantôme).

A/ Ribellu en position de tir

Barchetta, 1997

Barchetta, 1997

Casamozza, 1997

Train, 1998

Ajaccio, 2001

Riventosa, 2000

B/ Ribellu de profil

Casinca, 1997

Île Rousse, 1997

C/ Ribellu à genoux

Nebbiu, 1997

Bastia, 1997

Barchetta, 1997

Balagne, 2001

Corte, 2001

D/ Autres

Fantôme, Barchetta, 1998

Tête Acquaviva, Île Rousse, 1998.

Poing tendu, Corte, 1999

IFF (I Francesi fora, les Français, dehors!), Corte, 1999

Bras armé, Île Rousse 2000

Grand profil, Bastia, 2000

Corse, Ajaccio, 2002

1.1.3. Des slogans

IFF, Bocognano, 2001 M

Drogue, Bastia, 1997 F

Drogue, Île Rousse, 1998

Drogue, Ajaccio, 1999

Liberta per i patriotti, Folelli 1998

Liberta per..., Ponte Leccia, 2001

Il est à noter qu'à la différence de celui qui accompagne le pochoir d'un ribellu à Corte, le "IFF" signé "I" comme semble-t-il "Indipendenza" est mis dans cette catégorie. En est exclu le "Leghite a causuglia" compté dans la catégorie de la Fiumara. De même, le slogan "Di core e di stintu de Corsica Viva" n'apparaît pas ici. Un "Liberta per i patriotti" qui accompagne un ribellu à genou n'est pas comptabilisé ici.

Les slogans visibles sous la forme de pochoirs sont des graffissimi: "IFF" et "Liberta" viennent de la période d'Aleria. Les trois pochoirs contre la drogue sont peut-être à comprendre comme la volonté de montrer une fermeté dans le message. La forme correspondrait au contenu qui présente soit un poing briser une seringue soit un cercueil symbolisant une menace de mort.

1.1.4. Des têtes de Maure

Scala Santa Regina, 1997
 Île Rousse, 1997
 Cervione, 1998
 Corte, 1999
 Ajaccio, 1999
 Asco, 2000
 Ajaccio, 2001

On peut remarquer que sur les sept types de pochoirs, les trois que j'ai rencontrés dans le plus grand nombre d'exemplaires sont ceux du Niolu, d'Asco et de Balagne, trois micro-régions traditionnellement reliées et fortement marquées par les transhumances pastorales.

Bien qu'exemplaire à mon sens, unique à Ajaccio, une tête de Maure eut récemment l'occasion d'être diffusée à l'antenne: la présence de cette grande tête de Maure semble difficile à comprendre car les bombages qui devaient l'accompagner sont recouverts semble-t-il d'un carré blanc. Le mardi 5 Mars 2002, lors d'un mouvement social que connut la DDE de Corse du Sud, dans un reportage du journal télévisé de la station corse de la chaîne France 3, ce bombage apparut à l'image comme faisant partie du décor du conflit.

1.2. Les pochoirs non nationalistes

35 des 90 pochoirs du corpus corse n'expriment pas des idées nationalistes. Ce déséquilibre est accentué par le nombre d'exemplaires bombés. Sans en avoir établi une comptabilité exacte, il est possible d'affirmer que le nombre d'exemplaires de pochoirs nationalistes est sensiblement supérieur à celui des autres pochoirs qu'il m'ait été donné de voir. On peut diviser la minorité de bombages non nationalistes en diverses catégories: les pochoirs politico-syndicaux et les autres. Cette dernière catégorie est si vaste que son seul dénominateur commun est de se définir par la négative. Ces pochoirs non nationalistes ne sont ni politiques ni syndicaux.

1.2.1. Les pochoirs politico-syndicaux

LES POCHOIRS POLITIQUES

L'analyse chronologique du corpus montrera comment il a été possible de dater deux pochoirs bastiais représentant le portrait de Philippe Pétain et

un écusson tricolore comme étant visible depuis la Seconde Guerre mondiale

Durant l'hiver 2000, j'ai recensé deux autres pièces de cette série sur le Boulevard Paoli. Un écusson bleu blanc rouge sans texte identifiable accompagnait même un de ces pochoirs vieux de plus de cinquante ans! Ne disposant pas d'autre information sauf celle du voisinage des deux pochoirs, j'ai classé ce dernier dans la catégorie des pochoirs d'extrême droite.

En 1998, sur une jardinière proche du lycée bastiais du Fango, je collecte le logo du Front National: la flamme bleu-blanc-rouge est là, au pochoir. Un an plus tard, dans un terrain de la voirie de Bastia où sont entreposés des abris de poubelles, en usage à partir des années 1980, je cherchais les traces d'anciens graffitis bastiais. J'y recueillis deux types de pochoirs dont l'un devait être celui vu précédemment: sous les flammes je lisais soit "FN", soit le sigle de l'organisation de jeunesse "FNJ".

Ces quatre pochoirs d'extrême droite ont pour opposants directs au moins deux autres pochoirs. Le premier est une étoile noire dont le seul exemplaire rencontré se situe près du théâtre de Bastia. Elle accompagne des bombages du "groupe anarchiste corse" (GAC) qui sur ce site avait recouvert un "Arabi fora". Un autre bombage anarchiste de cet ensemble réalisé vers 1990-1991 était "No pasaran". Un résistant qui témoigna en avoir inscrit pendant la guerre m'a indiqué que le slogan était utilisé en Corse dès la guerre d'Espagne. En mai 2002, dans la période des élections présidentielles qui virent le leader de l'extrême droite française arriver au second tour, tandis qu'à Bastia des "No pasaran" étaient bombés par la CGT, je rencontrai deux exemplaires d'un pochoir anti-nazi à Corte. Reprenant le pictogramme indiquant où se trouve une poubelle, ainsi que l'action de jeter un déchet, le papier étant dans ce cas une croix gammée. Avec une grande économie de moyens, ce pochoir indiquait que voter front national c'était voter nazi. De plus le pictogramme indiquait la marche à suivre souhaitée par son auteur: jeter le bulletin du FN à la poubelle. S'il n'est pas possible d'affirmer que ce bombage est de droite ou de gauche, il est certains qu'il s'inscrit dans une série anti-fasciste. D'autres pochoirs de gauche ne peuvent être assimilés directement à la lutte contre l'extrême droite mais sont idéologiquement les descendants des résistants:

Dès 1997, je recensai sur Bastia des pochoirs représentant la faucille et le marteau accompagné du

sigle "PCF". En 2000, je photographiais le logo communiste à Macinaggio. Non seulement la couleur différait: le bleu était ici étonnamment utilisé, mais en plus la forme était différente de celles des pièces bastiaises.

En 1998, j'ai photographié un pochoir représentant le visage de Nelson Mandela, accompagné de "25 ans". Rappelons que la lutte contre l'apartheid avait été en France menée en partie par le PCF. On voit dans *Graffiti'art*¹¹ deux pochoirs favorables au leader de l'ANC. En 86-87, un rassemblement avait été organisé sur la place Saint Nicolas de Bastia en soutien au peuple d'Afrique du Sud. Notons une absence remarquable. Le portrait du Che réalisé en 1960 par Alberto Korda est très souvent reproduit en pochoirs. J'en ai recensé deux types à Marseille ainsi qu'un autre, près de Limoux. Deux pochoirs de cette série, présentés comme étant parisiens, sont reproduits dans *Graffiti'art*¹² et dans le magazine *Artheque*. Aucun pochoir du Che n'est à ma connaissance visible en Corse bien que le révolutionnaire ait inspiré quelques bombages.

Le dernier pochoir politique évoqué aurait tout aussi bien pu l'être dans la partie consacrée aux pochoirs nationalistes: il s'agit d'un pochoir "Sardinia Nazione" recensé à Corte en 2000. Il s'inscrit dans une série de bombages qui témoignent que la péninsule italienne et ses îles ne sont pas très éloignées de la Corse.

LES POCHOIRS SYNDICAUX

Les pochoirs de la CGT et de FO vus en 1999 et 2001 à Ajaccio datent peut-être des élections prud'homales de 1997.

Deux pochoirs sont à mettre dans la catégorie des pochoirs syndicaux au conditionnel. Le premier, recueilli à Bastia en 1999, indique sans signature "Non grévistes = collabos". On voit ici une nouvelle trace indirecte de la Seconde Guerre mondiale.

Le second a été vu en 2001 sur plusieurs gares du réseau de chemin de fer: "Direction CFC = Mafia". Là non plus, il n'y a pas de signature. Prenant souvent le train, dans un dialogue, en réponse à mon étonnement, un cheminot m'indiqua que le bombage était le fait d'un syndicat. Il ne m'en dit pas plus. Sans confirmation, cette hypothèse non confirmée est à prendre avec précaution.

1.2.1. Les pochoirs politico-syndicaux

Faucille et marteau, Bastia, 1997
Pétain, Bastia, 1998
Mandela, Bastia, 1998
CGT, Ajaccio, 1999
FN et grenade, Bastia, 1999
FNJ et grenade, Bastia, 1999
Etoile noire, Bastia, 1999
Non grévistes = collabos, Bastia, 1999
Cocarde tricolore, Bastia, 2000
Faucille et marteau, Cap Corse, 2000
Sardinia Nazione, Corte, 2000
FO, Ajaccio, 2001
Direction CFC = Mafia, Bastia, 2001
Contre le vote FN, mai 2002

1.2.2. Les pochoirs non politico-syndicaux

Ce groupe hétéroclite de graffiti regroupe 21 pochoirs. En comparaison des pochoirs parisiens connus grâce à deux recueils et à mes propres collectes, on peut indiquer que l'humour, la sexualité, la poésie, la Bande dessinée, le SIDA, les questions environnementales, n'apparaissent que peu ou pas du tout dans ce corpus.

Il est remarquable de constater que les crews de tagers ajacciens les plus actifs, "H2A" et "Maffia 2A", se sont appropriés la technique du pochoir qu'ils utilisent ponctuellement. Cela confirme une nouvelle fois l'hypothèse que le pochoir n'a pas été tué par le hip-hop.

L'interprétation du sens de la majorité des pochoirs que l'on peut qualifier d'"artistiques" reste difficile. Ainsi, un visage stylisé que j'appelle "le Chinois", de même, l'empreinte d'un pied restent muets.

Quatre pochoirs qui évoquent des groupes musicaux (Bauhaus, Cure, Norma Loy, Varans) sont peut-être les pochoirs les plus immédiatement identifiables.

1.2.2. Des pochoirs non nationalistes artistiques ou autres

Bauhaus, Bastia, 1988
Bihac Bihac, Bastia, 1997
Zonzon, Corte, 1998
Zonzon tête, Corte, 1998
Hercule, Corte, 1998
Pied (empreinte), Corte, 1998

Feuille de cannabis, Corte, 1999
 Tête rouge, Corte, 1999
 Le Chinois, Ajaccio, 1999
 Norma Loy, Bastia, 1999
 Les Varans, Bastia, 1999
 The Cure, Bastia, 1999
 H2A, Ajaccio, 2000
 H2A, Ajaccio, 2000
 Maiakovski, Bastia, 2000
 Mafia 2A, Ajaccio, 2001.
 Kee, Île Rousse, 2001
 Auberge Aghjola, Spéluncatu, 2001
 Ceso, Ajaccio, 2001
 Etoile grise, Ajaccio, 2002
 Bouquetin, Balagne, 2002

La lutte armée: 20 (10F, 9M, 19 A, 1C)
 Slogans: 6 (2L +, 2M+, 2F)
 Têtes de Maure: 7 (7F, 7 AM)

2. CLASSEMENT FORMEL ET CHRONOLOGIQUE DES POCHOIRS CORSES

2.1. Les critères de classement formels

Le classement des pochoirs en fonction du critère d'appartenance ou non au discours de la mouvance nationaliste ayant été opéré, on s'attachera à faire émerger l'existence de caractéristiques formelles des pochoirs corses.

Dans un premier temps, on distingue les pochoirs linguistiques (L), figuratifs (F) ou mixtes (M).

Dans le cas où le pochoir n'est pas linguistique, il est interrogé pour savoir si dans le motif bombé apparaît un élément anthropomorphe (A). Quand celui-ci est une tête de Maure, l'information est saisie (M). Il est également précisé si les contours de la Corse sont peints (C).

2.1.1. Le classement des pochoirs nationalistes

Les 55 pochoirs nationalistes se répartissent de façon déséquilibrée: en effet, tandis que seulement huit d'entre eux sont linguistiques, 20 sont figuratifs et 27 sont mixtes. Sur les 47 pièces comportant un dessin, un motif anthropomorphe apparaît dans les trois quarts des cas (36). Parmi les pochoirs anthropomorphes, il y a sur-représentation des ribelli: 19 sur 36 ainsi que de la tête de Maure: 17 sur 36. Ajoutons à ce tableau que les contours de l'île de Corse sont représentés à 8 reprises.

Organisation et coalition nationalistes: 22 (16M, 6L, 10AM, 7C)

2.1.2. Le classement des pochoirs non nationalistes

Les 35 pochoirs non nationalistes se répartissent de façon relativement équilibrée: 11 sont linguistiques, 15 sont figuratifs et 9 sont mixtes. Parmi les 24 types comprenant un dessin, c'est une minorité d'entre eux, soit dix, qui sont anthropomorphes.

Donc, le corpus est constitué de 90 pochoirs. La majorité d'entre eux sont nationalistes.

Ils se répartissent de la façon suivante: 19 sont exclusivement linguistiques, 35 sont exclusivement figuratifs, 36 sont mixtes.

71 pochoirs comportent donc au minimum un dessin; 46 d'entre eux sont anthropomorphes.

Si les pochoirs partagent comme caractéristique avec les autres types de bombages (exception faite des tags et graffs) d'être en majorité nationalistes, une différence s'installe cependant avec l'ensemble des bombages corses: c'est le pourcentage important d'apparition d'éléments figuratifs. Tandis que ceux-ci sont rares dans le corpus général, c'est dans trois quarts des pochoirs qu'un dessin apparaît. On peut sans doute estimer que l'on atteint ici une des raisons qui motivent l'usage de la technique pochoiriste. Un graffiteur au coup de bombe malhabile peut grâce à cette technique peindre des dessins.

Les pochoirs nationalistes se distinguent par l'utilisation majoritaire des logos suivants: la tête de Maure, le ribellu et la Corse. Ces motifs sont également les plus visibles dans le corpus graffitique général.

Aucun pochoir non nationaliste n'utilise un de ces dessins. Il est ainsi possible de remarquer que si le contour de la Corse ou la tête de Maure sont devenus des éléments courants en marketing pour présenter des produits ou illustrer des enseignes de sociétés commerciales, dans le pochoir, l'usage de ces deux éléments signifie toujours un engagement dans la mouvance nationaliste.

La forte proportion de pochoirs faisant apparaître au minimum une partie du corps humain nous interpelle. Sans pouvoir en tirer des conclusions qui seraient sans doute trop hâtives sur l'importance accordée à l'être humain dans la société

insulaire, observons précisément ces apparitions: 19 ribelli et 17 têtes de Maure composent 36 des 49 apparitions humaines.

Sur les douze apparitions restantes, sept donnent à voir le visage de personnalités politiques (Pascal Paoli, Philippe Pétain, Nelson Mandela, Jean-Baptiste Acquaviva) ou artistiques (Robert Smith et Maïakovski).

On ne connaît donc que quatre têtes de personnages imaginaires: une tête symbolisant le groupe de musique Bauhaus, une tête d'un personnage "Zonzon", le visage d'un personnage que j'appelle "Le Chinois" faute d'élément d'identification, et enfin un visage non identifié. Le dernier pochoir de cette série est l'empreinte d'un pied qui entre logiquement dans cette catégorie de pochoirs.

Sur 49 apparitions humaines, 39 sont des motifs qui donnent à voir des personnages qui dès la première analyse sont identifiables comme étant corses. Bien que 18 pochoirs représentent des personnages encagoulés et que l'empreinte du pied soit pauvre en information, il semble qu'il soit possible d'affirmer qu'il n'y a aucune représentation de femme dans le corpus analysé.

2.1.3. Les caractéristiques majoritaires des pochoirs corses

Le bilan de l'analyse du corpus effectué permet de déterminer des tendances majoritaires de définition des pochoirs corses:

- Le pochoir est nationaliste (55/90)
- Le pochoir politique et syndical est nationaliste (55/66)
- Le pochoir est composé au moins en partie d'un dessin (71/90)
- Le pochoir est anthropomorphe (48/90)
- Le pochoir représente un Corse (39/49)
- La tête de Maure et le ribellu sont les figures les plus visibles (36/71)
- Le pochoir ne représente aucune femme identifiable.

2.2. Chronologie et pochoirs

Quand je rencontre et photographie un pochoir à un moment "m", une certitude s'impose: ce pochoir a été réalisé avant ce moment "m". Ainsi, je peux affirmer que les 17 pochoirs qui illustrent *L'art du graffiti en Corse*¹³ datent d'avant novembre 1997. Ceci effectué, il faut alors préciser si les pochoirs découverts après leur sont posté-

rieurs. La réponse est négative car c'est la découverte qui est postérieure et non automatiquement la date d'apparition.

Les principes de base de la chronologie sont les suivants: un pochoir politico-syndical n'apparaît que dans le laps de segment temporel durant lequel le mouvement qui s'exprime ou la revendication émise ont existé. Un pochoir "Cuncolta Naziunalista" est ainsi normalement antérieur à la transformation de cette organisation en "Cuncolta Indipendentista".

Quand un pochoir apparaît dans une zone que je fréquente régulièrement, j'estime qu'il est possible de considérer qu'il existe depuis seulement les environs de sa date de découverte.

Des pochoirs échappent à une tentative de datation quand ils ne véhiculent pas d'idées politiques ou syndicales et que leur environnement graffiti-que vierge empêche une analyse stratigraphique de la pièce à considérer. Comment dater une étoile grise bombée dans la rue Fesh ou le "Bihac-Bihac" bombé dans la cour d'un immeuble, protégé des intempéries, du centre de Bastia?

Cependant, il est possible d'affirmer qu'une part considérable des pochoirs recensés depuis 1997 ont été bombés durant la même période. Cette affirmation n'a pas de valeur de règle générale puisque des graffiti vieux de plusieurs décennies ont été observés.

La chronologie de l'apparition des pochoirs insulaires qui peut être ébauchée actuellement se structure grâce à plusieurs repères. On verra comment les pochoirs sont présents en Corse dès la Seconde Guerre mondiale. Une attestation de la présence d'un autre pochoir n'apparaît qu'en 1981. Dans la même décennie, des pochoirs "artistiques" sont également bombés. Depuis, les pochoiristes continuent leurs activités sur l'ensemble de l'île.

2.2.1. Les pochoirs apparaissent avant septembre 1943

Il semble que les pochoirs politiques corses plongent leurs racines dans la Seconde Guerre mondiale. En mai 1998, je découvrais un étrange pochoir grâce à des informations recueillies durant un entretien informel. Il s'agissait du portrait de Philippe Pétain. Le chef de l'État français était là, de face, portant son képi de maréchal, à l'entrée d'un immeuble bastiais. Dans les deux ans qui suivirent, dans deux entretiens avec des Bastiais nés dans les années 1930, j'appris à ma grande

surprise que ce pochoir d'extrême droite datait probablement de la Seconde Guerre mondiale, d'avant la date de l'appel à l'insurrection générale du 9 septembre 1943. J'estimais jusqu'alors que ce bombage était le fait d'un nostalgique de la révolution nationale. On m'indiqua que des collaborateurs en avaient peint de nombreux sur les façades du boulevard Paoli, et devant le palais de justice. Lors d'un entretien avec un bombeur nationaliste né plus d'une quinzaine d'années après la guerre, quand il évoqua spontanément ces graffiti, je compris que la présence de ces pochoirs n'était pas connue que des seuls contemporains de la guerre: ils font partie du paysage bastiais et donc du paysage mental de nombre des graffiteurs de la ville depuis les années 1940.

Un entretien avec un résistant m'apprit que la technique du pochoir avait été également importée en Corse, ici dans le camp de la résistance, par le Colonel Fabien. Je n'ai trouvé aucune trace d'un pochoir de la résistance.

Il semble actuellement probable que c'est la Seconde Guerre mondiale qui a conditionné l'arrivée du pochoir en Corse. Selon l'observation qu'«une génération ne crée pas ex nihilo son équipement, mais puise dans le capital de connaissances accumulés par les précédentes»¹⁴, il est possible d'affirmer que les pochoirs de cette période vont influencer les graffiteurs de l'après-guerre.

2.2.2. 1943-1980, le grand vide?

Bien que mon sujet d'étude porte précisément sur les graffiti effectués à l'aide d'une bombe aérosol, à savoir depuis 1973, il apparaît opportun de rappeler que la Corse connut des graffiti avant la dite apparition. Les témoignages de graffiti évoquant le gaullisme, le communisme, les épisodes de la guerre d'Algérie, n'ont pour le moment laissé apparaître nulle trace de pochoirs.

La remarquable coïncidence entre montée en puissance de la revendication nationalitaire corse et de l'apparition de la bombe aérosol qui fut depuis très utilisée dans l'île, n'a pas laissé de traces que je connaisse du moins pour le moment en terme de pochoir. Aux questions du type: quand arrivent les pochoirs en Corse, des bombeurs actifs dans les années 70 répondent souvent par une formule vague du type: "ils sont arrivés tard". Il faut attendre 1980 pour que soit attestée avec certitude l'existence de pochoirs en Corse.

2.2.3. Des pochoirs politiques et artistiques dès le début des années 1980

Je découvris un pochoir "UPC" sur l'axe principal du centre ville bastiais durant l'été 1997. Au printemps 98, j'en recensai un autre exemplaire dans Ajaccio. Ce pochoir apparaît dans la presse dès 1980. En effet dans le n° 111 du magazine *Kyrn*¹⁵, une photographie légendée "Marques de l'UPC sur les murs" montre une dizaine d'exemplaires de ce bombage. Une telle répétition d'un pochoir sur un espace si limité est rare. Elle est à comprendre comme un usage du pochoir proche de celui de l'affiche.

Tandis que France Picard indique que l'école des pochoirs "artistiques" française est née en 1981 avec Blek le rat, deux témoignages oraux me permettent de comprendre qu'un plasticien bastiais avait dans cette période non seulement emprunté cette technique mais également un des motifs utilisés par Blek le rat, à savoir un pochoir représentant un rat (le rongeur a inspiré également deux pochoirs aixois). À la lumière d'entretiens informels, il apparaît que le terrain graffitique bastiais était alors en phase avec les "innovations" de la capitale mondiale du pochoir qu'était Paris. Comme pour les tags qui sont rapidement arrivés en Corse, la relation entre Corse et Paris, dans le domaine graffitique, ne peut se résumer à un retard dû à un éventuel "handicap de l'insularité". Les informations dont on dispose permettent de constater que les pochoirs corses ne sont pas en retard sur les parisiens, ils ont des caractéristiques différentes.

Il semble que la quasi-totalité des pochoirs décrits dans le présent article soient postérieurs à 1981. Le corpus, ramené à 87 pochoirs, réuni en 20 ans, donne une moyenne d'apparitions annuelles d'environ quatre pochoirs.

Le sentiment général depuis cinq ans que j'arpente le terrain corse est que la moyenne d'apparition est supérieure. Cette moyenne est alors à pondérer de deux remarques: premièrement, l'éclatement des structures nationalistes, qui a pour corollaire la multiplication des pochoirs, ne date que de la dernière décennie; secondement, l'audition de deux témoignages indiquant que le MCA avait diffusé un pochoir à ce jour jamais vu, durant son existence, avant la dissolution de 1987, conduit à se rappeler que le caractère éphémère des graffiti a pour conséquence d'empêcher un comptage exhaustif de ceux-ci.

3. LES POCHOIRS DE BALAGNE

Entre août 1997 et juin 2002, j'ai recensé onze types de pochoirs en Balagne sur les territoires de ses sept régions naturelles. Dix d'entre eux n'ont été vus que dans cette micro-région. L'existence d'une différence entre la Balagne et le reste de l'île pourrait alors laisser imaginer que cette région qui est la plus touristique de la Haute-Corse a des pochoirs davantage influencés par les lieux d'origine des estivants que ceux du reste du département ou de l'île. Paradoxalement, en étudiant les caractéristiques des bombages collectés, on mettra en évidence que la relation avec les autres régions corses est autre: les pochoirs balanins en apparence différents ont les mêmes caractéristiques que ceux de l'ensemble de la Corse, à une différence près qui est de taille: elles y sont exacerbées. On verra en quoi les pochoirs peuvent être compris comme le reflet d'une opposition au tout tourisme qui, en Corse, est «depuis de longues années une composante de la revendication nationaliste, et le signe du refus d'une nouvelle forme de colonisation»¹⁶.

3.1. Une majorité de pochoirs nationalistes

3.1.1. Huit pochoirs nationalistes

Huit pochoirs sur onze sont nationalistes. Si on reproduit la même grille de classement que pour le reste de l'île, on constate qu'il y a deux pochoirs qui portent un nom d'organisation légale: il s'agit dans les deux cas du MPA. Le bombage accompagné par une tête de Maure est le seul à avoir été vu sur d'autres sites corses. La diffusion géographique de ce pochoir est exceptionnelle: Bastia, Ponte-Leccia, Ajaccio, Propriano. Il s'agit de la pièce à la répartition géographique connue la plus étendue des 90 recensées à ce jour. Le pochoir "MPA" balanin porte uniquement le nom du mouvement aujourd'hui dissous.

La lutte armée est illustrée par quatre pochoirs. Le premier est le visage de Jean-Baptiste Acquaviva (membre du FLNC mort en 1987) accompagné du sigle "FLNC". Les trois autres éléments de la série sont tous uniquement accompagnés par ce sigle. Tandis que, par exemple, les routes de Balagne sont couvertes de dizaines de bombages "Armata corsa", aucun signe des divisions de la lutte clandestine n'apparaît manifestement dans le contenu des pochoirs. Le spectateur averti est censé comprendre que le ribellu à genoux, visible à Corbara,

est le même mais en taille plus réduite que celui visible dans le Nebbiu ou à Corte. Le ribellu peint de profil a la même position que celui représenté à Querciolo à une seule différence près: celui que l'on voit à plusieurs exemplaires à Île Rousse porte une cagoule. Enfin le bras armé bombé à Île Rousse n'a lui aucun équivalent en Corse, bien qu'il porte comme de nombreux autres clandestins le sigle "FLNC".

Un seul pochoir porte des slogans: "Arriti corsi, a droga basta". Le "arriti corsi" est un slogan qui date au moins des années d'avant Aleria. Le "A droga basta" date des années 1980. Leur union dans un seul bombage, ici sous forme de pochoir est unique. Le fait que les messages soient accompagnés d'un cercueil indique que le pochoir est une menace de mort qui pèse sur les trafiquants de drogue.

Exceptée celle apparaissant dans le pochoir du MPA, il n'y a qu'une tête de Maure pochée en Balagne. Celle-ci le fut en 1992 à l'occasion de la campagne électorale des territoriales de 1992. Un militant nationaliste balanin qui participa à cette campagne m'indiqua que le patron du pochoir qui est de grande taille était en contreplaqué. J'appris également en entretien qu'un exemplaire de cette tête de Maure avait été bombé sur un panneau indiquant les caractéristiques d'un chantier routier en cours, après que le support ait été badigeonné de blanc. Le panneau avait été alors rapidement enlevé. À l'origine accompagnées du message "Corsica Nazione", ces têtes subirent un destin étrange: à Aregno, en 1997, fut bombé un message en hommage à GB Acquaviva. À la sortie d'Île Rousse, une tête usée par le temps fut accompagnée d'un "Petru sempre vivu". Sur le même tronçon de route, c'est un "Sozzi"¹⁷ qui avoisina ce pochoir bombé durant une campagne avant d'être réutilisé en fonction de l'actualité politique.

Les huit pochoirs nationalistes balanins peuvent se répartir dans les quatre mêmes catégories que l'ensemble du corpus corse. Leurs caractéristiques sont identiques de celles rencontrées dans le reste de l'île.

3.1.2. Trois pochoirs non nationalistes

Moins d'un tiers des pochoirs balanins ne sont pas nationalistes. Le premier type de pochoir est le nom "Kee". Ce signe est également visible sous forme de tag à Bastia ainsi qu'à Marseille. Il m'est impossible pour le moment de préciser s'il s'agit

d'un groupe musical ou d'un collectif de tagers. Le second pochoir est complètement inédit en Corse. Si un parcours de pochoir a pu être comparé à "un jeu de piste"¹⁸, ici tout est fait pour ne pas s'égarer: le pochoir est un panneau indicateur qui invite à suivre le sens de la flèche. Pour s'assurer de ne pas perdre la clientèle en route, les auteurs de ce bombage qui porte comme seul message "Auberge Aghjola", ont ajouté une série de chiffres décroissant. L'automobiliste qui quitte Speluncatu et se dirige vers le Giunssiani rencontre le panneau "9" avant le "8" et ainsi de suite. Le troisième pochoir semble être un bouquetin. Dans le grand virage de la Balanina qui se situe au moment où l'automobiliste découvre une vue sur l'infini de la mer, les murets sur le côté sont régulièrement recouverts de graffitis nationalistes depuis plusieurs années; un jour de juin 2002 je découvre l'apparition d'une série de pochoirs. Le même bouquetin est bombé dans les deux sens. Les exemplaires apparaissent en vert, bleu ou rouge. Les 17 exemplaires sont parfois rassemblés en groupes dont le plus important compte sept pièces. Cela donne l'impression d'un troupeau en déplacement.

Découverte récemment, l'interprétation de la série est à ses débuts. Cette pièce s'intègre dans une série de pochoirs néo-rupestres dont j'ai vu de nombreux éléments dans le XX^e arrondissement de Paris en 1999 (des pochoirs de cette série signée "Serge" apparaissent dans un magazine)¹⁹, mais également à Marseille, avec un mammouth (vu en 2001), ou un chameau (vu en 2001). En 1986, les murs de Paris portaient déjà un zèbre, deux rhinocéros et de nombreux chameaux²⁰. En fait, malgré son apparent caractère archaïque, ce pochoir apparut à l'aube de la saison estivale 2002, qui est donc peut-être l'œuvre d'un touriste comme c'est le cas d'une part importante de tags et graffs balanins, est au contraire typique de notre temps!

Au-delà de leur diversité les trois pochoirs non nationalistes balanins ont cependant en commun de n'être ni politiques, ni syndicaux. Il y a là une différence avec le corpus général corse. Les pochoirs politiques et syndicaux balanins sont exclusivement nationalistes.

3.2. Hypothèses de datation des pochoirs de Balagne

L'ébauche de la chronologie des pochoirs balanins sera faite en décrivant successivement les pochoirs

nationalistes et les non nationalistes.

Le portrait de GB Acquaviva n'a pu être bombé qu'après 1987; il est impossible de dater les trois autres ribelli ainsi que le "arriti corse".

Les deux pochoirs du MPA datent au maximum de la création de ce mouvement, à savoir 1990.

La tête de Maure date des élections de 1992.

Les quatre pochoirs difficiles à dater sont, d'après leur usure, vraisemblablement d'un âge inférieur à quinze ans.

L'analyse chronologique des pochoirs balanins non nationalistes n'apporte qu'une certitude: le bouquetin apparaît en 2002.

Le "Kee", difficile à dater en soi, est contemporain de tags bastiais des années 2000-2001.

Le pochoir "l'auberge Aghjola" est également difficilement datable. Pour donner une fourchette large d'estimation de son âge, il apparaît que livré aux intempéries des abords d'un col, l'état de la peinture de ce pochoir montre qu'il a moins de quinze ans.

Quatre des huit pochoirs nationalistes n'ont certainement pas été bombés avant 1987. Les quatre autres sont également sans doute postérieurs à cette date.

Un des trois pochoirs non nationalistes apparaît avec certitude en 2002. Comme pour la moitié des pochoirs nationalistes, deux pochoirs non nationalistes ne peuvent être datés avec précision. Par les caractéristiques de l'usure de leur peinture, il semble néanmoins possible de considérer qu'ils sont également postérieurs à 1987.

Donc, les difficultés de datation des pochoirs balanins sont les mêmes que celles rencontrées sur le reste de l'île. Il apparaît que l'absence de témoignage de pochoir datant de la Seconde Guerre mondiale limite la période attestée de pose des pochoirs aux seules quinze dernières années.

3.3. Les caractéristiques majoritaires des pochoirs balanins

L'identité des onze pochoirs balanins venant d'être donnée, observons à présent quelques chiffres récapitulants les caractéristiques de ceux-ci²¹:

- Les pochoirs sont surtout nationalistes: 9/11 +
- Les pochoirs politiques et syndicaux sont nationalistes: 9/9 +
- Les pochoirs comportent un dessin: 9/11 +
- Le pochoir est anthropomorphe: 6/11 +

- Le pochoir anthropomorphe représente un Corse: 6/6 +
- La tête de Maure et le ribellu sont les figures les plus visibles: 6/10 +
- Le pochoir ne représente aucune femme identifiable =

Les pochoirs de Balagne ont donc les mêmes caractéristiques principales que l'ensemble du corpus recensé en Corse. Il est à noter que, bien qu'ils participent à l'élaboration de celle-ci, dans la presque totalité des cas, les pochoirs balanins expriment le paroxysme de toutes les tendances observées dans l'île.

Une particularité du corpus balanin est le pochoir de l'auberge Aghjola. Ce pochoir à caractère "touristique" fait écho à la signalétique routière installée en Balagne en relation avec le développement de l'économie touristique. Ainsi y a-t-il des panneaux spécifiques qui indiquent des hôtels à Calvi. Des panneaux indiquent les étapes de la "strada di l'artigiani". D'autres celles de "la route des vins" de l'AOC Calvi. Des panneaux signalent des monuments historiques. Enfin, nombreux sont les pancartes plus ou moins légales qui indiquent tel ou tel commerce avec souvent un usage des deux versants du support symbolisant la volonté de maximiser le profit tiré de l'investissement.

La part du tourisme dans l'économie balanine étant importante, il est possible de s'interroger sur l'influence de ce phénomène sur la nature des pochoirs balanins. Certes, un seul sur onze est lié directement à ce secteur de l'économie. 8 sur 11 (les nationalistes), sont peut-être à comprendre comme la manifestation d'une réaction à une rapide mutation de l'économie. Plus le tourisme est important, plus les pochoirs lui seraient radicalement opposés. L'analyse des pochoirs confirmerait le constat effectué à propos de la Balagne, il y a quinze ans, par Anne Meistersheim²² qui, répondant à la question «De quelle manière le tourisme trouble-t-il l'équilibre traditionnel?», indiquait: «On tente de résister presque désespérément à cette perte d'identité entraînée par la consumma-

tion au moyen d'une surenchère dans l'univers du signe, du symbolique. On pourrait presque dire du travestissement.»

Bombés dans un "pays touristique"²³, les pochoirs balanins montrent une autre facette d'un territoire présenté dans un magazine promouvant le tourisme comme la "Balagne des gens heureux"²⁴.

Des géographes qui analysent l'insertion du tourisme dans les sociétés d'accueil indiquent: «Ici, il déstabilise les collectivités; là, il impulse des processus identitaires»²⁵. Il apparaît que les 11 pochoirs de Balagne se situent entre ces deux choix de réponse au tout tourisme.

CONCLUSION

Les pochoirs corses évoluent distinctement de l'ensemble des pochoirs français. Tandis qu'une césure importante apparaît à Paris avec l'œuvre de Blek le rat, en Corse, les pochoirs continuent une dynamique lancée dès la Seconde Guerre mondiale. En effet, tandis que des pochoirs artistiques s'intègrent néanmoins au mouvement né il y a vingt ans, une proportion écrasante de ceux-ci expriment des idées politiques du camp nationaliste.

La reproduction de logos d'organisations peut sembler refléter un manque d'imagination. Néanmoins, le pochoir apparaît comme un vecteur de pose d'éléments figuratifs dans un contexte graffitique demeuré majoritairement linguistique. La vitalité actuelle du pochoir corse est attestée par l'usage qu'en font des organisations politiques récentes ainsi que par l'appropriation qu'en font des crews de tagers.

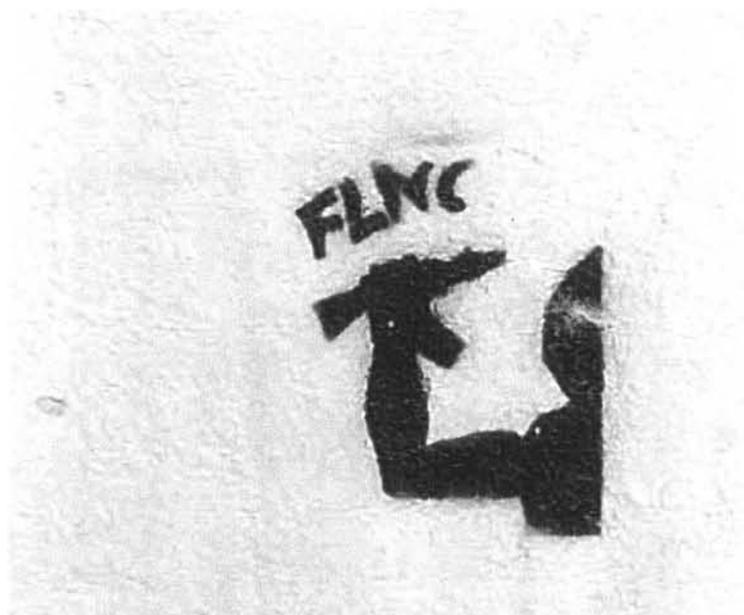
Comparé au reste du corpus insulaire, celui recueilli dans la micro-région de Balagne est en apparence différent. Il en partage en fait les mêmes caractéristiques. C'est peut-être parce qu'ils sont situés dans un pays touristique, que les pochoirs balanins se distinguent cependant de l'ensemble corse par la volonté qu'expriment leurs auteurs d'exacerber les tendances dominantes qui ont été dégagées durant l'analyse.

NOTES

- 1 - Riout Denys, Gurdjian Dominique, Leroux Jean-Pierre, *Le livre du Graffiti*, Syros Alternatives, 1990, p. 35.
- 2 - Picard France, *La communication artistique et l'écriture graffiti*, Thèse de lettres, Aix-en-Provence, 1992, 302 p., 50 ill., p. 49.
- 3 - Picard, p. 226.
- 4 - Ambroise-Rendu Marc, L'école de Blek le rat, in *Le Monde*, 7 novembre 1986, p. 1 et p. 13.
- 5 - Treeck van Bernhard, *Das grosse Graffiti-Lexikon*, Schwartzkopf und Schwartzkopf, 2001, p. 336.
- 6 - Jacquot Benoit, "La désenchantée", 1990.
- 7 - De Ara Gamazo Éric, *Graffiti' Art, Pochoirs politiques, chronique d'une décennie*, éd. de l'Aube, 1992.
- 8 - Bertoncini Pierre, *Contribution aux méthodes d'analyse du phénomène graffiti en Corse*, DEA d'études corses, Université de Corse, 1997.
- 9 - Les Sept régions de la Balagne, in *Économie corse*, n° 36, 1986, p. 4.
- 10 - Colonna d' Istria Robert, Rombaldi Francis, *Bonjour la Corse*, éd. du Pelican, 2001, p. 33.
- 11 - Pages 61 et 84.
- 12 - Page 62.
- 13 - Bertoncini Pierre, *L'art du graffiti en Corse*, La Marge, 2001.
- 14 - Cresswell Robert, *Éléments d'ethnologie, six approches*, Armand Colin, 1975, p. 48.
- 15 - *Kyrrn*, n° 111, août-septembre 1980, p. 21.
- 16 - Dewailly Jean-Michel, Flament Émile, *Géographie du tourisme et des loisirs*, SEDES, 1993, p. 205.
- 17 - Ccf l'art du graffiti en Corse.
- 18 - Bailly Jean-Christophe, *Serigrafitti*, Hazan, 1986, p. 8-9.
- 19 - *Chasseur d'images*, avril-mai 1998, p. 110.
- 20 - Cf. *Serigrafitti*.
- 21 - Un + est ajouté quand la tendance est plus affirmée en Balagne.
- 22 - Codaccioni-Meistersheim Anne, L'en-vie, la mort, in "Corse, île paradoxale", *Peuples méditerranéens*, n° 38-39, janvier-juin 1987.
- 23 - Cf. découpages de l'INSEE, Préfecture de la Corse, *Images des communes de Corse*, 1999.
- 24 - *Terre de Provence*, mai 2002, La Balagne des gens heureux, p. 48-52.
- 25 - Dewailly Jean-Michel, Flament Émile, *Géographie du tourisme et des loisirs*, SEDES, 1993, p. 205.



Exemples de pochoirs corses



Lumio, une commune de Balagne au XIX^e siècle. Approche économique

Hervé DUVERMY

La confusion entre cellule de production et cellule de consommation, entre famille et force de travail entraînait une autarcie du système orienté vers la satisfaction des besoins. D'autre part, l'individu travaillait non seulement pour gagner sa vie, mais aussi parce que son activité était un élément d'un ensemble plus vaste d'obligations sociales. L'unité fondamentale était la famille ou la maisonnée, plutôt que l'individu. Sous la direction du chef de maison, les membres se répartissent les tâches courantes en se réglant sur les modèles reconnus de division du travail en fonction de l'âge et du sexe. La collaboration dépassait parfois le cadre de la maisonnée...

I - LES PROFESSIONS

1. Les professions répertoriées

a) Liste sommaire

Appariteur communal	Colporteur	Harnacheur	Meunier
Aubergiste	Cordonnier	Horloger	Muletier
Avocat	Cultivateur	Huissier	Négociant
Barbier	Douanier	Jardinier	Portier
Berger	Eleveur	Journalier	Prêtre
Boucher	Employé	Laboureur	Propriétaire
Cabaretier	Entrepreneur	Liquoriste	Receveur des finances
Cantonnier	Expert	Maçon	Rempailleur de chaises
Capucin	Fille	Maire	Serrurier
Cellier	Forgeron	Marchand	Sergent de ville
Charpentier	Garde	Mariée	Tailleur
Charretier	Garde champêtre	Médecin	Tailleur de pierres
Charron	Garde forestier	Ménagère	
Chauffeur	Gendarme	Menuisier	

Cette liste regroupe toutes les professions qui ont été relevées dans les actes de l'état civil de Lumio et d'Occi au XIX^e siècle.

b) La polyvalence des métiers:
une autarcie sous-jacente

Pour peu que l'on détaille cette liste, on s'aperçoit de la variété des professions du village à l'époque. Ceci est caractéristique de la structure de la société de l'époque, car les gens vivaient dans une certaine autonomie, pour ne pas dire autarcie. Le plus surprenant est que cet état de fait qui se retrouve au niveau du village se retrouve aussi au niveau des familles: l'appel au renfort des parents, voisins et amis était courant et se faisait sur la base de l'échange de services ou le troc de produits contre produits, ou services contre produits. Dans de tels cas de figure, l'utilisation de l'argent était assez rare.

Il ne manquait à Lumio qu'un notaire pour que la panoplie des professions soit totalement complète. La palme revenait aux cabaretiers qui étaient officiellement trois ou quatre pour une dizaine d'établissements², là encore la polyvalence était de mise.

Seuls les "sgio" et les instituteurs échappaient à cette polyvalence: même le médecin était "propriétaire".

c) Les salaires

Les domestiques quant à eux étaient payés à l'année: les hommes recevaient 150 F et les femmes 80 F.

Profession	Salaire (F. / jour)
Ouvrier agricole	1,50
Maçon	1,50
Charpentier	2,50
Menuisier	2,50
Serrurier	3,00
Forgeron	3,00
Charron	3,00

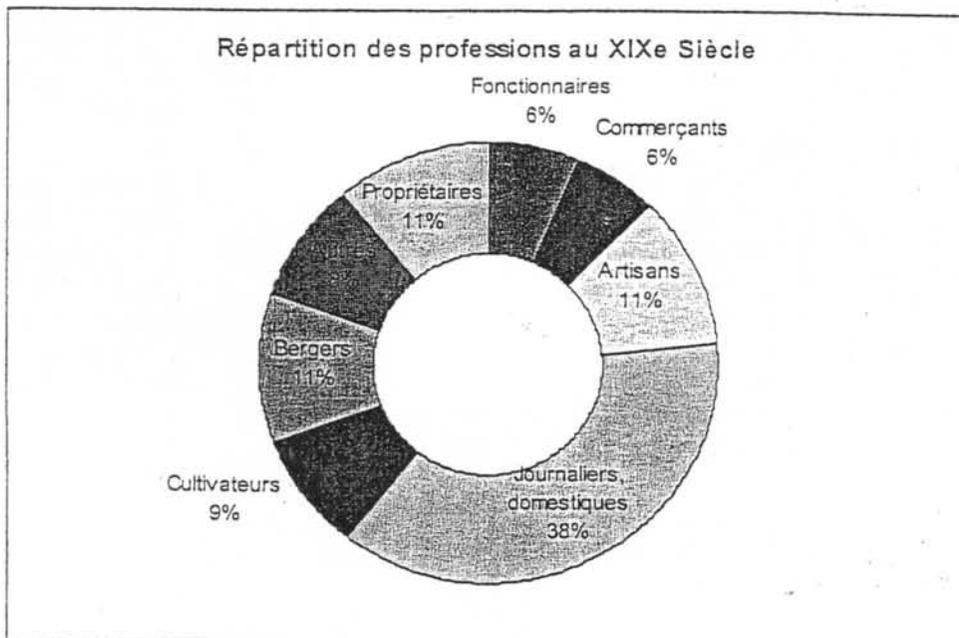
2. Répartition des tâches

a) Les uns au service des autres

En premier lieu, on trouvait les différents types de médiateurs: les "sgio" qui vivaient de la terre sans l'exploiter de leurs propres mains, les officiers ministériels (avocats, avoués), ainsi que le prêtre, l'instituteur, les médecins... Tous ces médiateurs formaient un groupe peu important en nombre mais très important par le pouvoir et le prestige dont ils disposaient.

En deuxième lieu venait la partie importante de la population qui n'avait pas de moyens de production à sa disposition. Ceux qui n'avaient que leurs bras et qui étaient domestiques et journaliers agricoles, ouvrier des artisans, et enfin, s'ils n'avaient aucune ressource satisfaisante, mendiants.

En troisième lieu, les artisans formaient un groupe nombreux et divers: les artisans-commerçants ou prestataires de service fabriquent et réparent tout



ce dont les villageois ont besoin; les artisans-fabricants (menuisiers, charrons...) sont l'amorce d'une industrie rurale. Nous pouvons ajouter enfin le petit personnel administratif et de service: notamment les employés de l'état et de la commune (percepteurs, gendarmes, cantonniers) mais aussi ceux des grands domaines (régisseurs).

On s'aperçoit qu'une grande partie de la population est au service d'une autre. Les propriétaires vivaient en exploitant les richesses de leurs terres et la force de travail des journaliers. Ils employaient également différents domestiques (jardiniers, portiers, etc.).

b) Évolution de la société locale

Lorsque l'on compare les chiffres de la première et de la seconde moitié du siècle, on remarque une nette évolution de la structure sociale. Ainsi au cours du siècle, la part du monde agricole diminue fortement passant de 60 % à 45 % (sur la durée du siècle). Le nombre des fonctionnaires augmente fortement. Cependant le nombre de fonctionnaires municipaux (gardes champêtres, appariteurs communaux) diminue car le travail est assumé à un autre niveau (gendarmes de la brigade installée à Lumio).

Les artisans quant à eux connaissent une légère augmentation, mais s'il est notoire que les maçons de Lumio étaient très prisés (information confirmée par l'abbé Casta dans *Études corses*), cette augmentation était pour l'essentiel due à l'arrivée des tailleurs de pierres italiens.

Les bergers également ont vu leur nombre se maintenir et cela pour deux raisons majeures: la sédentarisation de bergers transhumants de Calasima et surtout l'implantation et le développement de la fromagerie Louis Rigal à la fin du XIX^e siècle (fromagerie dont le bâtiment était celui de l'actuelle pharmacie).

c) Les productions

• La pierre

Que ce soit dans les jardins ou dans les champs, on épierrait d'une part pour rendre la terre plus homogène, d'autre part pour éviter d'abîmer les instruments aratoires. Les pierres rapportées à la surface par l'araire ou la charrue étaient enlevées, les plus petites par les femmes, les plus lourdes par les hommes, aidés parfois par des bœufs.

Des moellons de toutes dimensions étaient ainsi

entassés au pourtour des champs ou des propriétés et attendaient parfois de nombreuses années que l'on vienne les chercher. D'ailleurs, on le voit très bien à la périphérie sud du village d'Occi, de nombreux et imposants tas de pierres attendent encore leurs maçons. Entre temps, une sélection naturelle s'était opérée, les agents climatiques s'étant occupés à disloquer les éléments les plus fragiles, impropres à la construction.

Le tri consistait alors à séparer les pierres les plus plates et les plus longues. Certaines des plus belles servaient notamment aux appuis des fenêtres et on raconte que ces dernières s'échangeaient contre des légumes ou quelques œufs. La majeure partie des moellons d'épierrement servaient à la construction des murs de soutènement des terrasses et des jardins.

Les pierres de construction étaient également extraites de la Punta Caldanu³ près de la Tour, et des carrières de Spano, lancées par un certain Antoine Smitter qui n'était pas moins que le régisseur de la famille Colonna de Leca. Dans ces carrières, la pierre était extraite à l'aide de coins en bois enfoncés dans des trous ménagés dans la roche et arrosés d'eau de façon à faire gonfler le bois sous la pression duquel la pierre céda. Plus tard le bois fut remplacé par de la poudre noire dont l'effet était plus expéditif.

• Le bois

Les arbres étaient coupés durant l'hiver, au lendemain de la pleine lune: on les laissait sur place plusieurs mois, sans toucher à leur écorce pour éviter qu'ils ne se fendent, puis ils étaient mis à sécher et travaillés ou non selon les cas.

II - LES MOYENS DE SUBSISTANCE

1. L'agriculture

a) Les types de cultures

• La céréaliculture

Les céréales étaient la base de l'alimentation. L'orge et le froment étaient les céréales les plus cultivées mais il se cultivait également du maïs et de l'avoine.

• Les légumes

Haricots, pois chiches, fèves et pommes de terre complétaient l'alimentation des villageois.

• L'arboriculture

Comme pour les autres communes oléicoles, la grande extension de l'olivier date de l'ancien régime avec ses primes de 10 soles par plant, ses subventions pour les huileries, ses installations de pépinières, notamment à Calvi. L'effort officiel se poursuit et s'accroît au cours du XIX^e siècle, sous la restauration et la monarchie de juillet, principalement avec les mêmes stimulants: primes de 1823 et de 1825 pour l'importation de plants et le greffage d'oléastres, gratifications pour la création et la transformation des moulins. Il y avait ainsi à Lumio 5 ou 6 variétés d'olives avec entre autres: la "Biancaia", le "Pendoulier", la "Sabine" et la "Germaine", ces deux dernières étant les plus répandues. La sabbine ("sabinaccio") était considérée comme la variété la plus productive. Un rapport de la sous-préfecture dénombrait, en 1859, 1500 pieds d'oliviers productifs (greffés ou "francs de pied"). Les olivettes les plus anciennes étaient situées sur les coteaux et avaient une densité de 100 pieds par hectare. En plaine, la densité était moindre, de l'ordre de 50 pieds par hectare, car ces plantations étaient gagnées sur les céréales et cohabitaient même avec elles. Le rendement par arbre était des plus variables selon la situation, l'irrigation et l'âge de l'arbre.

Suivant les années, la cueillette pouvait s'échelonner de la fin de l'automne au début du printemps (ceci parce que Lumio avait un territoire assez ensoleillé). Les olives étaient ramassées à même le sol, souvent par des femmes payées à la journée.

L'équipe de travail était parfois constituée de gens qui ne possédaient pas d'oliviers et qui désiraient constituer leur réserve d'huile (on payait la journée de travail par deux litres d'huile).

L'amandier se situait autour du village sous forme de champs arborés dont il reste aujourd'hui quelques exemples. Il se mêlait aussi aux oliviers et aux vignes. La "Princesse", la "Bastiaise" et la "Tendre" étaient les plus répandues. Les femmes du village se souviennent encore des grandes tables sur lesquelles on cassait les amandes, d'ailleurs elles se souviennent également des coups de bâton qu'on leur admonestait lorsqu'il leur arrivait d'en goûter une!

La vigne était souvent plantée dans les fossés (Canelli) ou les terrains en pentes à la lune vieille. Plusieurs variétés étaient cultivées: Razola, Mignolo Bianco, Biancone, Manteva, Tintajo et Neve, cette dernière étant connue comme la plus productive. On voit également la prédominance du blanc.

Dans la seconde moitié du siècle, sous l'impulsion des Colonna de Leca, de nouvelles cultures fruitières apparaissent: cédrats, citrons, oranges.

La vie familiale comme la vie villageoise était rythmée par les travaux des champs nécessaires à la subsistance.

b) Les superficies cultivées

La production céréalière était amplement suffisante au début du siècle: «Basta quando l'annata è

Calendrier de l'année agricole de Lumio au début du XIX^e siècle.

Mois	Nature des travaux.	
Janvier	Jardinage	
Février	Récolte	Taille de la vigne
Mars	des	Travail de la vigne à la sape. Jardinage. Travail du Jardin à la bêche.
Avril	Olives	Jardinage : premières plantations (tomates, haricots etc.)
Mai	Désherbage de la vigne, jardinage.	
Juin	Coupe et remisage des foins (orge)	Jardinage et vigne
Juillet	Coupe du bois	Coupe des blés
Août	de chauffage	Jardinage
Septembre	Rangement du bois de chauffage	Restauration du toit en terrasse.
Octobre	Vendanges	Jardinage (fèves)
Novembre	Nettoyage des vergers	Plantation des céréales
Décembre	Tuaille des porcs	Remise en état des terrasses

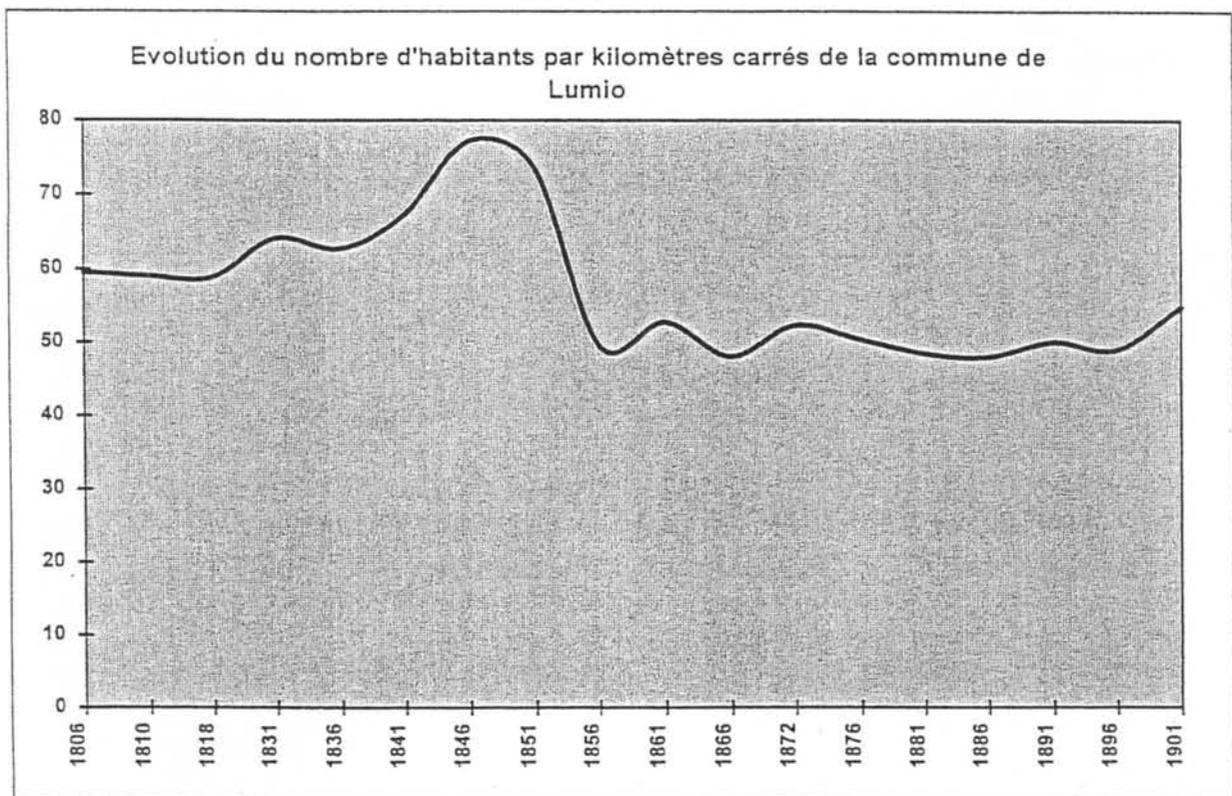
non solamente buona, ma mediocre». Les céréales étaient donc vendues (une petite partie était donnée aux pauvres). Cependant, au cours du siècle, pour faire face à la croissance démographique, les terres labourables ont été de plus en plus exploitées: 450 hectares en 1819, 510 en 1853, 560 en 1859 et jusqu'à 1000 au début du XX^e siècle. Les nouvelles terres exploitées font baisser les moyennes de rendement à l'hectare car elles étaient de moindre qualité. Une évolution des productions apparaît également: la culture du seigle est abandonnée dans la deuxième moitié du siècle, celle de l'orge passe de 290 hectares en 1853 à moins de 100 hectares. Le blé est, quant à lui, resté à peu près stable. Ainsi, tout au long du XIX^e siècle, le quotient des disponibilités céréalières par tête a stagné ou décliné. La population a dû également se mettre aux pommes de terre, signe de paupérisation qua-

litative de l'alimentation. De même, l'apparition du maïs à la moitié du siècle est signe d'une plus grande utilisation des sols; en effet, cette culture ne nécessitait pas de mise en jachère.

Nous remarquons également, comme le montre le graphique ci-dessous, que le rattachement de la commune d'Occi a considérablement réduit le nombre d'habitants au kilomètre carré: la surface du terrain cultivable par habitant a ainsi presque doublé.

La diminution des herbages allait de pair avec la diminution du nombre de bœufs et de vaches.

La production légumineuse a toujours été insuffisante. Déjà en 1770 dans un dénombrement, les enquêteurs signifiaient que le village avait « beaucoup de blé et d'orge mais peu de vin et de légumes ». Les légumes étaient ainsi souvent échangés contre des céréales à la commune voisine de Lavatoggio.



Plante	Superficie cultivée (Ha)	Rendement par ha (Hl)	Prix de l'Hl (F)
Froment	170	13	20
Orge	300	17	12
Seigle	20	15	10
Maïs	10	40	15
Pommes de terre	10	25	7,5
Vigne	19	36	60

La production de raisins également ne suffisait pas à la consommation du village et bien que les géomètres du plan Terrier qualifiaient la population de "sobre", cette même population importait près de 1500 litres de vin chaque année (ce vin venait principalement de la commune de Calenzana qui avait à l'époque le plus gros vignoble de Balagne).

• Les pertes dues aux différents fléaux

Pour l'olivier, le maire nous disait au début du siècle que le climat était trop chaud: les chaleurs de septembre, octobre et novembre engendraient la propagation de la mouche de l'olivier («un insetto che lo divora»). Il n'y avait pas à l'époque de moyen de lutte efficace et seuls les oliviers des zones ombragées étaient ainsi récoltés.

La sécheresse également causait des dégâts; ainsi en 1853 les 2/3 de la production céréalière et le 1/5 des fruits avaient été perdus.

Les maladies étaient responsables de nombreux maux comme la perte en 1859 de 170 hl de vin. L'oïdum était également responsable de lourdes pertes sur la récolte de pommes de terre.

c) L'élevage

Nous avons classé les types de bestiaux en quatre catégories pour marquer l'évolution des différents élevages.

	1770	1819	1911
I			
Chevaux	34	44	12
Mules	22		15
Anes	81	51	50
II			
Taureaux	1	1	2
Bœufs	148	119	40
Vaches	60	53	2
Génisses		43	
Veaux		39	3
III			
Béliers	48		50
Moutons		550	50
Brebis	910	782	1000
Agneaux			500
Chèvres	70		300
IV			
Verrats			1
Truies		15	4
Porcs		120	60

I: Le nombre d'ânes, de mules et de chevaux diminue tout au long du siècle. Cela est dû, nous semble-t-il, aux nouveaux moyens de transports (chemin de fer notamment).

II: L'augmentation des superficies cultivées a entraîné la diminution des herbages nécessaires aux animaux de cette catégorie.

III: C'est la seule catégorie dont la population augmente tout au long du siècle. La sédentarisation des bergers transhumants en est l'explication (cf. ci-après).

IV: La baisse du nombre de porcs est due à une spécialisation des terroirs; c'est-à-dire que des régions plus propices à l'élevage de porcs exportèrent leurs surplus au détriment des productions locales.

À la fin du siècle, on voit la nette prédominance des brebis sur les autres bestiaux: des bergers transhumants s'étaient depuis installés à Lumio. Il faut rappeler que c'est à Lumio qu'est fondée en 1893 la première laiterie fromagerie semi industrielle de Balagne (n'était-elle pas qualifiée par le sous-préfet lui-même de «véritable industrie laitière»). C'est l'amorce du règne de la brebis laitière sur les autres types d'élevage.

Ces évolutions sont d'autant plus importantes qu'elles sont à mettre en parallèle avec la croissance démographique: proportionnellement, la baisse du nombre d'animaux par foyer est très importante. Ainsi, les bœufs ne se maintiennent que du fait de la mise en culture de la totalité de la plaine et de l'utilisation de la charrue. De même, si le nombre des membres de l'espèce ovine augmente, ce n'est pas le cas de celui des bergers: le troupeau moyen passe de 25 animaux en 1770 à 82 en 1911. Néanmoins, si le nombre de bestiaux diminue, ces derniers étaient semble-t-il mieux entretenus: le poids moyen du bœuf passe ainsi de 350 kg en 1853 à 380 kg en 1911. Il ne faut pas oublier que le quintal de foin était tout de même facturé 5 F.

Pour compléter l'alimentation, les villageois élevaient aussi des volailles: des poules pour les œufs mais également des dindes et des oies. Malheureusement nous n'avons aucune donnée chiffrée concernant cette activité.

d) Le cheminement des productions

Lorsque les paysans ne possédaient pas ou peu de mulets, et qu'il y avait beaucoup de choses à transporter, ils faisaient appel à des muletiers. C'est ainsi qu'au moment de la moisson, par exemple, les mulets allaient des champs à l'aire et de l'aire au moulin, portant des sacs de céréales ou de farine. Ils se déplaçaient en files d'une douzaine de bêtes, parfois plus, les uns derrière les autres, se déplaçant à petites enjambées nerveuses et rapides, en faisant tinter les grelots attachés à leur harnais. À chaque période du calendrier agricole, on les retrouvait aidant aux travaux agricoles: à la période des olives, durant l'été pour ramener le bois de chauffe et surtout pendant les vendanges.

e) Les techniques agricoles

Il faut tout d'abord noter que les cultures n'étaient pas irriguées. Les techniques restaient assez empiriques malgré l'arrivée, à la fin du siècle, d'outils et de techniques plus évolués.

• Le jardinage

Les terrasses, dont la terre était souvent ramenée à dos d'homme ou de mulet, étaient fumées à l'automne. Au printemps elles recevaient les graines légumineuses: les salades, les fèves (*fave*), les petits pois (*piselli*), on repiquait les oignons blancs. Surtout, on replantait avec un soin tout particulier les haricots grimpants ou *fascioli*, qui tenaient une grande place dans l'alimentation à la morte saison. C'est à cette même époque que l'on plantait les plants de tomate et les pieds d'aubergines (*merzane*) et de courgettes (*zucchini*). Enfin les rayons de pommes de terre, tracés à la pioche, donnaient des variétés primeurs consommées immédiatement et des variétés destinées aux réserves hivernales dont on commençait l'arrachage à la fin du printemps.

• La moisson

Dès que les céréales étaient mûres, la moisson commençait. À l'aide d'une serpe à dents de scie

(*falce*), le moissonneur rabattait vers lui les brisées d'épis qu'il maintenait sous son bras gauche puis les coupait d'un mouvement rapide. Les gerbes étaient couchées sur le sol, liées, entassées et enfin transportées sur l'*aghja*.

Deux techniques étaient utilisées au XIX^e siècle pour le dépiquage. La première est également la plus ancienne: un mulet traînait à l'aide d'une chaîne en fer une grosse pierre proportionnelle à la taille de l'aire. Celle-ci séparait le grain de la paille, ensuite, un jour de grand vent, les hommes jetaient les grains en l'air et le vent emportait les débris de paille. Les gerbes pouvaient également être foulées aux pieds des animaux que le paysan, debout au centre de l'aire, guidait par des rênes. De temps en temps il retournait la paille à l'aide d'une fourche en bois à trois dents (*palmolo*), ce qui provoquait un triple effet: faire tomber le grain sur le sol de l'aire; amener à la surface les épis qui n'étaient pas encore foulés; aérer la couche de paille. Enfin, lorsque le paysan jugeait le grain suffisamment battu, il rejetait la paille sur les côtés de l'aire et mettait le grain en tas au moyen d'un balai de fougères.

• Le nettoyage

Les chemins menant aux vergers et aux olivaias étaient nettoyés à partir du mois de mai à l'aide d'une serpe appelée "*rustaghja*"; sans cette taille, le maquis aurait tôt fait d'effacer les chemins. En plus des chemins, on procédait ensuite au nettoyage des arbres qui étaient éclaircis de façons différentes selon les espèces. L'olivier était "caponné" tous les 15 à 20 ans, les autres années, il était éclairci en partant du centre de l'arbre. Pour des raisons pratiques de taille et d'entretien, la hauteur des arbres dépassait rarement 5 ou 6 mètres. En règle générale, l'olivier ne se plantait pas mais était greffé: «l'ulivo non si pianta ma s'innesta».

Pour le nettoyage de la terre, la technique était simple: les ronces et autres mauvaises herbes "*erbe nocive*" étaient retenues (enroulées) avec une fourche tandis qu'elles étaient coupées à l'aide d'une faucille. Souvent également, elles étaient coupées avec la racine à l'aide de la "*zappa*". Selon le maire, en 1810, une des herbes les plus nocives était la lentille sauvage "*lentichie salvatichie*".

La terre était ensuite labourée à l'aide d'un araire de 2,5 mètres de long ayant une lame de 75 cm de long et 25 cm de large. Un dessin de l'instrument a été fait par le maire dans sa réponse au question-

naire de l'an X. Par ailleurs les terres étaient également protégées: des masses de végétation aux abords des champs brisaient l'action du vent au niveau du sol et limitaient ainsi les dégâts.

- La fumure des sols

La qualité des sols des communes de Lumio et d'Occi était considérée comme médiocre (plan Terrier, enquête de l'an X).

D'après le maire de Lumio qui donnait ce renseignement dans l'enquête de l'an X, le produit des récoltes correspondait à la qualité et à la préparation de la terre. Les terres étaient donc plus ou moins fumées à l'automne. Dans cette optique, des trous étaient ménagés au bas des enclos pour récupérer un maximum de fumure.

De même, les cendres des foyers étaient enterrées au pied des arbres pour améliorer leur croissance.

- Le tri des semences

Toujours d'après l'enquête de l'an X, une bonne semence améliorait en général les récoltes d'un tiers. Les habitants procédaient donc à une "purification des semences", qui consistait, entre autres, à débarrasser le grain des insectes. On utilisait pour cela un genre de tamis à mailles larges qui laissait passer les mauvaises graines.

- Les vendanges

Les vendanges commençaient en général le 1^{er} octobre (enquête de l'an X). Arrivés sur les lieux, les vendangeurs montaient au premier étage de la maison dont le rez-de-chaussée abritait les tonneaux pour se changer et revêtir de vieux habits ne craignant ni taches ni accrocs. Armés de couteaux, de ciseaux et de paniers, ils s'éparpillaient dans les rangs de vigne et chacun se mettait à couper les raisins. Les paniers pleins se vidaient dans des caisses et des comportes que les hommes transportaient.

- La cave

Dans la cave, les raisins étaient versés dans un grand récipient en bois de forme ronde: le fouloir. Quelques jeunes gens, pantalons retroussés, allaient ensuite les fouler avec les pieds. Le jus des grappes s'écoulait par un orifice dans un petit récipient qui était ensuite vidé dans une cuve. Les dernières grappes foulées, la vinification commençait: on laissait fermenter dix jours à l'air libre, puis on tirait le liquide pour le mettre en fûts.

- Les moulins

Les moulins appartenaient aux riches familles (Colonna de Leca, Lomellini). Les moulins à huile se décomposaient en deux unités de broyage et de pressage. Ces installations se louaient à la journée contre la remise de deux litres d'huile, plus un pour payer le travail de l'âne qui fournissait la force motrice. Le broyeur était constitué d'une meule dressée sur chant qui roulait circulairement sur une autre meule dite "dormante" disposée à plat au fond d'une cuve maçonnée. Les olives étaient broyées grâce à la traction exercée par l'âne: ce dernier était attelé à un bras de bois passant par l'axe de la meule, lui-même fixé à un montant de bois vertical. Les olives étaient de temps en temps remuées à l'aide d'une pelle de bois.

Si l'huile était parfois extraite à l'ancienne ⁴, les auges en pierres nous confirment l'existence dès le XIX^e siècle de pressoirs. La pâte d'olives était introduite dans des scourtins tressés et empilés sur lesquels s'exerçait la force de pression. Les pressoirs étaient à levier; la pression sur les scourtins était exercée par une poutre équarrie longue d'environ quatre mètres, et articulée à l'une de ses extrémités à deux piliers verticaux fixés au socle. Ce système permettait un rendement bien supérieur à celui de l'archaïque "palmentu".

Le moulin à blé fonctionnait selon le même principe que le broyeur à olives évoqué plus haut. Il faut également souligner au XIX^e siècle l'existence d'un "broyeur à blé à vapeur", importé par la famille Colonna de Leca et entreposé au lieu-dit "Fabrica". C'est peut-être pour rentabiliser ce dernier que Lumio s'est spécialisé dans la culture céréalière, au détriment des autres productions.

2. Les autres moyens

a) La chasse

La chasse apportait un complément de nourriture non négligeable. Dans les quelques bois que la commune avait à l'époque, des collets étaient posés. Le gibier était également chassé à l'arme à feu. Ainsi près des marais du bord de mer, on chassait le canard qui pouvait se vendre 0,90 F pièce. Les oiseaux de passage étaient également chassés des vendanges au printemps, suivant le passage, nous dit le maire dans l'enquête de l'an X: grives, merles, bécasses.

b) La pêche, inexistante à Lumio

L'enquête orale sur les recettes culinaires est très révélatrice: il n'y a aucune recette incluant des produits marins; étrangement, malgré un littoral assez conséquent, ce n'est que vers les années 1960 que le village s'est tourné vers la mer. Pour preuve l'absence de port, malgré des conditions naturelles qui s'y prêtaient bien notamment dans la crique de l'actuelle marine de San Ambroggio. Ceci se retrouve également dans les différentes enquêtes où toutes les questions sur les poissons consommés et les techniques de pêche restent sans réponse.

Les raisons sont simples: il ne faut pas voir l'actuelle commune de Lumio comme un territoire uni, mais comme le rattachement artificiel de deux communautés. La commune de Lumio dans son territoire premier ne pouvait être tournée vers la mer du fait de sa trop grande exposition aux vents et notamment au Libeccio. Quant à la commune d'Occi, nous pouvons dire que l'éloignement du village et surtout la proximité d'Algajola ont entraîné, malgré un port abri naturel, un repli vers l'intérieur.

c) La cueillette

Nous entendons par le terme de "cueillette" celle qui se pratiquait sur les végétaux ne faisant pas l'objet de culture spécifique. Ainsi la cueillette des olives ou des amandes a été mentionnée plus haut. Les champignons étaient cueillis, coupés en rondelles et enfilés comme des perles sur des fils où ils séchaient au soleil. Parfois également, ils étaient conservés dans des bocaux de terre.

On cueillait également les figues et ici et là quelques fruits (poires notamment). Certains étaient séchés tandis que d'autres étaient consommés le jour même.

3. La conservation des aliments

Les viandes étaient salées et fumées et les légumes étaient consommés secs: notamment les haricots. En effet, c'est en été que pois chiches, lupins et lentilles étaient battus sur l'aire. Une fois vannés, ces légumes secs étaient conservés dans un endroit sec et à l'abri des rats et des souris pour être consommés en hiver.

Certains fruits étaient, eux, conservés dans de l'eau de vie.

L'huile d'olive, pour ne pas rancir, était débarrassée des dépôts: on la filtrait à travers un linge.

III - LA PROPRIÉTÉ

I. L'évolution de la taille de la commune

a) Un problème majeur à Lumio

La commune de Lumio n'a cessé d'évoluer depuis sa première mesure datée de 1784. En effet à cette époque les géomètres du plan Terrier avaient mesuré une surface de 3003,75 arpents ou 1261,5750 hectares. Ensuite en 1853, les agents du cadastre mesuraient une surface de 1917,5472 hectares (entre temps la commune de Lumio avait fait l'objet d'une très importante modification de ses limites aux dépens d'Occi et au profit de Montemaggiore, Lavatoggio et Algajola). En 1914, une enquête agricole de la préfecture annonce 1880 hectares pour la commune mais ces chiffres seront corrigés en préfecture en 1925 (les valeurs antérieures seront restaurées). Depuis le nouveau cadastre, la commune s'est stabilisée à 2108 hectares, récupérant par la même occasion des territoires de la commune de Montemaggiore.

La carte page suivante représente cette évolution. Les territoires dont la surface est rayée sont ceux de la communauté délimitée par le plan Terrier. Les zones en gris foncé sont celles qui ont été gagnées et celles en gris clair ont été perdues.

b) Les aléas de l'histoire

Contrairement à ce que l'on a pu penser, Lumio n'a pas récupéré la totalité des 840 hectares d'Occi pour atteindre 2108 hectares. Tout d'abord, Algajola a récupéré une zone qui correspond aux sections 13 et 14 du plan Terrier, soit une centaine d'hectares. Par ailleurs, l'annexion d'Occi par Lumio a été l'occasion pour Lavatoggio et Montemaggiore de lui disputer et de récupérer des territoires, en contestation depuis longtemps. Enfin au cours du XIX^e siècle Lumio a récupéré des territoires appartenant à la commune de Montemaggiore. Ces informations peuvent sembler vagues mais nous ne disposons pour l'instant que de cartes et de chiffres des différentes mesures: les procès verbaux de délibération du conseil municipal ont malheureusement disparu.

c) Éléments d'information

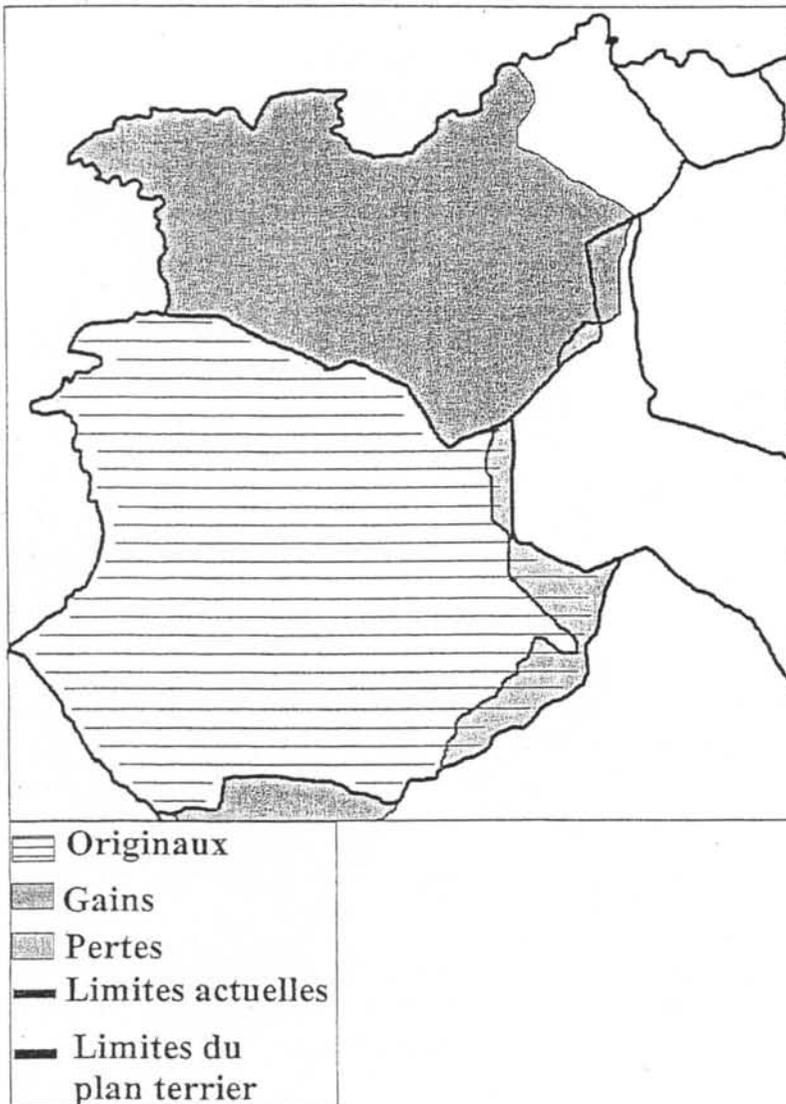
Voici la carte (page suivante) délimitant les différentes sections des communes de Lumio et d'Occi, d'après le plan Terrier de 1784. Le détail des sections est abordé dans les pages qui suivent.

2. Généralités

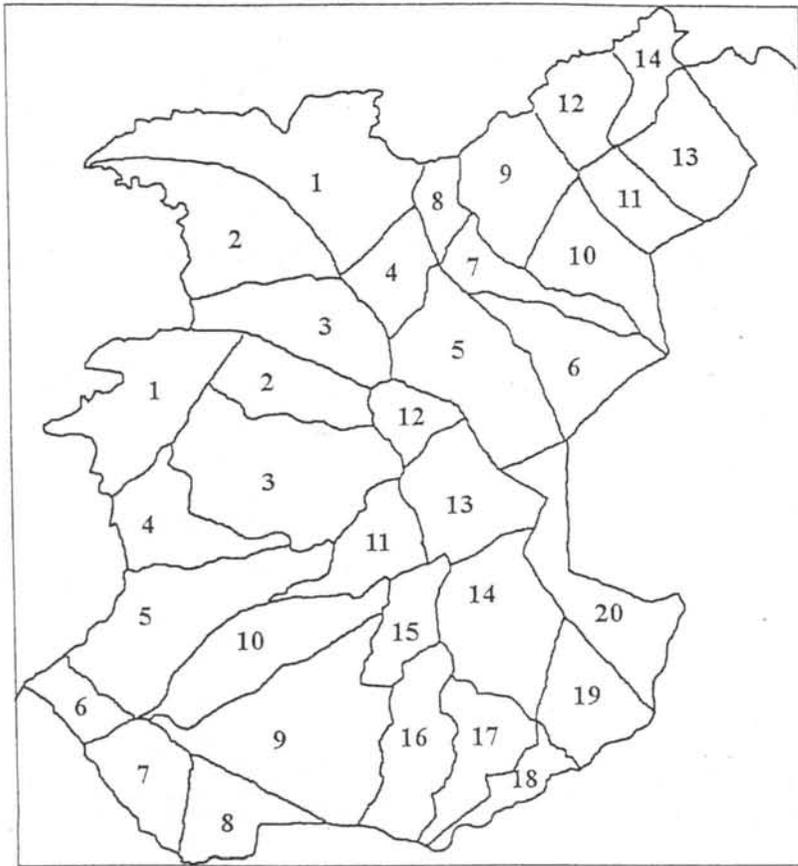
a) -La taille des différentes propriétés

La taille moyenne des différentes propriétés varie selon le type de culture. Ainsi, comme le montre le tableau ci-dessous, ce sont les parcelles de terres labourables qui sont les plus grandes. Dans ce tableau, la colonne "nombre" indique le nombre de parcelles de chaque type sur la commune de Lumio.

Nous pouvons aussi noter qu'il y a une gradation des tailles moyennes des propriétés. Le tableau suivant montre bien en effet que la propriété moyenne d'un Colonna de Leca est sans commune mesure avec celle d'un Pinelli par exemple.



Propriété	Nombre	Superficie totale (Ha)	Taille moyenne (Ha)
Aisances	45	0,5493	0,012206
Cactiers	54	2,5029	0,046350
Friches	125	53,6023	0,428818
Jardins	102	7,9021	0,077471
Oliviers	402	175,9764	0,437752
Pâtures	91	77,4205	0,850774
Vergers	51	15,4135	0,302225
Terres	1126	1476,1815	1,310996
Vignes	100	19,2875	0,192875



chaque section est précisée la surface de chaque type de parcelle. Le nombre en grisé qui suit est le nombre de parcelles de ce type. Il faut noter que les maisons ne sont pas cadastrées en superficie.

On s'aperçoit de la prédominance des terres labourables qui devaient, à coup sûr, être associées à une autre culture (arbres fruitiers notamment).

b) L'impôt

Le mauvais état des finances de l'ancien régime fut une des causes de la Révolution, qui détruisit tout l'édifice fiscal de cette époque. Les révolutionnaires posèrent trois grands principes: le principe d'égalité devant l'impôt, directement lié à l'égalité civile proclamée solennellement dans la Déclaration des droits de

l'homme et du citoyen; le principe de liberté, en réaction contre l'arbitraire et les vexations des contrôles qui conduisirent à préférer, en matière d'assiette, le système indiciaire à celui de la déclaration contrôlée; le principe de la condamnation des impôts indirects qui entraîna, à la suite des idées physiocratiques, à faire reposer l'essentiel de la fiscalité sur l'impôt direct nominatif. Mais, si le

Cet état de fait tient à deux choses:

- Les familles de "sgio" détiennent souvent les terres labourables, les plus grandes parcelles.
- Ces mêmes familles ont toujours œuvré pour lutter contre la division des biens familiaux (mariages consanguins, malthusianisme, etc.).

Le tableau ci-après décrit précisément la situation des différentes parcelles de l'ancien cadastre. Pour

Nom, prénom	Superficie possédée (Ha)	Nombre de propriétés	Surface moyenne (Ha)
Colonna de Leca			
Marc Antoine	128,7331	100	1,287381
Franceschini			
Charles François	63,0644	64	1,001022
Lomellini			
Jacques François	25,7224	47	0,547285
Savelli Nicolas	19,4249	38	0,511181
Marchetti Jean	5,5787	13	0,429084
Pinelli Antoine	1,0769	4	0,269225

Communauté de Lumio, détail des sections, d'après le plan terrier											
Numéros du plan dans l'ordre		Nom des Sections.	Quantité d'arpents prétendus par				Quantité d'arpents suivant l'état de culture				
Du présent	De minus		La nation	La commune	Les citoyens	Total	Cultivé	Inculte et cultivé	Inculte et bon ensemencé	Incultes et Richesses	Total
1	134	La Cettosa, maginelle			198,08	198,08	148,64			49,54	198,08
2	129	Quarcioli, viatese			116,28	116,28	104,66			11,62	116,28
3	128	Valle Rognosa,			309,51	309,51	278,64			30,87	309,51
4	135	Codani, l'arinella			130,68	130,68	130,68				130,68
5	136	Aja Frena			255,78	255,78	255,51			0,27	255,78
6	137	Mignatajo			56,52	56,52	44,77		8,80	2,95	56,52
7	125	Teneretti			115,29	115,29	95,17		20,12		115,29
8	120	Battaglia			99,72	99,72	99,72				99,72
9	119	La marrola, salducci			318,78	318,78	318,78				318,78
10	126	Piomone, larata			181,55	181,55	181,53				181,55
11	127	Arnajo, nevellesse			105,93	105,93	105,93				105,93
12	112	zapoli, ponticelio			61,83	61,83	55,65			6,18	61,83
13	113	Village Lumio, cherchio			160,47	160,47	123,55			36,92	160,47
14	115	Casa Pimmara, la stentennola			199,17	199,17	163,17		24,00	12,00	199,17
15	117	San Pietro, Erbaiole			82,26	82,26	82,26				82,26
16	118	La Pastricciola, Giulietta			152,10	152,10	152,10				152,10
17	116	La Falasca, orti vetri			111,06	111,06	111,06				111,06
18	94	Pagliari, Gilormino			55,71	55,71	55,71				55,71
19	96	Moratella, Carlo vecco			120,78	120,78	100,27		15,39	5,12	120,78
20	97	Tetico, mudali			102,96	102,96	38,61		43,36	20,99	102,96
21	114	Gagliardo			69,21	69,21	24,57		27,35	17,29	69,21
					3003,75	3003,75	2670,98		139,02	193,75	3003,75

cadre législatif mis en place par les constituants et amélioré sous l'Empire demeura stable tout au long du XIX^e siècle, l'évolution des structures économiques eut pour effet de transformer profondément la fiscalité française. La stabilité fiscale du XIX^e siècle est plus apparente que réelle car, si la Révolution a établi un système fiscal à prédominance d'impôts directs, à la fin du XIX^e siècle c'est

la fiscalité indirecte, initialement reléguée au rôle de recette d'appoint, qui l'emporte.

Les constituants établirent un véritable "système" fondé essentiellement sur l'impôt direct, mais, très vite, des réformes fragmentaires vinrent le défigurer. La contribution foncière, la contribution mobilière et la contribution des patentes, créées en 1790 et en 1791, auxquelles le Directoire ajouta en

Communauté d'Occi, détail des sections, d'après le plan terrier											
Numéros du plan dans l'ordre		Nom des Sections.	Quantité d'arpents prétendus par				Quantité d'arpents suivant l'état de culture				
Du présent	Des révisés		La nation	La commune	Les citoyens	Total	Cultivé	Inculte et cultivable	Inculte et bon emprise	Incultes Rentes &c.	Total
1	132	La Ruspaja, languitaiciola			319,41	319,41	239,56			79,85	319,41
2	133 bis	Isola d'Ispero, Muracciolo			224,82	224,82	166,19		3,24	55,39	224,82
3	131	Morta alla Chiesa, Capo la listra			85,95	85,95	85,95				85,95
4	130	Capo Mozelli, valle cala podente			173,34	173,34	173,34				173,34
5	118	Village d'Occi, Casa			229,50	229,50	173,30			56,20	229,50
6	110	La Teppa, granajolo			144,36	144,36	108,76			35,60	144,36
7	108	Le comizze			81,99	81,99	79,26			2,73	81,99
8	107	Turicella, L'aja alla vecchia			45,72	45,72	45,72				45,72
9	106	Fozzato,			160,74	160,74	152,71			8,03	160,74
10	109	L'amandole, Bocca Forcolina			136,62	136,62	122,96			13,66	136,62
11	101	La penta, lupoa l'aja			54,99	54,99	45,83			9,16	54,99
12	105	Petricose, morto a l'aja			105,39	105,39	100,13			5,26	105,39
13	102	Valle Tepina			138,15	138,15	138,15				138,15
14	104	San Damiano, Palmento San Giorgio			97,47	97,47	90,98			6,49	97,47
					1998,45	1998,45	1722,84		3,24	272,37	1998,45

1798 la contribution sur les portes et fenêtres, connurent une remarquable longévité puisqu'elles demeurèrent jusqu'en 1917 les seuls impôts directs et que les "quatre vieilles" continuèrent à servir de base aux impôts locaux jusqu'en 1974. Dans l'esprit des constituants, la contribution foncière devait fournir plus des deux tiers des ressources publiques. À l'origine impôt de répartition, elle frappait le revenu net des terres et des bâtiments, et concernait essentiellement la bourgeoisie urbaine et les propriétaires ruraux. La contribution mobilière comportait, lors de sa création en 1791, deux éléments: une taxe civique égale à la valeur de trois journées de travail et une taxe sur les revenus de l'industrie et la richesse mobilière; elle devint, en 1799, une taxe assise sur la valeur locative de l'habitation, considérée comme indice des facultés contributives. Les jurandes et les corporations furent supprimées par la loi du 2 mars 1791 qui, en contrepartie, instaura la contribution

des patentes qui frappait les revenus des personnes exerçant une activité commerciale, industrielle ou libérale. Impôt assis sur des signes extérieurs, dont la valeur locative des locaux professionnels, la patente faisait l'objet d'une modulation selon les professions. Ainsi les cabaretiers voyaient-ils leur imposition multipliée par deux, alors que celle des boulangers était réduite de moitié. Enfin, pour faire face aux difficultés financières apparues après la "banqueroute des deux tiers", le Directoire institua, par la loi du 4 frimaire an VII, la contribution des portes et fenêtres destinée à taxer le revenu évalué selon une technique très simple, puisqu'il suffisait de dénombrer les ouvertures d'une habitation pour calculer le montant de l'impôt. Cet impôt sur la consommation d'air et de lumière influença l'architecture du XIX^e siècle, les propriétaires, pour réduire leur charge fiscale, n'ayant d'autre ressource que de réduire le nombre des ouvertures de leur habitation.

Section	A		B		C		D		E		F		G	
Superficie totale	182,5652		301,6727		267,9505		406,2294		194,5201		377,6575		149,4847	
Aisances	0,4866	43			0,056	1								
Bâtiment	0,3732	45	0,1737	29	0,313	35	0,112	28	0,1034	19	0,1319	29	0,1576	25
Bois			0,283	2	2,3947	1	1,0512	2					1,6442	2
Cactier	1,8549	43	0,2558	4	0,3922	7								
Chapelle	0,008	3					0,0181	1			0,0067	1		
Cimetière							0,1212	1					0,0054	1
Cour	0,0118	1												
Ecurie											0,027	1		
Eglise	0,0509	1											0,0159	1
Escalier	0,0041	3												
Fontaine	0,0128	2												
Four	0,0587	15												
Friche	16,7602	26	12,118	31	0,1743	1			10,4202	36	4,4164	11	4,7132	20
Hangar	0,0048	1												
Gravier					1,7535	10	18,0175	28						
Jardin	2,343	58	1,0742	9	1,8642	18	0,241	2	0,5956	2	1,0079	4	0,7732	8
Maison	0	261	0	1									0	11
Maison en ruine													0,0752	8
Masure					0,0033	1								
Oliviers	41,4574	92	37,1346	77	8,2086	51	15,275	63	37,3736	29	17,7735	48	18,7537	39
Oratoire	0,0279	1												
Pâturage	2,0103	6	8,569	19	13,3235	11	8,0198	23	1,7074	7	36,7425	13	7,048	12
Place													0,1433	1
Presbytère	0	1												
Pressoir	0,001	1			0,0016	1								
Rochers	13,1648	9	2,5148	16	0,5211	3	1,2757	12						
Ruines	0,0426	5												
Sol de chapelle	0,0048	1												
Sol de maison	1,3557	261	0,017	2			0,0028	1	0,003	1	0,0058	1	0,0866	12
Sol de moulin							0,0046	1						
Terrains plantés	6,8942	21	0,3398	4	5,3294	16	0,274	1	0,2523	2			2,3238	7
Terres	90,369	135	236,1344	184	225,1343	187	358,2007	260	143,6563	86	316,5806	154	105,5127	105
Terres vaines	0,5272	14	0,1563	1										
Tour en ruine			0,0094	1										
Vergier	0,1654	4	0,3827	3	0,2767	2								
Vignes	2,5912	14	1,4977	8	8,3012	50	3,6034	16	0,414	1	0,8165	4	2,9305	8

Le système révolutionnaire correspondait à une certaine logique; il subit au cours du XIX^e siècle des transformations qui, sans être radicales, le modifièrent sensiblement. Ainsi, la contribution foncière qui, dans l'esprit de ses créateurs, devait être la pièce maîtresse de l'édifice fiscal, vit son importance décliner à cause des difficultés d'éva-

luation, et se dédoubler en une contribution sur les propriétés bâties et une contribution sur les propriétés non bâties. La contribution mobilière, conçue comme un impôt sur les revenus mobiliers, devint surtout un impôt sur le logement, ne tenant pas compte de la situation personnelle du contribuable. La patente connut, elle aussi, des

transformations allant dans le sens d'une recherche des facultés contributives plus précise: un tarif complexe comportant un droit fixe et un droit proportionnel fut établi. Enfin, en 1872, apparut un nouvel impôt, l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières, perçu par voie de retenue à la somme lors du paiement des coupons.

La fiscalité indirecte subit une évolution totalement opposée puisque, après leur suppression au début de la Révolution, les droits indirects furent rétablis et occupèrent progressivement la première place au sein de la structure fiscale du XIX^e siècle. Symboles de l'arbitraire, critiquées comme entraves à la libre circulation des marchandises, les impositions indirectes furent abolies dès les premiers mois de la Constituante. Mais, timidement réintroduits dans le système fiscal sous le Directoire, les impôts frappant la consommation furent rétablis sous le Consulat et l'Empire; l'impôt sur le sel réapparaît en 1800, l'impôt sur les boissons en 1804, et, en 1810, fut constitué le monopole du tabac. Il est paradoxal de constater que le XIX^e siècle, qui fut marqué par de profondes transformations économiques et sociales, connut une stabilité fiscale, mais une stabilité qui n'est qu'apparente, une stabilité purement juridique. Cette stabilité s'explique par l'ambiance libérale qui excluait l'interventionnisme économique et condamnait le réformisme fiscal, ainsi que par l'élasticité des impôts indirects qui permit de faire face à la progression des dépenses publiques. En effet, face à la rigidité des impôts directs fondés sur des indices peu évolutifs, les impôts indirects portant sur des produits de consommation courante virent leur part dans les rendements fiscaux s'accroître pour atteindre les trois quarts des recettes fiscales à la fin du XIX^e siècle. L'évolution qui s'est opérée depuis la Révolution a mis en évi-

dence le caractère hétérogène de l'ensemble, ce qui devait permettre à Joseph Caillaux de faire remarquer que «le système fiscal ne porte l'empreinte ni d'une grande idée, ni d'une grande personnalité». On dénonçait aussi l'absence de personnalisation qui tenait à l'application d'impôts réels portant sur des choses, assis selon la méthode indiciaire sans tenir compte de la situation personnelle et familiale du contribuable. Ce système, qui ne reposait que sur des signes extérieurs, s'il évitait toute possibilité d'inquisition fiscale, répondait certes aux vues de la bourgeoisie industrielle et commerçante très attachée au secret des affaires, mais était profondément injuste, car l'évaluation d'après les signes extérieurs frappe l'apparence des facultés contributives et non la réalité, et, surtout, la prédominance des impôts sur la consommation aboutissait à sous-fiscaliser la bourgeoisie et à reporter l'essentiel du fardeau fiscal sur les couches les moins favorisées.

Dans le cadre de cette étude, nous ne disposons que du cadastre comme document fiscal de l'époque. Le tableau ci-dessous récapitule l'imposition des différentes parties du village. Les différentes propriétés étaient imposées selon un barème préétabli: 10 "classes" définissaient le taux d'imposition des différentes parcelles. La classe 1 était réservée aux terrains non cultivés (aisances, rochers, friches, sols de maison); ensuite, les terres labourables étaient imposées selon le type de culture de la classe 3 à la classe 5. Viennent ensuite les vergers et autres jardins potagers (classes 3 à 6) et enfin les habitations, classées de 5 à 1, selon leur nombre de portes et de fenêtres. Le calcul de l'impôt suit un processus complexe mettant en relation la classe de la parcelle, le type de culture et la superficie mesurée.

Section	Hectares	Ares	Cent.	Fr.	c.	Portes et f.
A	182	56	52	4586	82	922
B	301	67	27	2997	25	0
C	267	95	5	2629	27	0
D	406	22	94	3348	9	2
E	194	52	1	2592	21	4
F	377	65	75	3348	79	6
G	149	48	47	1721	39	50
Total	1880	08	01	21223	82	984

Nom, prénom	Possessions (Ha)	Revenus de l'imposition	Indice d'imposition par Ha
Colonna de Leca Marc Antoine	128,74	1235,03	9,59
Franceschini Charles François	63,06	737,32	11,69
Lomellini Jacques François	25,72	254,70	9,90
Savelli Nicolas	19,42	327,47	16,85
Marchetti Jean	5,58	40,58	7,27
Pinelli Antoine	1,08	16,26	15,09

Dans le tableau ci-dessus, nous avons repris nos propriétaires caractéristiques (voir pages précédentes) pour mettre en rapport la superficie possédée avec l'impôt: on s'aperçoit qu'effectivement, les petits propriétaires sont fiscalement désavantagés par rapport aux gros. Cela vient du fait que ces petits propriétaires possédaient souvent quelques pieds de vigne qui étaient souvent plus imposés que les terres labourables...

3. Nature des propriétés

a) Les dénominations des différentes propriétés

Ces dénominations étaient suivies d'autres informations comme la nature des bois, l'état de culture ou plutôt d'inculture des terres (inculte, vaine), car il ne faut pas oublier que le cadastre était destiné à établir l'impôt. Les dénominations des bâtiments sont aussi suivies d'adjectifs comme "ruiné", "en construction" ou "rural", ce dernier désignant soit les palliers, soit les bâtiments situés dans des zones peu construites.

Si la plupart des dénominations sont sans équivoque, le terme de "cactier" laisse songeur. D'après M. Chiorboli, professeur de linguistique à l'univer-

sité de Corse, ce terme dérive de "cactiere", terme italien assez ancien qui désigne les plantes grasses en général et plus particulièrement les figuiers de barbarie.

Par ailleurs, les différences d'appellations concernant les oliviers ("Olives", "Olivet", "Olivettes", "Oliviers") sont vraisemblablement dues aux différents types d'arbres (oliviers sauvages, oliviers greffés, oliviers plantés ou "francs de pied").

b) Comparaison avec les autres communes de Balagne (tableau page suivante)

Comme on le voit, les différents types de propriétés sont à peu près les mêmes en Balagne, et surtout ils occupent à peu près les mêmes proportions.

4. Répartition des différentes propriétés

a) La répartition par type de culture (tableau page suivante)

b) La répartition géographique

Le territoire de la commune était subdivisé en lots. Les différentes productions étaient réparties en

Aire	Escalier	Moulin	Pressoir à vin
Aisances	Fontaine	Olives	Rochers
Bâtiment	Forge	Olivet	Ruine
Bois	Four	Olivettes	Taillis
Cactier	Friche	Oliviers	Terrain planté
Chapelle	Gravier	Oratoire	Terre
Cimetière	Hangar	Pâturage	Tour en ruine
Cour	Jardin	Place	Vergers
Écurie	Maison	Presbytère	Vigne
Église	Masure	Pressoir	Voie publique

Tableau des différentes dénominations de la nature des propriétés relevées dans l'ancien cadastre daté de 1852

Type	Nombre d'Ha	Pourcentages
Surface totale	68562,5517	
Surface imposable	67575,6573	
État	19941,2603	28,80 %
Commune	29398,5013	45,44 %
Fabriques	83,5624	0,12 %
Église	507,6573	0,75 %
Particuliers	18194,6760	26,88 %
Bois	15685,8538	22,87 %
Inculte	18831,3517	27,46 %
Cultivé	34045,3462	49,65 %
Terre	33600,0147	49,00 %
Vignes	139,3058	0,20 %
Oliviers	154,5226	0,22 %
Châtaigniers	150,5924	0,21 %
Vergers	0,9107	0,0 %

fonction du terrain: dans la vallée les pâturages, sur les plateaux les céréales, sur les pentes, souvent disposées en terrasses, les cultures fruitières, maraîchères, ou la vigne. Si la pente était trop forte, on rencontrait des taillis ou des bois. L'aménagement de certains territoires impliquait la disposition pour chaque famille d'un lot de terre dans chacune de ces situations, l'exploitation pouvant se faire en commun ou isolément. C'est probablement l'adaptation des productions aux aptitudes des terrains qui a conféré à ces paysages une diversité qui en fait le charme.

Région de Calvi

c) Les propriétaires

- La situation sociale des propriétaires

Il n'y avait que peu de "petits propriétaires"; en effet, comme le montrent les graphiques ci-après, les trois quarts des terres appartenaient aux grandes familles dont le chef indiquait comme profession "propriétaire" ou "cultivateur". Le reste des terres se partageait entre les marchands, les négociants, et les autres notables (médecins, juristes). Le relevé des professions des propriétaires de parcelles cadastrées à Lumio a révélé qu'aucun journalier ne possédait

le moindre hectare. Ainsi allait la vie: à Lumio comme dans les autres villages de Balagne se différenciaient fortement ceux qui possédaient la terre et ceux qui n'avaient que leurs bras.

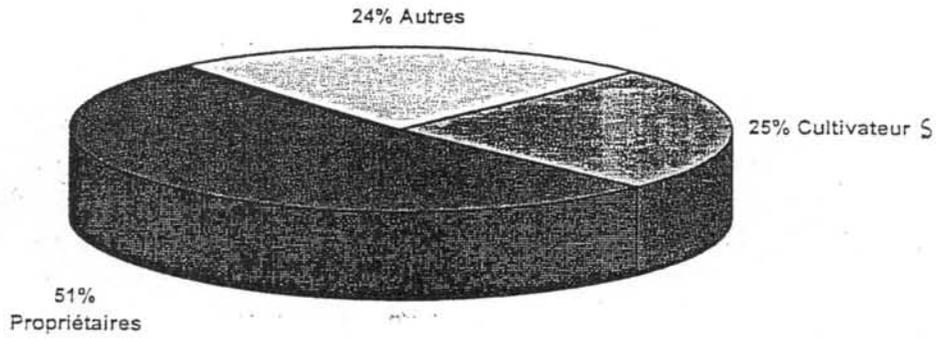
- Les possessions des grandes familles

- Le domicile des propriétaires

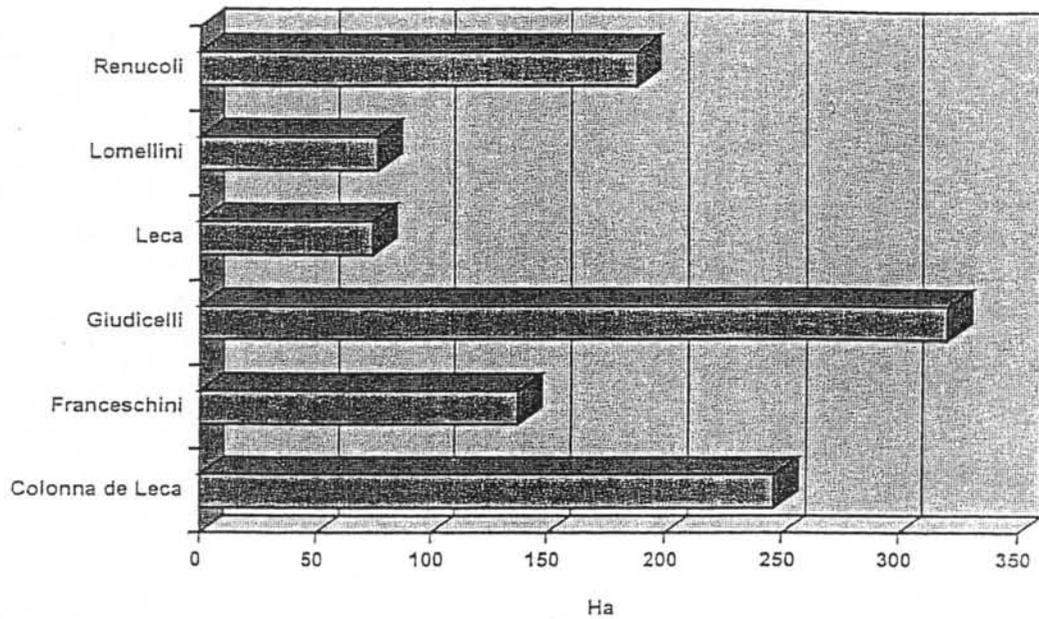
Comme dans beaucoup d'autres villages, une partie des terres n'appartenait pas aux habitants de la communauté.

Section	A	B	C	D	E	F	G	Totaux
Superficie	182,5652	301,6727	267,9505	406,2294	194,5201	377,6575	149,4847	1880,0
Aisances	0,4866	0,0000	0,0560	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,54
Bois	0,0000	0,2830	2,3947	-1,0512	0,0000	0,0000	1,6442	5,37
Cactier	1,8549	0,2558	0,3922	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,50
Friche	16,7602	12,1180	0,1743	0,0000	10,4202	4,4164	4,7132	48,60
Gravier	0,0000	0,0000	1,7535	18,0175	0,0000	0,0000	0,0000	19,77
Jardin	2,3430	1,0742	1,8642	0,2410	0,5956	1,0079	0,7732	7,89
Oliviers	41,4574	37,1346	8,2086	15,2750	37,3736	17,7735	18,7537	175,97
Pâture	2,0103	8,5690	13,3235	8,0198	1,7074	36,7425	7,0480	77,42
Rochers	13,1648	2,5148	0,5211	1,2757	0,0000	0,0000	0,0000	17,47
Terrains plantés	6,8942	0,3398	5,3294	0,2740	0,2523	0,0000	2,3238	15,41
Terres	90,3690	236,1344	225,1343	358,2007	143,6563	316,5806	105,5127	1475,5
Terres vaines	0,5272	0,1563	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,68
Verges	0,1654	0,3827	0,2767	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,82
Vignes	2,5912	1,4977	8,3012	3,6034	0,4140	0,8165	2,9305	20,15

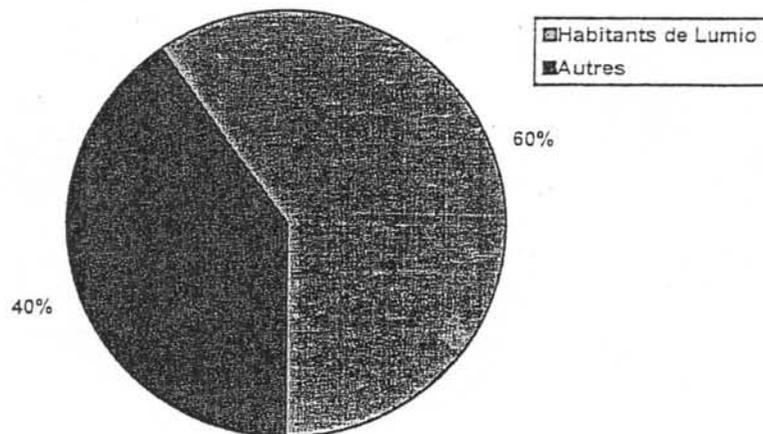
Profession des propriétaires



Les possessions des grandes familles

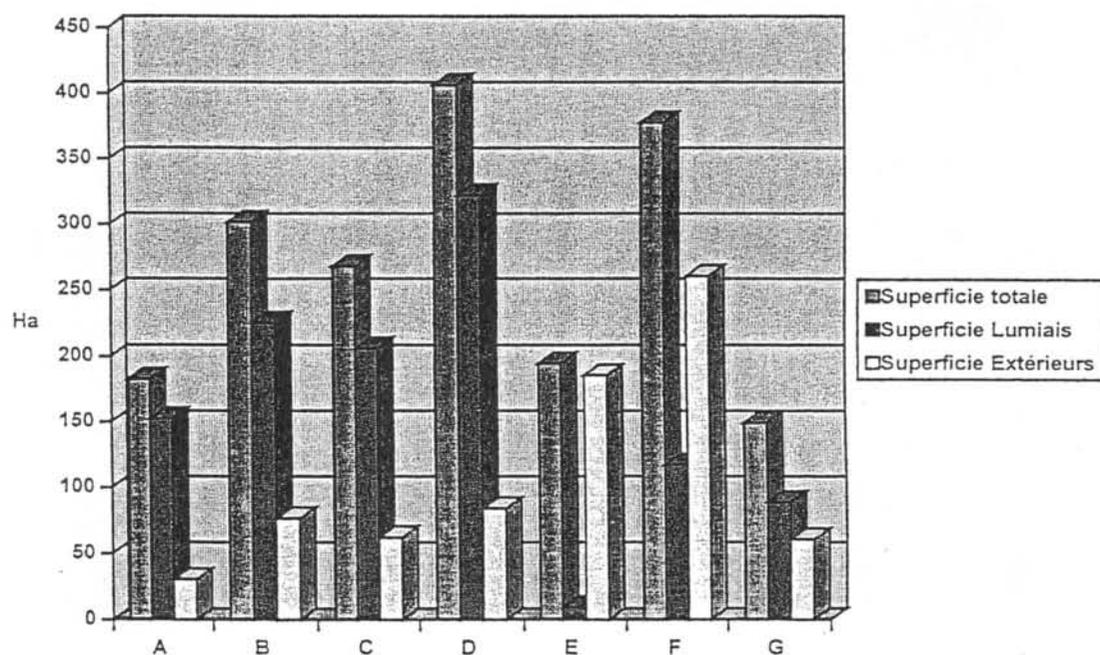


Répartition de la propriété selon l'origine géographique des habitants



Section	Superficie totale (ha)	Nb de propriétés	Superficie Lumiais (ha)	Nb de propriétés	Superficie extérieurs (ha)	Nb de propriétés
A du village	182,5652	1002	152,3791	951	30,1861	51
B du Monte Orto	301,6727	392	225,2584	326	76,4143	66
C de S' Roch	267,9505	392	205,8569	339	62,0936	53
D de S' Pierre	406,2294	444	322,3686	347	83,8608	97
E de Forcolino	194,5201	184	9,0505	15	185,4696	169
F de la plaine	377,6575	267	117,1203	131	260,5372	136
G du village (Occi)	149,4847	260	88,8622	167	60,6225	93
Total	1880,0801	2941	1120,896	2276	759,1841	665

Répartition selon la superficie.



Ainsi les propriétaires domiciliés hors de la commune possèdent 665 parcelles ou 759,1841 hectares sur les 1880,0801 qui sont répertoriés dans l'état des sections des propriétés.

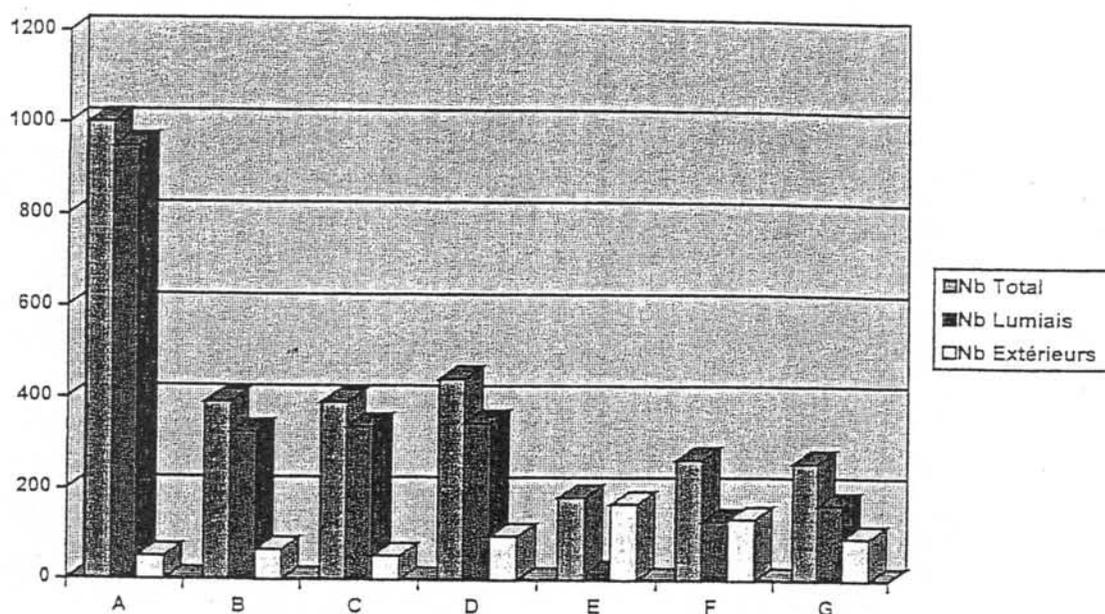
Ces possessions sont réparties différemment suivant les différentes sections du village.

Ces deux graphiques sont significatifs de l'importance des propriétés appartenant à des gens extérieurs à la commune et ceci pour les sections E, F et G, celles qui constituaient le village d'Occi, ainsi

que pour la section E dite de la plaine, les habitants de Lumio ne détiennent que 9 hectares sur un total de 184.

On peut expliquer cet état de fait aisément. Une grande partie du territoire de la communauté d'Occi était détenue par la famille Giudicelli. Or, dès le XVIII^e siècle, une branche de cette famille était partie s'installer à Aregno: Don Pietro Giudicelli conservait néanmoins tous ses terrains. Il en va de même pour Giudicelli Félix François, parti

Répartition selon le Nombre de propriétés.



Village	Superficie possédée (Ha)	Nb de propriétés
Algajola	191,2163	104
Aregno	184,0917	151
Avapessa	24,4737	39
Calenzana	18,7884	29
Calvi	65,7541	71
Cassano	29,4679	31
Catteri	118,3665	121
Cervione	2,7300	1
Corbara	26,2209	17
Feliceto	4,4519	2
Ile Rousse	3,9849	7
Lavatoggio	56,1184	58
Lunghignano	3,4523	4
Montemaggiore	5,2574	6
Muro	1,3407	5
Palasca	4,2773	2
Sant Antonino	9,3331	7
Santa Reparata	9,5319	8
Speloncato	0,0310	1
Zilia	0,2957	1

d'Occi pour se fixer à Algajola, peut-être pour se rapprocher de la plus grande partie de ses terres situées dans la plaine (section E).

Pour les sections concernant Lumio, le problème est le même: la plupart des terrains possédés par des gens extérieurs à la commune le sont par des Lumiais qui ont émigré: Colonna de Leca François et Flach Xavier de Calvi, Franceschini Charles François de Catteri.

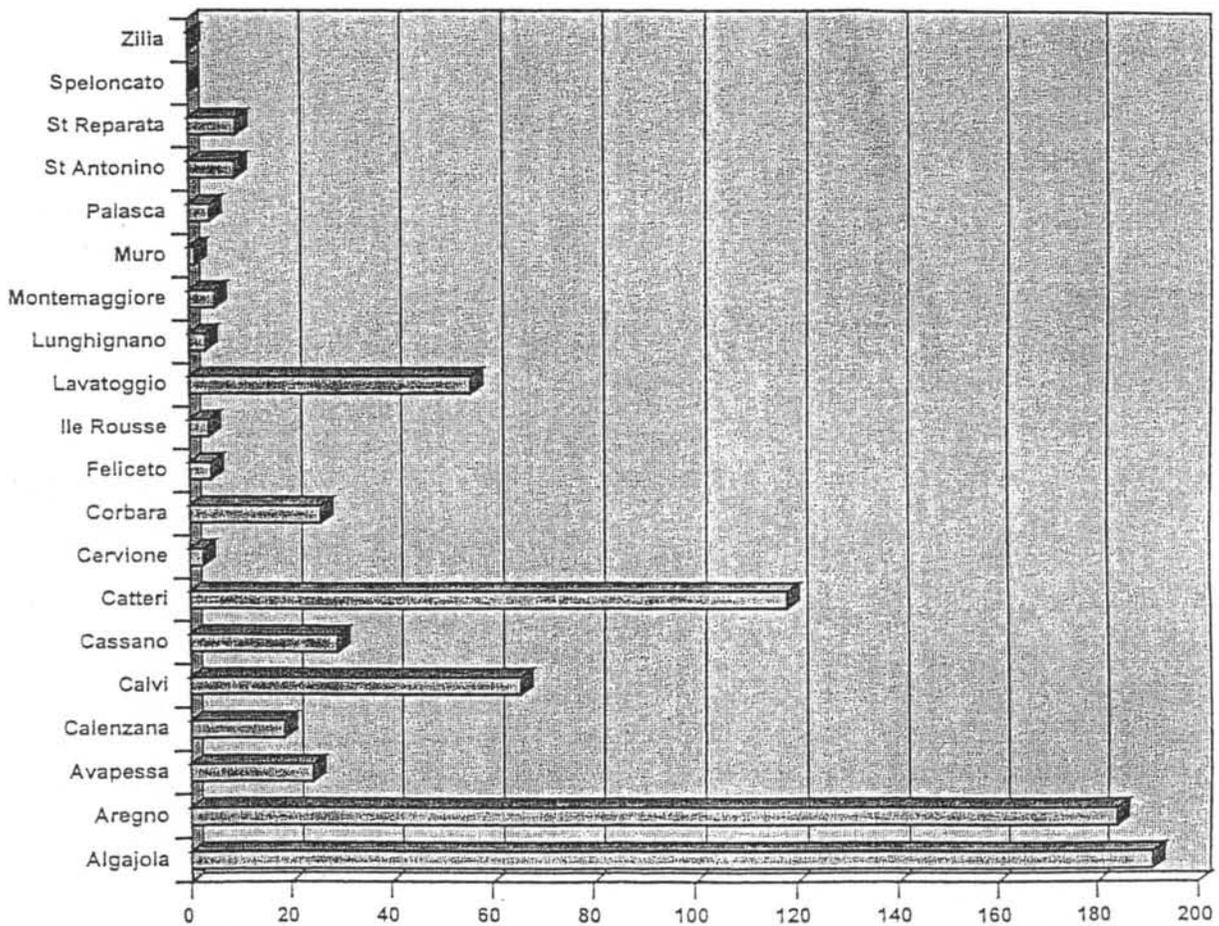
La carte ci-après montre bien les relations qui unissent Lumio et les autres communes: le degré d'intensité de la couleur montre le nombre plus ou moins grand de propriétaires domiciliés dans les différentes communes.

5. Le passage d'un propriétaire à l'autre

a) Les héritages et les dots

En Corse, les droits successoraux répondent à un règlement fiscal bien précis hérité de l'arrêté Miot⁵ qui régit les diverses opérations effectuées dans ce domaine. Lorsqu'on parle de transmission du patrimoine, le

Superficie des propriétés de Lumio détenues dans chaque village



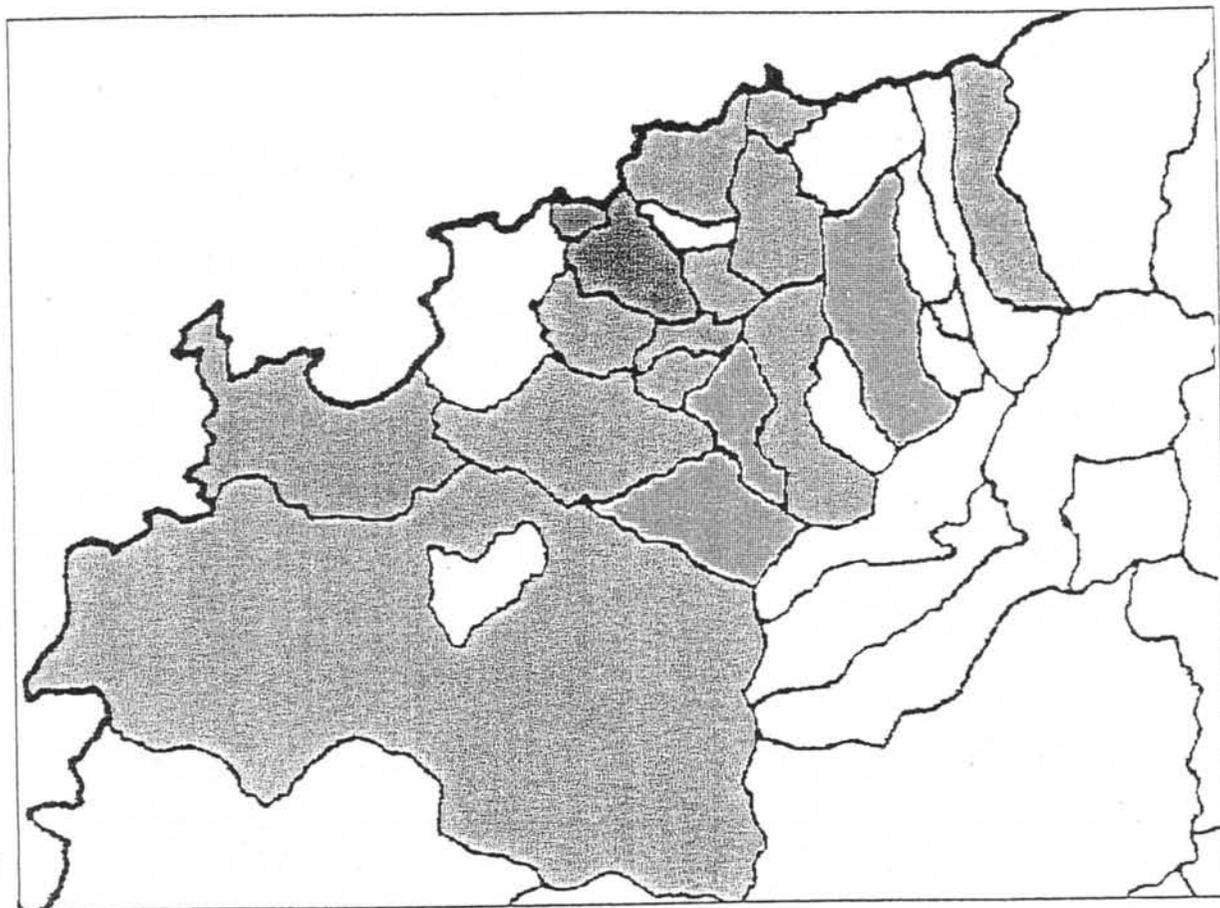
personnage clef est le notaire. Cependant au XIX^e siècle (et même avant), c'est la tradition orale qui s'est installée, notamment pour échapper aux taxes et aux impôts. Cela a conduit à de nombreux problèmes notamment concernant l'appropriation des territoires communaux mais seule une étude des actes notariés pourra nous éclairer sur ce problème.

Nous pouvons néanmoins souligner l'existence de deux documents relevés dans des archives privées. Dans une lettre personnelle, une personne X fait référence à une famille Y qui n'a toujours pas payé la dot: elle se demande si elle doit en référer au notaire, le mariage ayant fait l'objet d'un contrat. Nous avons également retrouvé dans ces mêmes archives un testament rédigé par un notaire (la personne ne savait peut-être pas écrire) en présence de deux témoins, dans lequel une maison, un jardin

potager et une petite vigne sont légués. Malheureusement, le propriétaire de ces documents nous a demandé de ne pas nous étendre sur le sujet.

b) L'achat et la vente

Cette étude n'a malheureusement pas fait l'objet d'un travail sur les actes notariés: à peine certains ont-ils pu être lus. Nous nous garderons donc de toute conclusion. Cependant on peut souligner un fait: les quelques actes que nous avons eus en notre possession nous ont montré que le transfert de propriété s'effectuait presque toujours dans le même sens. Les petits propriétaires vendaient aux grandes familles (Colonna de Leca, Renucoli). Cela vient peut-être du fait qu'à la fin du XIX^e siècle, période pour laquelle nous avons consulté quelques actes, quand commencèrent à poindre



les effets de la crise économique, les petits propriétaires n'avaient d'autre solution que de céder leurs biens. Toutefois, il faut nuancer ce jugement et ne le considérer que comme ce qu'il est: une simple hypothèse basée sur la lecture de quelques actes.

c) Le "prêt temporaire"

Concernant certaines familles, les droits sur le sol étaient parfois contrôlés par la totalité du "clan". On a parlé de la propriété collective du clan s'opposant à la propriété individuelle de ses membres; la notion occidentale de propriété foncière ne semble pas plus applicable à l'une qu'à l'autre. Les droits du clan sur un certain domaine évoquent plus la souveraineté que la propriété: le patriarche pouvait mettre à la disposition d'un membre une parcelle que celui-ci cultivera avec l'aide de sa famille; lorsque cet individu n'utilisait plus cette parcelle, ses droits sur elle étaient éteints et le patriarche pouvait en disposer à nouveau.

d) L'émergence du problème de l'indivision

Il y a indivision dès que plusieurs personnes, ayant cause universelle ou à titre exceptionnel, reçoivent une même succession. Il y a également indivision, sur le plan familial, dans l'hypothèse où un mariage avec adoption d'un régime de communauté est dissous: les biens communs constituent, jusqu'au partage entre les époux ou leurs héritiers, une indivision. Considérée par les rédacteurs du Code civil comme un état temporaire qui peut cesser à tout moment si l'un des indivisaires réclame le partage, l'indivision n'a pas, de ce fait, été organisée. Toutefois, le partage n'étant pas toujours souhaitable ni possible, le législateur a peu à peu dégagé des règles dans certains domaines: il a parfois favorisé l'indivision, contre le gré de certains indivisaires, et dans le cas où le partage était la cause du morcellement des exploitations, par conséquent de leur vente puisqu'elles devenaient inexploitable, il a prévu la possibilité d'une attri-

bution préférentielle de toute l'exploitation à l'un des indivisaires, sous réserve pour lui de verser une soulte aux autres.

L'indivision englobe tous les biens du défunt existant au jour de son décès, cependant dans le cadre de cette étude, nous nous limiterons à l'indivision du foncier.

L'indivision successorale, mais également toute autre indivision, est régie par deux grands principes: d'une part, aucun des indivisaires n'a de droit privatif sur aucun des biens de l'indivision; d'autre part, chacun d'eux a un droit privatif sur sa quote-part indivise.

Du premier principe, il résulte qu'aucun acte ne peut être accompli sur un bien indivis ni aucune décision prise concernant tel ou tel autre bien de l'indivision sans l'accord unanime des indivisaires. On réalise la lourdeur de cette administration!

Du second principe, il résulte que tout indivisaire, ayant un droit privatif sur sa quote-part, peut disposer de ce droit et le céder: il faut faire une cession de droits successifs.

De nos jours, parmi tous les départements français, c'est la Corse qui est le plus touchée par le problème de l'indivision. La situation actuelle est le fruit de nombreux problèmes qui ont mûri tout au long du XIX^e siècle.

- Tradition orale et valeur de la parole donnée qui ont longtemps prévalu.
- Bien fondé économique afin de ne pas émietter le patrimoine.
- Faible valeur des biens.
- Désertification des villages.

- Exil massif des insulaires vers le continent et les colonies.

Toutes ces raisons ont contribué au désordre juridique dans le domaine du foncier. Par ailleurs, jusqu'à l'établissement du cadastre s'est posé le problème des titres de propriété.

Cet état de fait est généralisé à toute l'île et le Lumio du XIX^e siècle n'échappait pas à la règle.

Ainsi, en ce qui concerne le cadastre, l'indivision des propriétés se marque de deux manières: soit les propriétés sont directement cadastrées au nom de plusieurs personnes, avec un rapport concernant l'étendue de la possession, soit, et c'est là que le problème se pose, les propriétés sont cadastrées au nom d'une personne décédée avec une mention marginale ("les héritiers", "ses frères", "sa veuve et ses enfants").

Nous obtenons 146 propriétés et 127,1238 hectares pour la première solution et 356 propriétés et 160,2920 hectares pour la seconde. Le total des parcelles en indivision en 1852 est de 502, pour une superficie de 287,4158 hectares, soit à peu près 15 % de la superficie, ce qui est loin d'être négligeable.

Pour la commune de Lumio, la cause principale de l'indivision est, à notre avis, la volonté d'empêcher l'émiettement du patrimoine familial. Nous en voulons pour preuve le fait que 80 % des parcelles en indivis sont détenues par les familles Renucoli, Colonna de Leca et Giudicelli.

Là encore, l'étude des actes notariés viendra approfondir ces hypothèses.

NOTES

1 - Au cours du XIX^e siècle, les termes de journaliers et dans une moindre mesure, de propriétaires tendent à disparaître au profit de celui de cultivateur, ce qui peut être significatif d'un désir d'égalité sociale jusque dans les dénominations des professions.

2 - Lumio qui ne compte aujourd'hui plus que deux cafés en a compté bien plus le siècle dernier.

3 - Ainsi, près de la tour de Caldanu, dans la mer, nous avons retrouvé immergées à quelques mètres de profondeur, des roues de moulin qui avaient été taillées sur place (il en reste les marques). Ces dernières avaient dû glisser car la pente du rocher est assez raide: elles sont le témoignage de fonction de carrière de la Punta Caldanu.

4 - L'huile était extraite par l'action de deux hommes exerçant un mouvement de torsion sur deux bâtons traversant dans le sens de la largeur les deux extrémités d'un sac tissé en poils de chèvre rempli d'olives broyées.

5 - C'est avec la venue en Corse d'André Miot de Melito, envoyé par Bonaparte afin d'y faire appliquer avec toute la rigueur nécessaire les lois françaises, que fut créé le premier statut fiscal particulier consacrant la spécificité fiscale de l'île. Le texte qui nous intéresse à cet égard est l'arrêté du 21 prairial an IX qui porte sur les droits d'enregistrement et établit un statut spécial pour les déclarations de succession.

Dans la pratique, cela conduit à deux choses:

- La valeur des immeubles dépendant des successions se détermine en prenant pour base le montant de la contribution foncière qui sera considéré comme le centième du capital, et c'est sur cette base que les droits de succession seront liquidés.

- Les pénalités pour défaut de déclaration dans les 6 mois sont supprimées.

Désormais, sur les déclarations, les immeubles ne seront plus portés que pour mémoire.

L'église Saint-Jean-Baptiste de Calvi

Nicolas MATTEI

L'église Saint-Jean-Baptiste de Calvi impressionne aujourd'hui par sa puissante architecture, sa majestueuse coupole octogonale notamment. Un sentiment de malaise diffus envahit pourtant celui qui y évolue tant les autels latéraux semblent avoir été remaniés, avec quelques statues disposées au hasard. L'examen du plan actuel (fig. I) transmet un malaise identique tant il semble le produit de campagnes successives difficiles à délimiter. Nombre de textes disponibles insistent sur les transformations subies sans toutefois les préciser avec soin. L'irrédentiste italien Tencajoli ¹ affirme ainsi vaguement que l'église, pro-cathédrale du diocèse de Sagone depuis 1625 alors qu'elle venait d'être rebâtie, eut besoin de profondes restaurations un siècle plus tard, sous l'épiscopat de Pietro Maria Giustiniani. Précisons, ce que ne fait pas Tencajoli, que ce dernier exerça son activité pastorale de 1726 à 1741.

L'Inventaire de 1905 ² dit que la construction de l'église primitive remonte au XIII^e siècle et qu'elle fut rebâtie et agrandie au milieu du XVI^e. La visite pastorale, accomplie par M^{gr} Giuseppe Maria Massoni en 1753, donne des recommandations pour rendre décents divers autels aujourd'hui introuvables. Seul celui que Tencajoli nomme, sous l'autorité du curé *pro tempore*, de Notre-Dame de la Guadeloupe, placé au fond du collatéral gauche, peut être identifié, avec d'excellentes raisons, comme ayant été celui du Rosaire. La visite pastorale antérieure, faite par M^{gr} Pietro Maria Giustiniani en 1727, indiquant plusieurs autels, affirmait que l'église en avait un de la Transfiguration ³ dont il ne reste absolument rien sauf, peut-être, sous l'uniforme peinture blanche qui recouvre tout l'intérieur de l'édifice. Un autel, dans le croisillon sud du transept, est attribué par Tencajoli – et sans doute le curé! – à saint Joseph, par la seule présence d'une statue sulpicienne du père nourricier de

Jésus. Au vu de la disposition actuelle cet autel pourrait aussi bien être dit de saint Vincent! Des inscriptions disent successivement: «Reliques ... de saint Vincent martyr avec... son sang», «Martius de Marinis ⁴ ... la donna à la communauté de Calvi...», «Gio. Domenicus Cavagnarius ⁵, évêque de Sagone, le (Vincent) reconnut...», «Honneur, vertu et gloire au divin Vincent ... qui intercède pour ... Calvi dans le combat ⁶.»

On le voit, la confusion règne. Pour tenter d'y mettre de l'ordre il nous a semblé bon de remonter le temps, c'est-à-dire de décrire et, surtout, d'analyser le Saint-Jean-Baptiste d'aujourd'hui puis, au gré des documents d'archives disponibles et de la lecture du plan actuel, de repérer les formes successives de l'église au cours des siècles. Précisons que nous prendrons dans nos analyses le parti de l'orientation ⁷. L'abside ⁸ sera considérée comme étant tournée vers Jérusalem, vers l'est, comme c'est la plupart du temps le cas mais pas toujours, la façade vers l'ouest. Conséquence de ce qui précède, il y aura un côté nord et un côté sud. Le lecteur doit savoir qu'une église, comme la croix du Christ, possède une branche verticale longue et une branche horizontale plus courte, croisant la précédente. La verticale aligne la nef, la croisée du transept, le chœur et l'abside. L'horizontale est le transept, composé d'un croisillon nord, d'un croisillon sud et, surtout, de la croisée du transept à l'endroit, justement, où la branche horizontale de la croix coupe la verticale. Nous tiendrons en outre souvent compte de l'idée de modernité qui se fait jour au cours et, bien entendu, après le Concile de Trente. Il y aura, en Corse comme ailleurs, des églises, ou des parties d'églises *alla moderna* opposées à celles *all'antica*.

I - État actuel de Saint-Jean-Baptiste

Si l'église se voit de très loin, de la mer ou depuis les montagnes, découpant sur le ciel sa majestueuse coupole au sommet de la citadelle, elle n'est que malaisément visible de ses paroissiens qui manquent de hauteur et de recul pour la contempler. Il nous semble profitable d'examiner dans un premier temps son plan et de délaissier les titulatures des chapelles/autels que nous aborderons plus tard.

1 - Le plan

Tout plan – nous avons réalisé celui-ci nous-même – permet de comprendre un édifice bien mieux qu'en y pénétrant et en se déplaçant à l'intérieur. Les rapports de forces, d'équilibre ou de déséquilibre, les proportions relatives des divers membres s'y donnent à lire de manière plus explicite. Ce qui était perçu par les sens devient connu par la raison – du moins peut-on l'espérer. Réaliser un plan est une expérience enrichissante qui possède quelques parentés avec l'appropriation symbolique.

Le plan de Saint-Jean-Baptiste (fig. I) est en croix grecque⁹. Ce type de plan centré donne une grande, voire une meilleure impression d'équilibre que celui en croix latine. On notera que les massifs est et ouest, avec leurs deux chapelles respectives sont – presque seulement! Car les chapelles est sont plus étroites et plus longues que celles de l'ouest – de taille égale. On remarquera encore que l'équilibre des deux bras de la croix n'est pas absolu, le membre horizontal ou transversal étant plus court que le vertical. Enfin l'abside, constituée derrière l'autel majeur d'un rectangle suivi d'un demi-cercle, apparaît hors de ce système, excentrée par le fait. En d'autres termes l'abside rompt l'équilibre apparent.

La nef centrale, qui n'apparaît qu'à l'est et à l'ouest de la majestueuse coupole qui la déborde au nord et au sud, est flanquée de ce que l'on pourrait nommer des nefs latérales ou collatérales, eux aussi très courts car interrompus par les croisillons du transept et le débordement de la coupole. Les autels des chapelles latérales est ne sont pas adossés aux murs gouttereaux nord et sud mais bien aux murs est. Calvi reprend ici une disposition rencontrée dans la cathédrale de l'Assomption de Bastia début XVII^e et dans les quatre collégiales érigées en Corse autour de 1750¹⁰. Répétons

encore que ces courts collatéraux, abritant des autels et que l'on peut aussi nommer chapelles, n'ont pas les mêmes dimensions, particulièrement en largeur, à l'est et à l'ouest.

La coupole¹¹, formée de huit quartiers alternativement étroits et larges, éclairée par une large et haute lanterne, a un diamètre d'environ douze mètres. Cela semble peu face aux quarante mètres de l'inégalable Saint-Pierre de Rome ou à la coupole du Gesù, à Rome toujours. Elle possède pourtant les dimensions de celle d'une autre église prestigieuse de la ville éternelle, Saint-Luc-et-Sainte-Martine. La coupole calvaise prend d'autant plus d'importance qu'elle constitue à elle seule le tiers de la surface totale de l'église considérée hors des bâtiments d'habitation qui l'entourent.

Le chœur a été dessiné avec subtilité. Il est habituellement constitué, en plan, du rectangle précédant l'abside, rectangle que nous avons inclus dans l'abside justement s'agissant de Calvi, particulièrement parce que placé derrière l'autel majeur. Cependant, et tout aussi normalement, le chœur est toujours surélevé par rapport à la nef. Il l'est effectivement de trois marches à Calvi. Pourtant, si l'on veut bien examiner quels espaces séparent cette frontière de trois degrés – nef et chœur – on constatera que le chœur calvais englobe presque toute la moitié est de l'église. Il contient l'abside, les chapelles ou collatérales est et avance presque jusqu'au centre de la croisée du transept, presque sous l'axe vertical de la coupole. Il convient de savoir que la cathédrale calvaise était desservie par un clergé plus que nombreux¹² au regard des normes actuelles et qu'il fallait beaucoup d'espace pour l'abriter lors des grandes cérémonies. On observera enfin que des bâtiments, autrefois épiscopaux, enserrent l'église au nord et au sud. Les seconds, vus de la place en contrebas, semblent monter aussi haut que le croisillon qu'ils masquent.

Pour conclure sur le plan on insistera sur le hiatus observable entre les chapelles est et ouest. Il est très difficile de croire qu'une telle dissymétrie puisse être le produit d'un dessein conscient. Un tel dessin final, contraire à tous les usages, ne peut être que le résultat de vicissitudes involontairement subies.

2 - L'élévation

Ce terme désigne la représentation graphique sans utilisation de la perspective d'une des faces verti-

cales, intérieure ou extérieure, d'un bâtiment. Construite de façon géométrique, tout comme le plan, elle permet d'avoir une vue "raisonnée" du développement en hauteur de l'édifice. Celle que nous donnons (fig. II) de l'actuel Saint-Jean-Baptiste est une vue en coupe.

Les problèmes posés par la forme en croix grecque particulière de Calvi s'y lisent encore mieux que sur le plan. Nous voyons encore plus distinctement que les chapelles est et ouest, dont on ne voit ici que les arcs marquant leurs entrées, sont loin d'être symétriques, ceux des premières étant beaucoup plus bas que ceux des secondes. Nous constatons aussi que les voûtes de la nef centrale dans son côté est et du "faux chœur" sont à la même hauteur et se différencient mal. Nous notons encore combien les marches qui viennent séparer le "vrai chœur" du reste de l'église avancent largement vers l'ouest et combien l'autel majeur est éloigné du mur de fond de l'abside, afin de permettre aux nombreux ecclésiastiques du chapitre de se loger derrière lui, et est, lui aussi, surélevé par sa *bradella*¹⁵.

Les entablements¹⁶, bien que tous d'ordre corinthien, sont néanmoins de deux types. Le premier, particulièrement puissant, couronne les huit pilastres extrêmement forts soutenant la coupole. Le second, plus léger, règne sur tout le reste de l'édifice: chapelles ouest, est, "faux chœur" et abside. Les *cappelloni*, les grandes chapelles logées dans les croisillons du transept, possédant aussi un entablement du second type, ont leur arc d'entrée passant¹⁵ légèrement le premier entablement, celui encerclant la base de la coupole et que nous avons qualifié de puissant - l'architrave totalement et la frise en partie. Mais, si les arcs des chapelles ouest prennent naissance au-dessus de l'entablement du second type, celui de l'église tout entière, ceux des chapelles est sont entièrement contenus sous cet entablement qu'ils ne tentent même pas de passer. Le hiatus est/ouest se voit donc renforcé par ce malencontreux dispositif.

Si la coupole apparaît aussi puissante, voire envahissante que sur le plan, l'absence de son tambour, si périlleux pour la construction, saute aux yeux. Ce problème n'est pas particulier à Calvi. Les rares églises à coupole corses sont presque toujours privées de tambour. Ce sera le cas à Saint-Augustin de Montemaggiore, dans la *pieve* voisine de Pino, comme nous le verrons plus loin. Seule, parmi les églises de dimensions conséquentes, la cathédrale de l'Assomption d'Ajaccio possède une coupole

sur tambour. L'église Sainte-Lucie de Cateri et la chapelle Saint-François de Monticello, construites ainsi, ne sont que de petits bâtiments coiffés de petites coupoles¹⁶. Remarquons à Calvi les grandes dimensions de la lanterne destinée, comme partout, à laisser pénétrer la lumière - divine? - à l'intérieur de l'édifice.

Le chœur montre, grâce à la représentation en coupe, son énorme importance. Il occupe, en longueur, pratiquement la moitié du bâtiment. Surélevé de trois marches, il loge l'autel majeur, surélevé lui aussi des trois degrés de sa *bradella*, en son milieu, laissant derrière lui la place nécessaire pour accueillir les chanoines de la cathédrale que fut un temps Saint-Jean-Baptiste. Si l'état actuel montre quinze stalles dans l'abside (fig. I), les documents du milieu du XVIII^e dénombrent quarante-six prêtres et clercs pour la cité de Calvi, dont trente-six pour le seul Saint-Jean-Baptiste et dix pour Santa Maria del Borgo¹⁷, église située dans l'actuelle ville neuve. Ce nombreux clergé¹⁸ trouvait toute la place nécessaire, derrière et devant l'autel majeur, quand il se réunissait pour les cérémonies les plus importantes.

3 - La façade

En élévation la façade confesse sa relative modestie. Il convient de savoir qu'elle donne sur une rue fort étroite (fig. II) et qu'elle ne saurait être contemplée de loin sinon de côté. Elle ne peut jouer son rôle de frontispice, ainsi qu'on la nommait aux XVII^e et XVIII^e siècles français, fermant la nef sur l'extérieur avec une décoration signifiante, de *frontispizio* comme la baptisent les différents inventaires corses de la même époque. En plan (fig. I) elle se donne à voir avec un décor des plus sommaires, deux groupes de puissants pilastres superposés de part et d'autre de la porte d'entrée. Elle englobe, d'autre part, aussi bien l'église proprement dite que les bâtiments épiscopaux situés côté sud. Ainsi composée elle ne rend pas compte avec exactitude, sinon avec franchise, de ce qu'elle masque ou ferme. Placée comme nous l'avons dit, elle ne pouvait le faire et, si on peut le regretter, on ne saurait le lui reprocher. Sa grande, voire excessive simplicité pour un bâtiment aussi prestigieux sur les plans architectural et symbolique, n'est que la conséquence de sa situation à l'intérieur de la cité.

Pour conclure sur cette première partie consacrée au Saint-Jean-Baptiste actuel, il convient de souli-

gner les énormes problèmes que pose son analyse. La situation de l'église, au sommet de la citadelle, entourée de maisons qui la serrent de très près, ne prédisposait pas le bâtiment à s'offrir aux regards. D'autre part, si l'église est à plan centré, on a remarqué que son ensemble chœur – au sens purement architectural du terme – /abside était excentré. On a par ailleurs souligné le hiatus qui existait entre la forme des chapelles est et celles de l'ouest. Il est clair qu'un architecte digne de ce nom n'aurait jamais projeté et réalisé un tel dessin. En clair le plan de Calvi ne résulte manifestement pas d'un dessein clairement formé mais est forcément le produit de campagnes, voire de vicissitudes successives qu'il convient de décoder.

II - Histoire de la structure de Saint-Jean-Baptiste de Calvi

L'examen du plan actuel tel que nous l'avons relevé, s'il permet d'émettre justement quelques hypothèses, ne saurait nous autoriser à remonter à ou aux églises d'origine ou précédentes. Fort heureusement des documents d'archives de deux provenances viennent à notre secours.

Le premier, conservé aux archives de Gênes¹⁹, figure en plan l'ancien Saint-Jean-Baptiste en 1624 avec le projet d'édifier un chœur *alla moderna*. Les documents suivants sont deux plans indiquant l'aspect extérieur de l'édifice, c'est-à-dire son emprise au sol et ses couvertures, conservés aux archives de l'Armée de Terre²⁰, datés de 1773 et 1779. Aucun de ces documents ne présente de coupes.

1- Description du plan de 1624

Ce plan (fig. III) daté du 02/08/1624, le seul qui nous soit parvenu mais qui n'était bien entendu pas unique, est un dessin de 43 par 30 cm environ, réalisé à la sépia avec des parties à l'aquarelle. Le document comporte des mentions manuscrites dans sa partie supérieure, rédigées par Giovanni Battista Garello qui fut envoyé en mission à Calvi par la Sérénissime. Il considère les projets de modification de l'église, consécutifs à la requête de G.B. Savelli agissant en tant qu'héritier d'un certain Aurelio Ambrosini qui avait laissé les capitaux nécessaires à ces travaux, et s'assure qu'ils ne seront en rien préjudiciables aux fortifications calvaises: «... *le fabbriche non possono in nessuna*

maniera pregiudicare alle fortificazione di questo luogo restando ... in mezzo alle case...» Il constate qu'il n'y a pas d'opposants à la construction «... *ecetto un certo Giuseppe di quale si prenderebbe una casetta...*» La maison de Giuseppe – à droite du chœur – n'est pas la seule menacée mais il est le seul à faire opposition. Il est cependant prêt à la céder si ... on lui en offre un bon prix! Une seconde maison, appartenant à Giovanni Paolo, doit être démolie mais ce dernier la céderait volontiers "gratuitement" si on lui en construisait ailleurs une identique. Le bâtiment couperait en outre une rue, ce dont personne ne s'inquiète, qu'il suffirait d'infléchir. Ces contraintes, poursuit le document, sont peu de chose face au supplément de beauté et de dignité que les modifications projetées apporteraient à l'église.

Le plan de Garello est d'une lecture pour le moins difficile! Dans notre restitution nous avons figuré les bâtiments anciens, ceux existant en 1624, d'époques différentes ainsi que nous le verrons, en noir ou, pour leur mur est, en blanc entre deux fortes lignes noires. Le chœur projeté et la sacristie qui le flanque au nord sont en hachuré. La voirie existante ou projetée, les maisons restantes, en ruines – *casa rotta a piano di terra* – ou à démolir, les terrains à bâtir – *sitto* – sont en traits noirs fins ou pointillés.

Considérons dans un premier temps l'existant en 1624 figuré, rappelons-le, en noir. Nous voyons une nef centrale (fig. III, en I) de quatre travées, orientée ouest/est depuis la porte d'entrée jusqu'à l'autel majeur adossé au mur est – figuré en blanc entre deux fortes lignes noires –, bordée de deux nefs latérales inégales. Celle du nord (fig. III, en II) est de forme régulière alors que celle du sud (fig. III, en III) est irrégulière avec un mur goutte-reau infléchi et logeant une large – et ancienne? – porte d'entrée. L'église a-t-elle été réorientée? Cela semble possible. Notons que ce mur sud est percé d'une excroissance abritant une chapelle dans sa partie est. Les trois nefs dont nous venons de traiter – il y en a une quatrième (fig. III, en IV) complètement au nord dont nous parlerons plus tard – reposent, en plus des murs – celui du nord a été démolí pour communiquer avec la quatrième nef que nous venons de mentionner – sur six fins piliers. Cela signifie que le couverture²¹ n'était alors pas voûté, car des voûtes auraient été trop lourdes pour d'aussi faibles supports, mais en charpente. Si on relit Tencajoli²² on note que le

vieux Calvi fut victime des canons de la flotte franco-turque en 1555 et endommagé par un incendie qui fit cent vingt victimes en 1568. Que devint alors Saint-Jean-Baptiste? Il est plus que probable que l'église n'avait plus de toit, ou un toit en partie détruit lorsque Garelo vint en mission en 1624. Cela n'empêchait pas, comme ailleurs, d'y célébrer mais c'était là une situation qui durait depuis trop longtemps, d'autant plus que Saint-Jean-Baptiste avait été élevé au rang de pro cathédrale en 1576 sous Grégoire XIII, élévation confirmée en 1625 par Urbain VIII. Il devenait urgent d'agir.

Nous avons mentionné un peu plus haut une quatrième nef latérale côté nord (fig. II, en IV). Nous constatons qu'elle est séparée de la troisième (fig. III, en II) par quatre marches rachatant la différence de hauteurs de leurs sols respectifs. Il y avait peut-être un mur en lieu et place de ces degrés, mur démoli ultérieurement et dont il reste le reliquat d'un pilier au milieu de l'escalier. Cette quatrième nef latérale était, à l'origine, une ancienne église qui s'étendait peut-être plus au sud, sur l'emplacement des trois nefs de l'église du XV^e/XVI^e siècles. Il lui reste deux autels latéraux et son clocher. Il est, dans l'état actuel des connaissances, impossible de la dater sinon en disant qu'elle est antérieure au XV^e siècle, peut-être du XIII^e comme l'indique l'enquête de 1905, ce qui est peu de chose. Était-elle romane? Sans doute oui, dans le sens que l'on peut donner à ce terme dans une île ou perdurait un Roman plus que tardif comme le remarque Prosper Mérimée²³. Nous voyons que ce Saint-Jean-Baptiste primitif a conservé sa porte d'entrée, au nord de celle des XV^e/XVI^e siècles, qui, fournissant sans doute l'emplacement de l'axe central de cette église, prouverait qu'elle s'étendait en partie sur l'emplacement de l'église des XV^e/XVI^e siècles (fig. III, en II). Les quatre marches auraient été alors rendues nécessaires parce que le sol de la nouvelle église des XV^e et XVI^e siècles, compte tenu de la configuration du terrain en pente, ne se trouvait plus à la même hauteur que celui de l'église primitive.

Quoi qu'il en soit en 1624 Saint-Jean-Baptiste se présente sous la forme complètement contournée d'une vaste église, figurée ici (fig. III) en traits noirs épais, plus large que longue, avec trois portes d'entrée distribuées, comme ses autels majeur et latéraux, au mépris de toute logique. L'autel majeur de cette église résultant des transformations évoquées se trouve adossé au mur est au lieu

d'être dans un chœur et devant une abside. Sans doute à la suite des bombardements franco-turcs de 1555 qui avaient dû détruire totalement le chœur et l'abside de cette église résultante – chœur et abside qui avaient dû exister n'en doutons pas – et conduire à l'édification de ce mur fermant le côté est ouvert – mur qui, rappelons-le est figuré sur notre plan en blanc entre deux forts traits noirs – des particuliers se sont précipités pour édifier des maisons d'habitation derrière cette nouvelle fermeture. Ce sont ces maisons qui doivent maintenant, en 1624, être détruites afin d'obtenir l'espace suffisant pour moderniser l'église en réalisant un chœur *alla moderna*.

La partie moderne projetée (fig. III) – figurée en hachuré sur le plan par nous restitué mais réalisée à l'aquarelle en jaune sur une retombe cachant les maisons mais pouvant se soulever pour les montrer sur l'original – se présente comme un ensemble chœur/abside bordé d'une sacristie et de deux chapelles latérales. Celle de gauche est dite, sur le document génois réalisé par Garelo, *della madona*. Il ne fait pas de doute qu'il s'agissait de la chapelle de la remise du Rosaire. Celle de droite est dite *capella dello magnifico* sans autre précision, faisant allusion au propriétaire du juspatronat²⁴ dont la magnificence faisait qu'il était connu de tous. L'autel majeur projeté n'est pas dessiné tel qu'il se présente aujourd'hui (Comparer les figures I et III) mais est adossé à un mur cloison percé de deux ouvertures latérales pour passer derrière, dans l'abside.

On note immédiatement que le chœur projeté n'est pas exactement dans l'axe de l'église existante. Une telle attitude ne possède apparemment aucune logique. Certes on prévoyait de détruire au plus vite le mur est de l'église existante – celui figuré en blanc entre deux forts traits noirs – pour la réutiliser en la réunissant au nouveau dessin. Il est clair, particulièrement à cause de ce désaxé, que cette réunion n'était considérée que comme provisoire. Dans une campagne future on détruira l'église actuelle, celle de 1624 bien sûr (fig. III, en I, II et III), pour en bâtir une nouvelle qui soit dans un style architectural *alla moderna* comme le chœur projeté. Dans un premier temps, sans doute jusqu'au début du XVIII^e siècle, Saint-Jean-Baptiste se présente comme une juxtaposition entre une église – ou deux! – ancienne et une moderne. Encore une fois Calvi n'est pas un cas isolé et cette pratique, dictée par la nécessité, est courante.

2 - Description des plans conservés par l'Armée de Terre

Ces plans (fig. IV et V) datés, rappelons-le, de 1773 et 1779, n'apportent que peu de chose. Les militaires du Royaume de France, comme ceux de la République de Gênes un siècle et demi plus tôt, ne se préoccupent que de l'impact du bâtiment sur les lignes de défense. Les plans français sont néanmoins beaucoup plus sommaires que le génois et ne renseignent en rien sur les distributions internes de l'église. On peut même douter, en les observant avec attention, du soin ayant présidé à leur élaboration. Celui de 1779 montre un toit de la nef côté ouest en avancée sur le nu de la façade qui, on l'a vu, est au contraire rectiligne et sans relief. On notera encore des différences, difficilement justifiables sur un écart de six années seulement, au niveau des bâtiments d'habitation ou épiscopaux flanquant l'église. On remarque des différences du même type pour les bâtiments situés en face et autour d'elle.

Ces réserves faites, ils sembleraient néanmoins indiquer qu'une évolution fondamentale est intervenue entre 1773 et 1779. Le plan le plus récent figure la coupole que ne montre pas le plan le plus ancien. Cela tendrait à prouver que cette majestueuse coupole octogonale, qui donne toute sa prestance à l'église, fut édifiée après 1773 et était terminée en 1779, au moment où la Corse est française donc. N'oublions cependant pas que si l'île appartient déjà politiquement à la France, sa culture est encore, et pour longtemps, italienne. Ce sont des maçons et des architectes de culture italienne qui terminent les églises baroques de Corse jusqu'au milieu du XIX^e! Des doutes sur cette datation de la coupole naissent cependant d'un nouvel examen plus attentif des plans de l'Armée de Terre. L'excroissance sud-ouest de l'église, qui n'eut aucune raison d'être modifiée car elle loge la chapelle dite actuellement de Saint-Gaétan (fig. I, 7), a changé de taille d'un plan à l'autre! L'ensemble chœur/abside aussi et la sacristie a disparu entre 1773 et 1779. Or elle est bien là aujourd'hui. A-t-elle été détruite puis reconstruite à l'identique? Cela semble, bien entendu, très improbable. À vrai dire ces plans sont plus que sommaires.

Le premier plan a-t-il alors négligé une coupole déjà présente? Nous serions tenté de répondre par l'affirmative tant les ingénieurs de l'Armée semblent peu intéressés par Saint-Jean-Baptiste et daterions volontiers la coupole d'un demi-siècle auparavant.

3 - L'évolution du bâtiment à travers le temps

Bien que nous ayons donné, au cours des descriptions des plans successifs, quelques indications sur cette évolution, il convient d'y revenir pour la préciser chronologiquement. Saint-Jean-Baptiste se présentait, avant le XV^e siècle, sous la forme d'une église romane tardive. On en voit le reliquat, sur le plan de 1624, dans le collatéral nord (fig. III, en IV), orienté ouest/est, celui que nous avons nommé quatrième au cours de nos développements. Elle se présentait avec un petit clocher central et deux chapelles latérales. Se prolongeant sans doute vers le sud, elle vit cette partie sud détruite vers le XV^e siècle pour édifier une nouvelle église à trois nefs, toujours orientée ouest/est, avec un ensemble chœur/abside détruit par les bombardements franco-turcs de 1555 et/ou l'incendie qui suivit.

Le côté est fut alors fermé par un mur auquel on adossa, après déplacement sans doute, l'autel majeur présent sur le plan de 1624. C'est à cette date que l'on forma le dessein d'un ensemble chœur/abside modernisé à bâtir sur les démolitions des maisons qui étaient venues s'installer là entre le milieu du XVI^e et 1624. On peut raisonnablement admettre que ce chœur, qui a vu ses chapelles latérales rétrécies par rapport au projet d'origine (comparer les fig. I et III), fut édifié dans les années qui suivirent, en tout cas sans doute avant la fin du XVII^e siècle. On unifia alors le chœur nouveau et l'ancienne église, en détruisant le mur est de cette dernière – celui figuré en blanc entre deux épais traits noirs –, pour former un ensemble vaste mais particulièrement mal formé avec déplacement de l'autel majeur. Ce n'est qu'au milieu du XVIII^e, pensons-nous, que l'on détruisit la seconde église pour édifier le bâtiment à plan centré actuel avec sa puissante coupole.

Au final ce ne furent pas moins de trois églises successives qui constituèrent Saint-Jean-Baptiste. Deux au moins, et par deux fois, cohabitèrent durant un laps de temps très long à chaque fois: deux siècles et demi pour la première juxtaposition des églises un et deux (voir dans fig. III, la somme de IV + I, II et III), un demi-siècle pour celle des églises deux et trois – celle résultant de la réunion des quatre nefs précitées et du chœur moderne –, trois siècles au total. Cela ne se fit pas sans problème pour la pratique liturgique ce que ne laisserait pas penser le Saint-Jean-Baptiste actuel si bien formé malgré les quelques hiatus relevés.

En conclusion de cette partie consacrée à l'histoire du bâtiment on peut affirmer que les différents plans ont parlé... un peu mais sans doute pas totalement. Ils ont permis une interprétation, une lecture logique qui se tiennent, ce que n'aurait pu faire le seul plan actuel. Ces documents d'archives ont éclairé l'histoire d'une église prestigieuse. D'autres documents, écrits divers et non plus plans dessinés, existent et peuvent apporter leur contribution à la compréhension de l'évolution de cette cathédrale.

III - Les documents historiques écrits concernant Saint-Jean-Baptiste de Calvi

Ils sont conservés aux archives départementales de la Corse du sud à Ajaccio. Ce sont, pour l'essentiel, des comptes rendus de visites pastorales du milieu du XVIII^e siècle. Ils ne pourront apporter la même précision que les plans – celui des archives de Gênes surtout – pour la définition des contours architectoniques du bâtiment. Mais, nommant à quelques années d'intervalle les dédicaces des différentes chapelles, ils éclaireront, par la comparaison avec l'aspect d'aujourd'hui, les profonds bouleversements que subit un Saint-Jean-Baptiste dont il convient, encore une fois, de fixer l'état actuel.

1 - Les dédicaces des chapelles aujourd'hui

S'il est difficile de savoir avec certitude à quelle dévotion les chapelles latérales de Calvi sont encore dédiées aujourd'hui, c'est-à-dire depuis le Concordat de 1801, la lecture de Tencajoli et une observation attentive peuvent en donner une idée assez précise. Les affirmations de l'irrédentiste italien proviennent des renseignements fournis par les curés de 1930 dont la perte de la culture catholique et baroque n'est plus à prouver. Ils nomment souvent les chapelles d'après les statues sulpiciennes²⁵ en plâtre qu'elles abritent et Tencajoli enregistre. Nous avons numéroté les chapelles sur le plan de 1 à 6 (fig. 1).

La chapelle 1 peut être attribuée à saint François-Xavier²⁶. L'autel, très simple en bois et maçonnerie, porte une statue sulpicienne de l'apôtre des Indes mais, surtout, un tableau figurant la Vierge à l'Enfant couronnée par des anges. À ses pieds sont saint François d'Assise et un autre franciscain. Plus bas apparaissent saint François-Xavier à droite entrouvrant sa chemise et l'archange saint Michel à gauche. L'association des deux François, l'ancien

et le moderne, le franciscain et le jésuite, les seconds suivant presque partout les pas des premiers qu'ils apprirent à apprécier, renforce cette idée de dédicace à l'apôtre des Indes déjà véhiculée par la statue sulpicienne. Cependant Xavier est en bas et le *poverello* en haut. Le tableau proviendrait-il d'un des couvents franciscains de Calvi et n'avait-il pas été prévu et acheté, à défaut d'être commandé, pour Saint-Jean-Baptiste? En 2 est le baptistère offert en 1568 par un calvais vivant en Espagne, Iovannantonio Vincentello. En 3, dans le croisillon nord du transept, est la chapelle de saint Antoine de Padoue ainsi que l'attestent quelques ex-votos et une statue sulpicienne du saint franciscain. L'autel, en maçonnerie et bois, est plus que simple et le dispositif apparaît bien insignifiant dans un espace architectural – celui donc du croisillon du transept – aussi vaste et prestigieux. En 4 est la chapelle de la Vierge de la Guadeloupe si l'on en croit Tencajoli! Cette attribution, dans l'acculturation qu'elle manifeste, frise le ridicule. L'autel est très élaboré avec une cuve surmontée de deux colonnes torsées portant un entablement se résolvant en un fronton courbe interrompu. Deux anges en amortissement terminent les axes des colonnes. La niche centrale est restée vide mais est entourée de quatorze prédelles figurant les vies de Marie et de Jésus comme dans les autels de la remise du Rosaire²⁷. Une inscription à droite de l'autel indique qu'il a été dédié à la Vierge, béni par le pape Benoît XIII et l'évêque de Sagone M^{gr} Giustiniani en 1730.

En 5 est, selon Tencajoli, la chapelle du Saint Crucifix avec un autel identique et symétrique au précédent, très élaboré donc. Pourtant l'habituel relief placé sur la cuve de l'autel figure une Immaculée Conception irradiant des rayons depuis son cœur. Un cartouche, placé dans le fronton, donne à lire les lettres I.H.S.²⁸. Dans la niche est un crucifix sombre qui aurait sauvé la ville de l'assaut franco-turc de 1555. Sur le mur sud de cette chapelle est un tableau figurant le saint franciscain Pascal Baylon²⁹ adorant la monstre. Il est clair que cette toile n'a rien à faire ici et qu'elle provient de l'un des couvents calvais dédiés à saint François. La chapelle du croisillon sud du transept, en 6 donc, est attribuée par Tencajoli à saint Joseph au vu de la statue naïve³⁰ logée dans la niche de l'autel en bois peint. Pourtant une série d'inscriptions étagées en hauteur attribue l'autel à saint Vincent martyr³¹. La supérieure annonce qu'il y a là une « Relique³² du corps de saint Vincent martyr avec une ampou-

le contenant son sang »; en-dessous et à gauche une seconde dit « Martius de Marinis, évêque de Sagone (1658- 1676), la donna à la communauté de Calvi, cité très fidèle l'an 1658 »; la troisième, à droite, affirme que « Giovanni Domenico Cavagnari, évêque de Sagone (1714-1726), la reconnut et dans cette nouvelle capsule le (le sang de saint Vincent) laissa reposer »; plus bas enfin la dernière conclut ainsi: « Honneur, vertu et gloire au divin Vincent martyr protecteur, grâce à la toujours Vierge mère de Dieu qui intercède pour protéger et immuniser la cité de Calvi dans le combat. » Cette chapelle est encombrée de statues qui n'ont rien à y faire: de saint Jean-Baptiste, du Sacré Cœur de Jésus, de saint Gaétan ³³. La dernière chapelle, la 7, est aujourd'hui absolument vide alors que la tradition l'attribue à saint Gaétan!

Tout semble en désordre: appellations fantaisistes, tableaux provenant d'autres bâtiments, statues déplacées à l'intérieur même de Saint-Jean-Baptiste, d'un autel à l'autre, statues accumulées en un endroit sans lien logique avec lui. Cela est pourtant peu de chose face aux profonds bouleversements qu'a vu se dérouler sur plusieurs siècles le décor de l'église et que dénoncent les différentes visites pastorales.

2 - Les comptes-rendus de visites pastorales

Les visites pastorales, rendues obligatoires par le Concile de Trente, sont faites par un évêque dans son propre diocèse. Le prélat est en véritable inspection, vérifiant tous les aspects matériels de l'église – état du bénéfice ³⁴, salubrité de l'architecture, état des autels, de leurs statues et tableaux, présence en nombre décent des ornements sacrés – et spirituels du clergé – comportement, connaissances liturgiques – qu'il consigne dans un compte-rendu à la rédaction codifiée. Ces visites, détournées de leur but originel par notre observation d'aujourd'hui, sont une mine de renseignements pour les chercheurs.

La visite réalisée en 1727 par l'évêque Pietro Maria Giustiniani ³⁵ pointe quelques habituels manquements: les nappes des différents autels doivent être réalisées en lin et être parfaitement blanches, le baptistère doit être revêtu à l'intérieur de soie blanche ou, à défaut, de lin... On relève surtout qu'il y a, le prélat ne dit pas où, une chapelle de juspatronat dédiée à l'Immaculée Conception. Nous avons noté, un peu plus haut, un relief de l'Immaculée Conception sur l'autel du Saint Cru-

cifix et il ne fait pas de doute pour nous que cette chapelle 5 (fig. 1) était dédiée à la *Purissima* au début du XVIII^e. D'ailleurs M^{re} Giustiniani poursuit en disant qu'il faut citer les possesseurs de cette chapelle qui, la laissant indécrite, risquent d'en perdre le juspatronat ³⁶. Il semble bien qu'il leur ait été finalement retiré ce qui expliquerait, avec la sécularisation des couvents en 1790, le repli en ce lieu du tableau de saint Pascal Baylon et la nouvelle dédicace au Saint Crucifix. Giustiniani parle aussi d'un autel de saint Antoine de Padoue sans préciser sa localisation mais, surtout, de l'autel de la Transfiguration ³⁷, si important mais dont il ne reste aucune trace. Si l'on veut bien se rappeler que le thème demande généralement un large développement pictural, on admettra aisément que cet autel ne pouvait être logiquement installé que dans l'un des croisillons du transept, là où l'on rencontre aujourd'hui les autels de saint Antoine de Padoue et de saint Joseph. Le second ayant été sans doute dédié à saint Vincent, il semble bien que la Transfiguration aurait dû, aurait pu avoir été logée dans le croisillon nord. L'évêque mentionne aussi l'autel de saint François-Xavier qui, nous n'avons aucune raison d'en douter, était à son emplacement actuel (fig. 1, en 1).

La visite du 31 mars 1753, réalisée un quart de siècle après par M^{re} Giuseppe Maria Massoni, originaire de la paroisse Saint-Blaise de Calenzana, reprend les mêmes vérifications pointilleuses. Outre l'ordre donné de mettre un tabernacle sur l'autel majeur, de réparer quelques pixides et de conserver de manière plus efficace les saintes reliques, l'évêque ordonne que l'on place la statue prévue pour la niche de l'autel de la remise du Rosaire sous peine d'avoir à payer une amende de quinze lires. Cela fut sans doute fait car, selon l'enquête de 1905, cette statue « qui se trouve en vénération depuis un temps immémorial », était dans « une chapelle qui lui est dédiée à droite du maître autel », c'est-à-dire dans ce que l'on nomme l'autel de Notre-Dame de la Guadeloupe en 1932 et qui fut toujours l'autel du Rosaire. Rappelons que la statue est de nouveau absente aujourd'hui! M^{re} Massoni a bien vu la chapelle de l'Immaculée Conception puisqu'il la nomme et ordonne que l'on remédie aux trous qui déparent ses confessionnaux. Rappelons, encore une fois, que cette chapelle est dédiée de nos jours au Saint Crucifix. Il y a plus. L'évêque donne des instructions pour que l'on répare la *bradella* de l'autel des âmes du Purgatoire ³⁸ et que l'on modifie le visage de Marie

sur son tableau en lui donnant un air plus pieux. Si ce dernier ordre n'était pas suivi d'effet la toile serait interdite car non orthodoxe. Dans l'état actuel de nos recherches il nous est impossible de dire où se trouvait cette bien présente chapelle. Massoni voit une autre chapelle dédiée à Notre-Dame du Bon Secours et demande que son tableau soit restauré dans les quatre mois sous peine d'être interdit. Il demande aussi que l'on restaure la façade de l'autel dans les deux mois. Cette autre chapelle ne peut être localisée.

L'évêque revient le 23 avril de cette même année 1753. Inspectant l'autel de la remise du Rosaire, il ordonne que l'on renforce la porte du tabernacle et qu'on la dote d'une clef, qu'on nettoie les socles des colonnes, que l'on mette la dernière main aux degrés situés au-dessus de la table du sacrifice et que l'on termine la *bradella*. Comme il ne parle plus de la statue on peut supposer que les responsables l'ont bien placée dans la niche prévue pour l'accueillir. Il revient sur l'autel *del Purgatorio*, celui qu'il nommait *delle Sante Anime* vingt jours plus tôt, pour demander une clef pour le tabernacle et le renforcement de la *bradella*. Le problème se corse, si l'on ose dire, quand Massoni parle d'un autel de l'Annonciation, invisible aujourd'hui et dont il n'a pas été question jusque-là, et d'un autel de Notre-Dame-du-Mont-Carmel³⁹. Où étaient-ils logés? Il est malheureusement difficile de le dire. Pourquoi n'en parle-t-on pas en 1727? Ont-ils été fondés entre 1727 et 1753, au moment où l'église avait dû recevoir sa majestueuse coupole? cela nous semble bien probable.

3 - Les enseignements fournis par ces documents d'archives

Nous venons de les effleurer. Il nous semble cependant que les comptes-rendus des visites pastorales en disent beaucoup plus.

Les autels de la remise du Rosaire et de l'Immaculée Conception sont encore présents aujourd'hui même si le premier reçut un nom fantaisiste en 1932 et le second devint celui du Saint Crucifix. Si le visiteur de 1727 ne mentionne pas l'autel du Rosaire cela ne signifie pas obligatoirement qu'il n'était pas présent. Il se peut fort bien que l'évêque n'ait rien eu à lui reprocher. On pourrait objecter que l'inscription placée à sa droite, précisant qu'il fut béni par Benoît XIII et l'évêque de Sagone en 1730 et qu'il obtint à cette occasion des indulgences perpétuelles, pourrait dater sa cons-

truction. Nous avons pourtant vu qu'il était projeté dès 1624 avec le plan de Garello; il nous étonnerait qu'on ait attendu si longtemps pour fonder un autel à la dévotion la plus populaire du monde catholique de l'époque moderne⁴⁰. Ces deux autels, mentionnés en 1753, n'ont jamais changé de place.

Nous avons vu que la seconde de nos deux visites pastorales citait, outre ceux du Rosaire et de l'Immaculée Conception, les autels des âmes du Purgatoire, de l'Annonciation, de Notre-Dame du bon secours et de Notre-Dame-du-Mont-Carmel ou de la remise du Scapulaire sans préciser leur localisation. Cependant le plan définitif et actuel de Saint-Jean-Baptiste montre que l'église avait six chapelles latérales ou autels secondaires. Sachant que ceux du Rosaire et de l'Immaculée Conception sont dans les chapelles est, les quatre derniers cités se trouvaient obligatoirement dans les quatre volumes architecturaux qui restent, à savoir les deux croisillons du transept et les deux chapelles ouest. Que devient alors l'autel de saint Gaétan?! Reste l'autel de la Transfiguration mentionné en 1727 et absent en 1753. Aurait-il pu être oublié? Cela semble exclu tant cette visite, contrairement à la précédente, recense tout. Il faut donc admettre que cet autel a disparu entre ces deux dates. Connaissant le prestige d'une telle dédicace, il fallait un événement exceptionnel pour le supprimer. Il nous faut admettre qu'elle n'était forcément pas dans l'un des croisillons, contrairement à ce que nous aurions pu croire, puisqu'ils étaient obligatoirement occupés par l'un des quatre derniers autels cités plus haut. En conséquence l'autel de la Transfiguration était dans l'ancienne église (fig. III), sans que l'on sache où, et a été supprimé quand on construisit la coupole.

On peut donc admettre que cela corrobore la date que nous avons émise pour l'édification de la majestueuse coupole: un peu avant 1750. C'est à l'occasion de cette construction, de cette transformation radicale de l'architecture de l'église que l'on abandonna la Transfiguration. Avec les autres arguments soulevés plus haut, celui-ci insiste sur cette date de construction de la coupole.

Conclusion

L'église Saint-Jean-Baptiste de Calvi, nous espérons l'avoir montré, possède une longue histoire se déroulant du XIII^e jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, soit plus de cinq cents ans d'évolution, de

transformations et même de bouleversements divers. Nous n'osons inclure, mais peut-être devrait-on le faire, les destructions opérées autour de 1905 et après⁴¹ qui conduisirent l'église calvaise – elle n'est malheureusement pas la seule – à ressembler à un capharnaüm exigeant un inventaire à la Prévert. A-t-elle livré tous ses secrets avec l'observation et l'analyse de son apparence physique actuelle et la consultation des différents documents d'archives? Sans doute pas tous, tant les traces d'un long et lourd passé au vécu intense ne sont pas entièrement parvenues jusqu'à nous.

Il nous est encore impossible d'affirmer que l'église du XIII^e (fig. III, en IV) était orientée est/ouest ou nord/sud. Il est difficile de savoir si elle s'arrêtait aux escaliers qui séparent les "nefs" II et IV de la figure III. Nous ignorons totalement la forme du chœur de l'église des XV^e/XVI^e siècles (fig. III) dont il ne reste aucun vestige et dont la destruction, fin XVI^e, conduisit à adosser l'autel majeur de manière gauche au mur de fermeture édifié dans l'urgente nécessité. Nous ignorons encore la date exacte à laquelle l'église des XV^e et XVI^e siècles fut raccordée au nouveau chœur *alla moderna*. En ce qui concerne la destruction des églises du XIII^e et des XV^e/XVI^e siècles, remplacées par la moderne actuelle à la si imposante coupole, nous avons opté raisonnablement pour une date tournant autour de 1740/1750 sans en apporter la preuve absolue.

Saint-Jean-Baptiste, comme d'innombrables autres bâtiments, n'est pas le résultat d'un dessein préalable, clairement formé et formulé sur une page blanche, mais celui d'un vécu d'un demi-millénaire durant lequel tant de choses, en dehors et dans la religion, se passèrent. Les bâtisseurs ne firent pas ce qu'ils voulurent mais ce qu'ils purent au gré de circonstances plus souvent défavorables que favorables. Ce type de concessions, loin de ne toucher que les constructions, concerne l'Église tout entière. Le Concile de Trente, dans sa session XXV des 3 et 4 décembre 1563, chapitre XXI, n'affirme-t-il pas que «la condition des temps présents est si dure et difficile que le remède que l'on souhaiterait ne peut être apporté ni immédiatement à tous, ni d'une manière générale partout?»⁴². Saint Charles Borromée, archevêque de Milan et cheville ouvrière du même Concile de Trente dans la seconde partie du XVI^e siècle, saint Alexandre Sauli, ami du précédent et évêque d'Aleria à la même époque, ne disent rien d'autres quand ils insistent sur la nécessité de faire avec les prêtres qu'ils ont en attendant d'en former de meilleurs – ce qui prendra beaucoup de temps –, sur la nécessité de prendre quelques libertés avec les décrets concernant la construction des églises et des autels en tenant compte des possibilités des bâtisseurs. L'expression qui revient sans doute le plus souvent dans les "Instructions pour la construction des églises" de Borromée est "si on le peut..." Est-ce assez dire que l'on ne fait pas ce que l'on veut?

ANNEXE

Nous avons choisi ici d'évoquer rapidement l'église Saint-Augustin de Montemaggiore tant ses parentés avec celle de Calvi sont évidentes. Son analyse éclaire un tant soit peu celle de Saint-Jean-Baptiste.

La paroisse de Montemaggiore était située, comme celles de Calvi, dans le diocèse de Sagone. Les deux *pieve* qui les contiennent, celles de Calvi et de Pino, ont une frontière commune. Dans ces deux paroisses les églises sont situées de telle sorte qu'elles se donnent à voir, bien qu'éloignées, de l'espace rival. Celle de Calvi, difficilement visible dans sa totalité par ses paroissiens, se voit de Montemaggiore. La seconde est bien visible de Calvi. S'agirait-il d'un nouveau *chiama e rispondi*, d'une joute non plus oratoire mais dans la pierre entre deux communautés rivales, Calvi étant essentielle-

ment peuplée de Génois, Montemaggiore d'"autochtones"? Nous ne sommes pas loin de le penser. Le plan de Saint-Augustin (fig. VI) montre une église à plan centré mais avec un ensemble architectural chœur/abside excentré. Nous y notons, outre la branche horizontale plus courte que la verticale et le hiatus entre les chapelles est et ouest, l'importance d'une coupole un peu plus vaste que celle de Calvi. Son érection fut un véritable tour de force technique et financier pour une paroisse qui ne comptait qu'environ 450 âmes contre 1100 à Calvi. On remarquera que la demi-sphère, si importante sur le plan symbolique, contenue 2,25 fois dans la totalité du bâtiment, prend ici une importance relative bien plus grande que dans la cité *semper fidelis* où elle l'était 3,5 fois hors logements épiscopaux. La coupe (fig. VII), insistant sur

l'importance de la coupole, montre que, comme à Calvi, on n'a pas osé, pour des raisons techniques, la surélever sur un tambour comme c'était l'usage. On peut tenter un historique de Saint-Augustin grâce à l'enquête de 1905. En conservant le plan sous les yeux on apprendra que le clocher date du milieu du XVII^e – de 1651 très exactement dit le document! – et que l'église actuelle fut construite entre 1750 et 1760. L'actuelle, l'église *alla moderna*, ce sont, comme à Calvi, les croisillons du transept, les trois chapelles – deux à l'est et une à l'ouest – et la chaire qui bordent la coupole, plus les deux chapelles ouest derrière la façade. L'ensemble chœur/abside, plus ancien pensons-nous, appartenait sans doute à la vieille église du XVII^e comme le clocher. Y avait-il une église antérieure au XVII^e siècle sur cet emplacement? Il semble bien que non puisque M^{re} Paolo Maria Mariotti, lors de sa visite pastorale de 1745, dit qu'il s'est d'abord rendu dans Sainte-Marie, dans la campagne, avant d'inspecter Saint-Augustin: «*Si è portato prima d'ogni cosa in abito di campagna nella chiesa parrocchiale di*

Santa Maria di questo borgo ... poi nelle chiesa parrocchiale di sant'Agostino...». C'était bien Sainte-Marie, dans la campagne, qui précéda Saint-Augustin situé, lui, dans l'agglomération. L'intérieur de l'église, à l'exception du magnifique autel du Rosaire – qui a peut-être été restauré par la famille Colonna qui en avait le juspatronat – a été détruit par un incendie en 1875. La visite de M^{re} Mariotti nommait néanmoins tous les autels alors existants, ce que nous ne pouvons développer ici.

On peut déduire de ce qui précède, particulièrement des dates d'édification de la coupole, à savoir 1750/1760 et du geste de défi que Montemaggiore adresse alors au préside calvais affaibli par le passage de l'île de Gênes à la France, que la coupole de Saint-Jean-Baptiste était antérieure à 1750 puisqu'il fallait qu'elle existe pour être défiée par les membres du conseil de fabrique de la *pieve* de Pino. Saint-Augustin vient ici confirmer, à son corps défendant, la date des transformations finales du prestigieux Saint-Jean-Baptiste de Calvi.

NOTES

1 - Tencajoli Oreste Ferdinando, *Chiese di Corsica, prefazione di Francesco Guerri*, Roma, Desclée & C. Editori Pontifici, 1936. Tencajoli écrivit cet ouvrage après un voyage effectué en Corse en 1932. Il tient ses renseignements des curés titulaires et a pu consulter quelques documents d'archives.

2 - L'Inventaire de 1905 fut demandé par l'État à ses percepteurs pour tenter de connaître la valeur des objets contenus dans les églises, ceci à la suite de la Loi de Séparation des Églises et de l'État.

3 - La Transfiguration est l'épisode durant lequel le Christ monta sur la montagne accompagné des apôtres Pierre, Jean et Jacques. Là il se mit à léviter tout en irradiant une aveuglante lumière, de laquelle durent se protéger les trois apôtres, et entra en conversation avec les prophètes Elie et Moïse. La figuration de cette scène nécessite de grandes surfaces que l'on ne trouve, dans une église du plan de celle de Calvi, que dans les croisillons du transept. Pensons à la Transfiguration peinte par Raphaël en 1518, aujourd'hui aux musées du Vatican, ou à celle de la cathédrale Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence. Toutes deux sont ce que l'on appelle des "grandes machines."

4 - Martius de Marinis (Marzio de' Marini), noble génois né dans le diocèse de Tèate en Apulie, fut évêque de Sagone de 1658 à sa mort intervenue en 1676.

5 - Giovanni Domenico Gavagnari, Génois, fut évêque de Sagone de 1714 à 1726. Son rôle se borna ici à authentifier le sang de saint Vincent et à changer l'ampoule le contenant.

6 - Saint Vincent de Saragosse ou de Valence, martyrisé en 304, patron des vignerons en France, est aussi le victorieux en vertu de son seul nom. « Pour saint Augustin et le poète Prudence, Vincentius est synonyme de vainqueur, de victorieux ... Les hagiographes en tirent argument pour développer le thème facile de "Vincent l'invincible" ». Réau Louis, *Iconographie de l'art chrétien*, tome III, P.U.F., Paris, 1959, p. 1325.

7 - Une église est dite orientée quand, comme nous l'avons dit, son abside est orientée vers l'est. Le Christ, cloué sur sa croix au sol, avait la tête – l'abside de l'église – en direction de Jérusalem à laquelle il tourna le dos quand on érigea la croix.

8 - L'abside est le membre le plus à l'est de l'église. Elle est généralement en demi cercle sur le plan et couverte

d'un quart de sphère, ce que l'on nomme un cul de four dans le vocabulaire de l'architecture. Juste devant elle, en allant vers l'ouest, est le chœur généralement rectangulaire. L'autel majeur est presque toujours situé au bout du chœur et à l'entrée de l'abside.

9 - Dans le plan en croix latine la branche verticale de la croix, l'église ressemblant au *patibulum* du Christ, est plus longue que la branche horizontale. Dans la croix grecque les deux branches, verticale et horizontale, sont égales.

10 - L'Assomption de Bastia, cathédrale du diocèse de Mariana ed'Accia, distingue ses autels est en les adossant au mur est et non plus à ceux du nord et du sud, copiant en cela la disposition des travées est de l'ancienne cathédrale, dite la Canonica, travées qui sont couvertes de voûtes alors que les autres sont couvertes de charpentes. Les quatre collégiales érigées dans l'île sont Saint-Pierre de Luri, l'Annonciation de Corbara, Saint-Blaise de Calenzana et l'Annonciation de Corbara. Voir Mattei Nicolas, *Les églises baroques de Corse, à la recherche d'un langage oublié*, éd. du CRDP, Ajaccio, 1998, pp. 9, 18, 35, 36.

11 - La coupole est une demi sphère portant, en son centre haut, le cylindre de sa lanterne. Généralement la coupole est surélevée par le cylindre d'un tambour aussi large qu'elle. Celui-ci ajoute une difficulté technique à la périlleuse édification de la coupole; c'est pourquoi on n'en rencontre pratiquement pas en Corse.

12 - Ce grand nombre de religieux, curés, prêtres et clercs, qui nous semble particulièrement excessif, était alors partout la norme. Cela était vrai dans toute l'Italie mais aussi dans le royaume de France. Ils sont trente-six pour le seul Saint-Jean-Baptiste.

13 - La *bradella* ou le *scabellum* est une sorte d'estrade entourant, selon les préceptes de s. Charles Borromée fin XVI^e, l'autel de trois côtés pour l'isoler et le citer. Consulter Borromée Charles, *Instructiones fabricae et suppellectilis ecclesiasticae*, in Barocchi Paola, *Trattati d'arte del Cinquecento...*, 3 vol., Bari, 1960-62.

14 - L'entablement, composé du bas vers le haut de l'architrave, de la frise et de la corniche, est un couronnement horizontal venant peser visuellement sur les colonnes ou les pilastres. Par son poids apparent il équilibre la capacité de support et de projection vers le haut des membres verticaux que nous venons de nommer.

15 - Dans le vocabulaire de l'architecture, "passer" se dit d'un élément ascendant traversant un élément horizontal important du bas vers le haut. Dans le cas contraire,

quand la traversée se fait de haut en bas, l'élément traversant est dit "pendant". Les éléments passants ou pendants, loin d'obéir à un jeu formel gratuit, permettent de guider et de baliser des parcours du regard généralement savamment maîtrisés par les architectes.

16 - Lorsqu'on tenta, autour de 1750/1760 dans l'Annonciation de Muro, d'édifier une vaste coupole sur tambour, on aboutit à une catastrophe en 1778. La coupole s'effondra, tuant une cinquantaine de personnes, et il fallut reconstruire une fausse coupole, en fait une croisée d'ogives, sans tambour.

17 - ADCS, 5G 4/1, Visite pastorale du diocèse de Sagone par M^{sr} Giuseppe Maria Massoni en 1753.

18 - Il célébrait plus de 5000 messes annuelles, soit plus de 13 par jour! Morati Pietro (Dottor), *Pratica manuale*, in Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de la Corse, juin/juillet/août/septembre 1885, octobre/novembre/décembre 1886, janvier/février 1887, p. 298.

19 - Ce document, figurant un plan de Saint-Jean-Baptiste en 1624 et les transformations qu'on projetait de lui faire subir, a été porté à notre connaissance par l'ouvrage d'Anna Maria Salone et Fausto Amalberti, *La Corse, images et cartographie*, éd. A. Piazzola, Ajaccio, 1992, p. 150. Il est classé sous la cote, A.S.G. Corsica 553 dans l'Archivio Storico di Genova. Nous nous sommes rendu à Gênes et l'avons recopié et reproduit de notre main car son agrandissement par photocopie n'en permettait pas une lecture claire.

20 - Service Historique de l'Armée de Terre, C, article 8, section I, carton 1.

21 - Le couvrement d'une nef est ce qui la termine par le haut et que l'on voit d'en bas, lorsqu'on est dans la nef justement. Il peut être une voûte, un ensemble de voûtes, un plafond plat. La couverture est ce que l'on voit de l'extérieur, le toit. Avec une couverture à toit en tuiles ou lauzes sur charpente – toit et charpente formant la couverture – le couvrement – ce que l'on voit de l'intérieur – peut être alors la charpente.

22 - Tencajoli, *op. cit.*, pp. 118-119.

23 - Mérimée Prosper, *Notes d'un voyage en Corse*, Adam Biro éd., 1989, Paris. Mérimée, Inspecteur des monuments historiques en inspection en Corse en 1840, constate, p. 43, que le Roman, «...assurément importé en Corse, y est resté plus stationnaire qu'en aucun autre pays, au point qu'on y trouve des édifices du XIV^e et même du XV^e, conservant encore la plupart des caractères qui distinguent en France le Roman pri-

mitif». Les églises d'origine romane, ou tardo romanes, mais "baroquisées" ultérieurement, abondent dans l'île.

24 - Une famille de particuliers, une confrérie ou une corporation pouvaient subvenir aux frais nécessaires à l'édification d'une chapelle latérale. Un contrat était passé devant notaire entre le conseil de fabrique et le propriétaire de la chapelle. Ce dernier avait le droit de se dire propriétaire et d'y faire célébrer des messes par le chapelain de son choix au profit des âmes des défunts, ou futurs défunts de sa famille, corporation ou confrérie. Il avait le devoir de maintenir la chapelle en état de décence – maçonnerie, retable et tableau, sculpture, ornements sacrés comme les nappes, vêtements liturgiques, vases, calices, crucifix etc. Ne le faisant pas il s'exposait à un procès en expropriation et la chapelle pouvait être attribuée à un nouveau propriétaire.

25 - Les statues sulpiciennes en plâtre, voire en carton "romain", datent de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècles. Fabriquées en France, notamment à Vendevre-sur-Barse chez Léon Moynet, à Gand en Belgique chez Blanchaert, à Munich en Bavière chez de Meyer, elles étaient vendues par des grossistes du quartier parisien de Saint-Sulpice, rue Saint-Sulpice, rue Bonaparte, rue de Mézières, rue des Canettes, rue de Seine... Leurs qualités esthétiques et édifiantes étaient déplorables. Elles n'en demeurent pas moins les témoins d'une époque. Consulter à ce sujet: Durand J (abbé), *Une manufacture d'art chrétien, la "sainterie" de Vendevre-sur-Barse*, 1842-1961, impr. Nemont S.A., 1978.

26 - François-Xavier (1506-1552) est le plus grand saint jésuite après Ignace de Loyola dont il fut le compagnon à Paris puis à Rome. Il fut missionnaire aux Indes puis au Japon et mourut dans une hutte de feuillages sur une île en vue des côtes de Chine. Sa devise était *amplius*. Il fut canonisé dès 1622. Son amour était si fort que son cœur enflammé brûlait sa poitrine l'obligeant à entrouvrir sa chemise pour se rafraîchir.

27 - Cependant, dans les autels du Rosaire, ce ne sont pas 14 mais bien 15 prédelles qui décrivent les 15 mystères. Le quinzième était-il figuré par la statue nichée?

28 - I.H.S.: ces trois lettres, signifiant *Jesus Hominum Salvator*, auraient été trouvées gravées dans le cœur de saint Ignace d'Antioche (I^{er}/II^e siècle). Ce sigle fut repris par les jésuites à l'époque moderne, quelquefois avec une croix posée debout sur la branche horizontale du H, et tellement popularisé qu'on le retrouvera pratiquement partout.

29 - Pascal Baylon (1540-1592), franciscain espagnol et jardinier au couvent, adorait si fort l'eucharistie qu'il vit un jour un ange descendre du Ciel pour lui présenter

l'hostie dans un ostensor. Il fut canonisé en 1690.

30 - L'enquête de 1905 affirme que cette statue était alors placée dans le premier autel à droite de l'entrée, celui que l'on tendrait à attribuer aujourd'hui à saint Gaétan, en 7 donc sur le plan.

31 - Vincent martyr, de Saragosse ou de Valence, diacre espagnol martyrisé en 304 sous Dioclétien, fut vénéré pour, à cause de son nom, favoriser la victoire dans le combat. Voir note 6.

32 - Une relique était une **image** d'un saint. D'ailleurs le fameux Concile de Trente traite des reliques en même temps que des images lors de la session XXV des 3-4 décembre 1563 et délivre un "Décret sur l'invocation, la vénération et les reliques des saints, et sur les saintes images" qui parle des "honneurs dus aux reliques" et du "légitime usage des images."

33 - L'enquête de 1905 affirme que la statue de saint Jean-Baptiste, «offerte et donnée par une pieuse personne en 1890» était placée en 1905 dans une niche au fond de l'abside, que celle du Sacré Cœur, "offerte et donnée par une pieuse personne en 1879" se trouvait sur l'autel du "Christ des miracles" que nous avons nommé du Saint Crucifix, et que celle de saint Gaétan, «don de la famille Flach après le rétablissement du culte», après le Concordat donc, était placée sur «l'autel qui lui est dédié», sans doute dans la chapelle n° 7 (fig. I).

34 - Le bénéfice est un capital ou un patrimoine – terres et maisons louées, argent placé en banque ou chez un notaire et produisant des intérêts, ornements sacrés, autels et tableaux qui peuvent être vendus à une autre église – attachés à une église et gérés par le curé assisté du conseil de fabrique au mieux des intérêts de cette église.

35 - Giustiniani, Génois né dans l'île de Scio, bénédictin du Mont-Cassin, fut archiviste de la basilique Saint-Paul. Il fut nommé évêque de Ventimiglia le 17/4/1741 après avoir été évêque de Sagone de 1726 à 1741.

36 - A.D.C.S., 5G 4/1, «*Per la capella della SSma Concezione si citono i possessori per provederla del bisognevole sotto pena di perdere il jus patronato*». Revoir la note 22.

37 - Voir note 3.

38 - A.D.C.S., 5G 4/1, «*Alla capella delle Sante Anime si conforti di più la tavola anteriore della bradella Si facci rimediare alla faccia della Madre di Dio con farvi una faccia più pia altrimenti resti interdotta tutta l'Incona*».

39 - Ces autels étaient la propriété des confréries de la remise du scapulaire, ornement constitué de deux petits carrés de tissu découpés dans le manteau protecteur de la Vierge et relié par un cordon que l'on passait autour du cou, sur la ceinture scapulaire. Cette "étoile de gloire", cette "*stollam gloriæ*", qui avait été donnée par Marie en 1251 au sixième Père Général de l'ordre des Carmes, saint Simon Stock, évitait l'enfer et raccourcissait le séjour en Purgatoire de ceux qui la portaient. Ces confréries élitistes, au contraire de celles du Rosaire ou de la Sainte Croix plus populaires, étaient nombreuses dans l'île comme ailleurs.

40 - La dévotion au Rosaire fut fondée par le Dominicain breton saint Alain de la Roche autour de 1470 qui faisait de saint Dominique, fondateur de l'ordre au

début du XIII^e, le véritable instituteur du triple chapelet. Le succès fut foudroyant au point que les ordres rivaux, les Franciscains en particulier, furent contraints d'accueillir les confréries des Prêcheurs. En Corse les autels du Rosaire sont présents dans plus de 70 % des églises paroissiales.

41 - Rappelons que cette date est celle de la promulgation de la Loi de séparation des Églises et de l'État qui, consacrant la laïcité, renforça un sentiment anticlérical qui aura les plus graves conséquences sur l'état matériel des bâtiments religieux.

42 - Les Conciles Œcuméniques, Tome II-2, Les décrets, Trente à Vatican II, éd. du Cerf, Paris, 1994, p. 1591.

FIG. : I, Saint - Jean-Baptiste de Calvi, plan actuel.

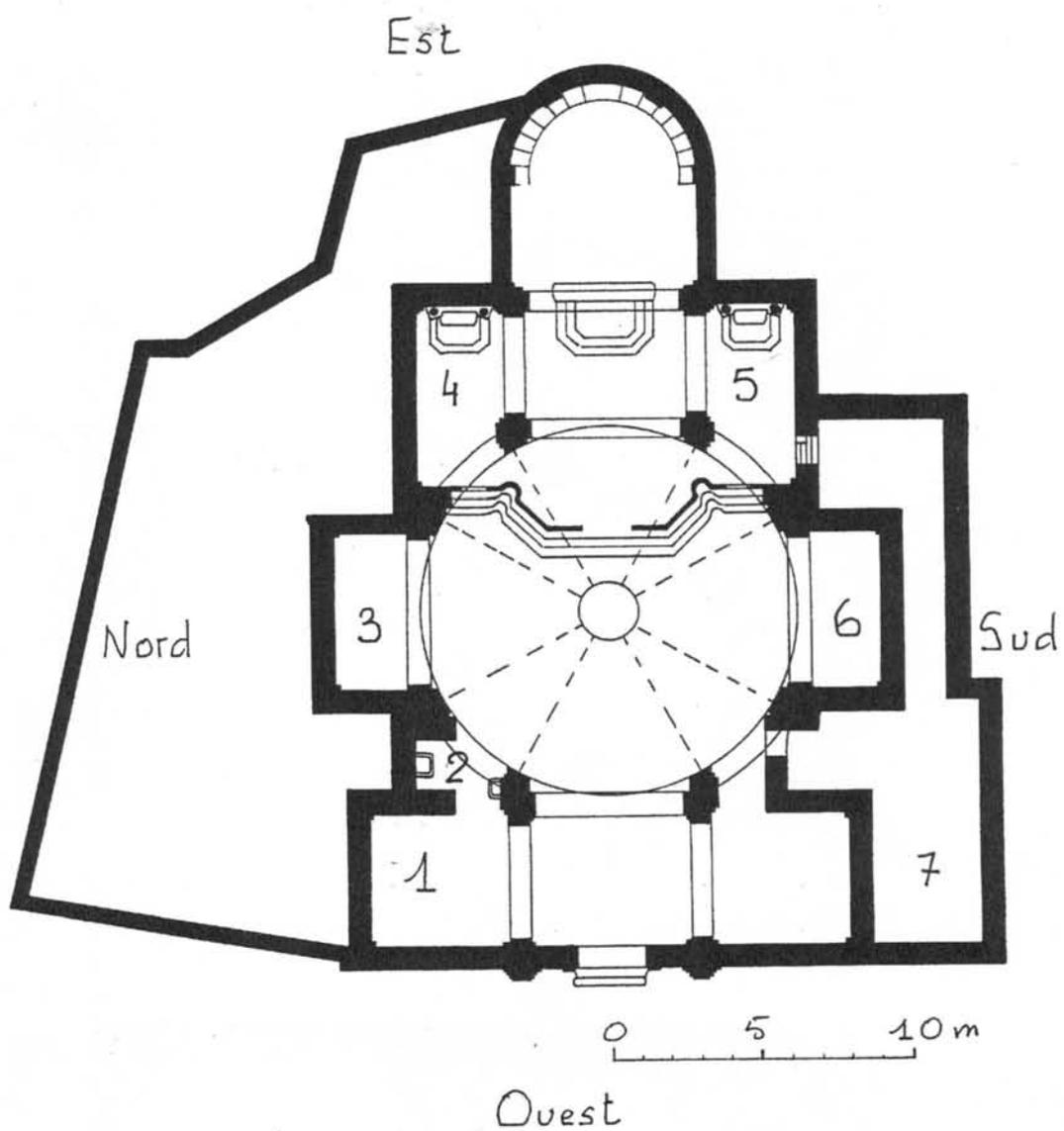
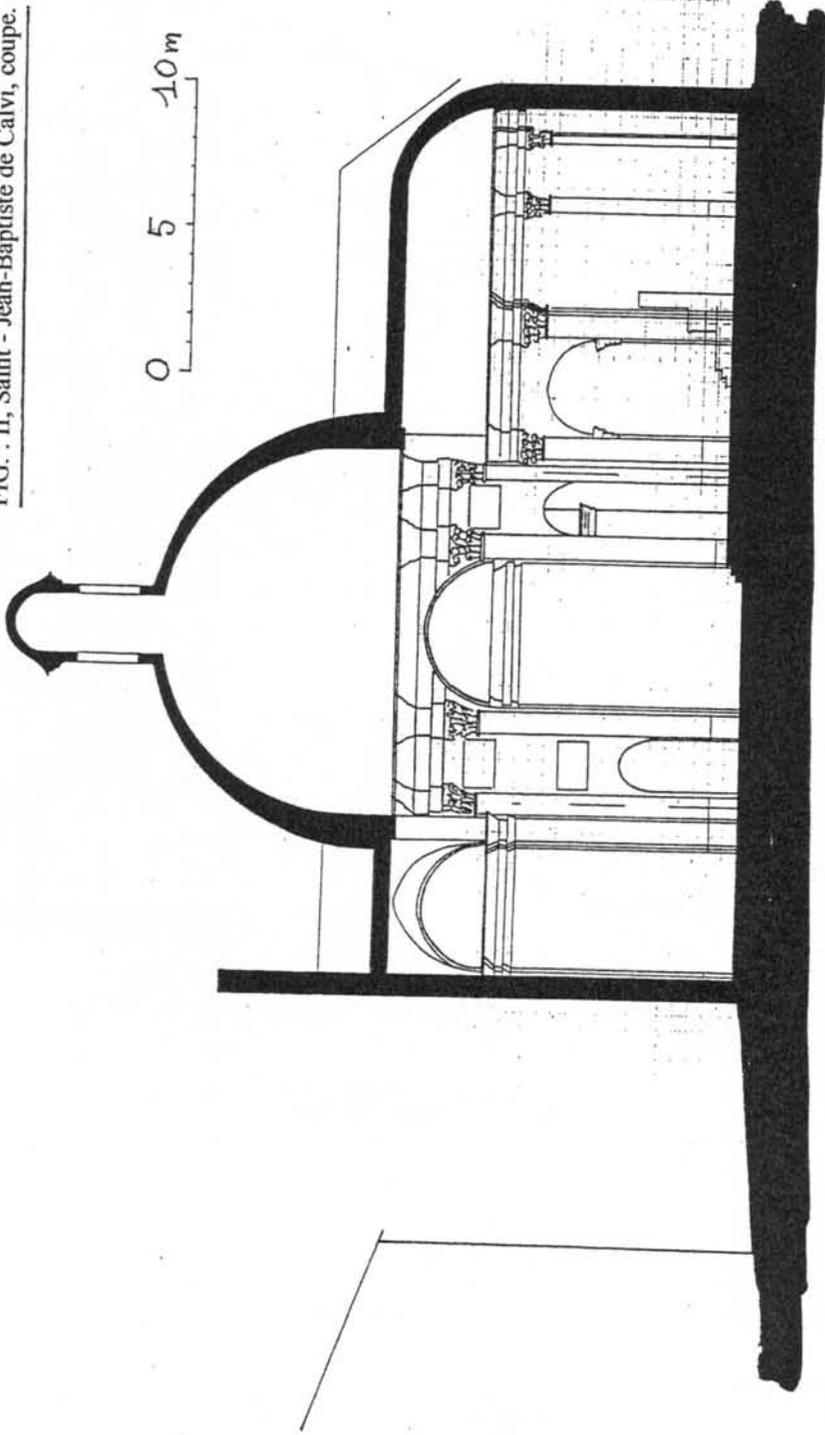


FIG. : II, Saint - Jean-Baptiste de Calvi, coupe.



Est

FIG. : III, Saint - Jean-Baptiste, plan en 1624.

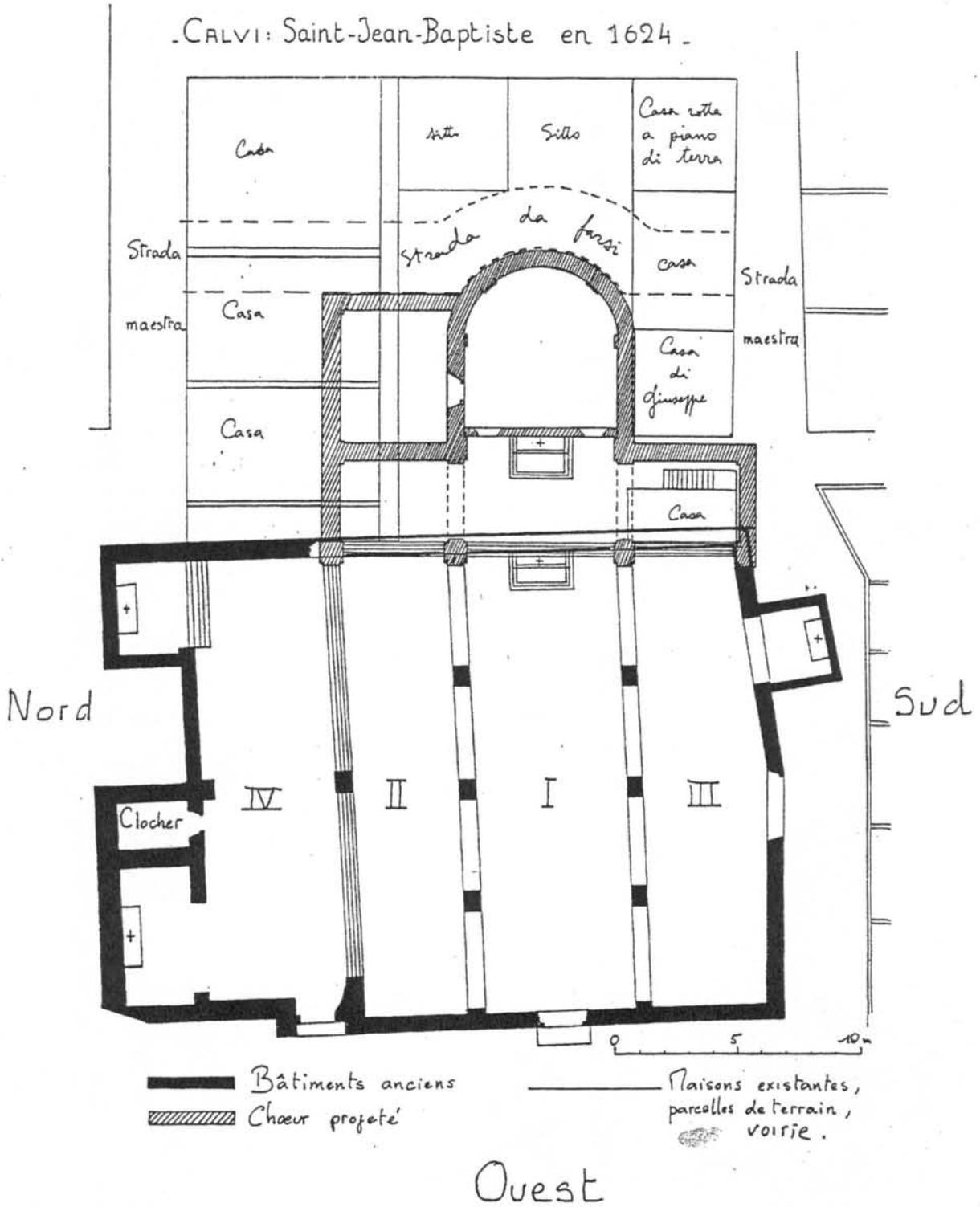


FIG. : IV, Saint - Jean-Baptiste en 1773.

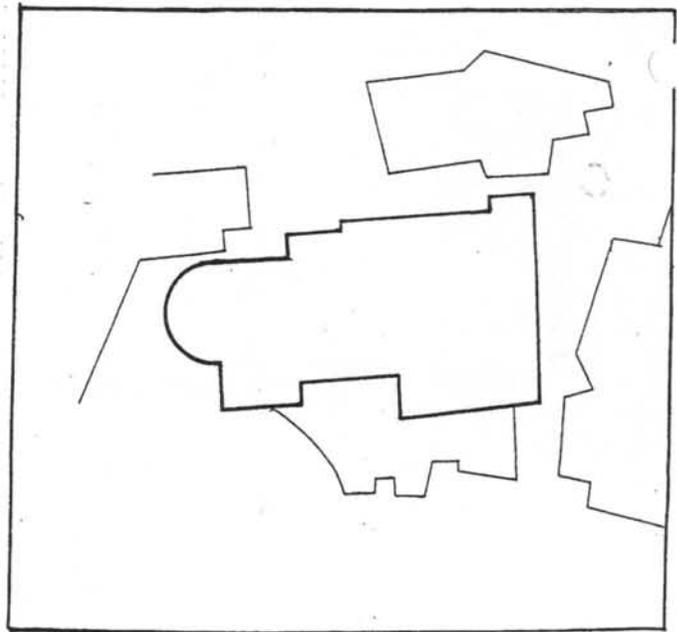


FIG. : V, Saint - Jean-Baptiste en 1779.

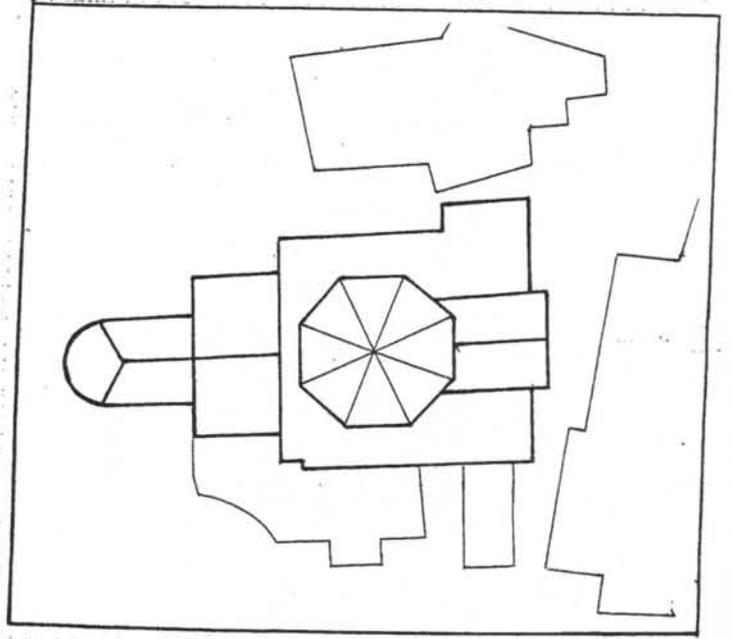
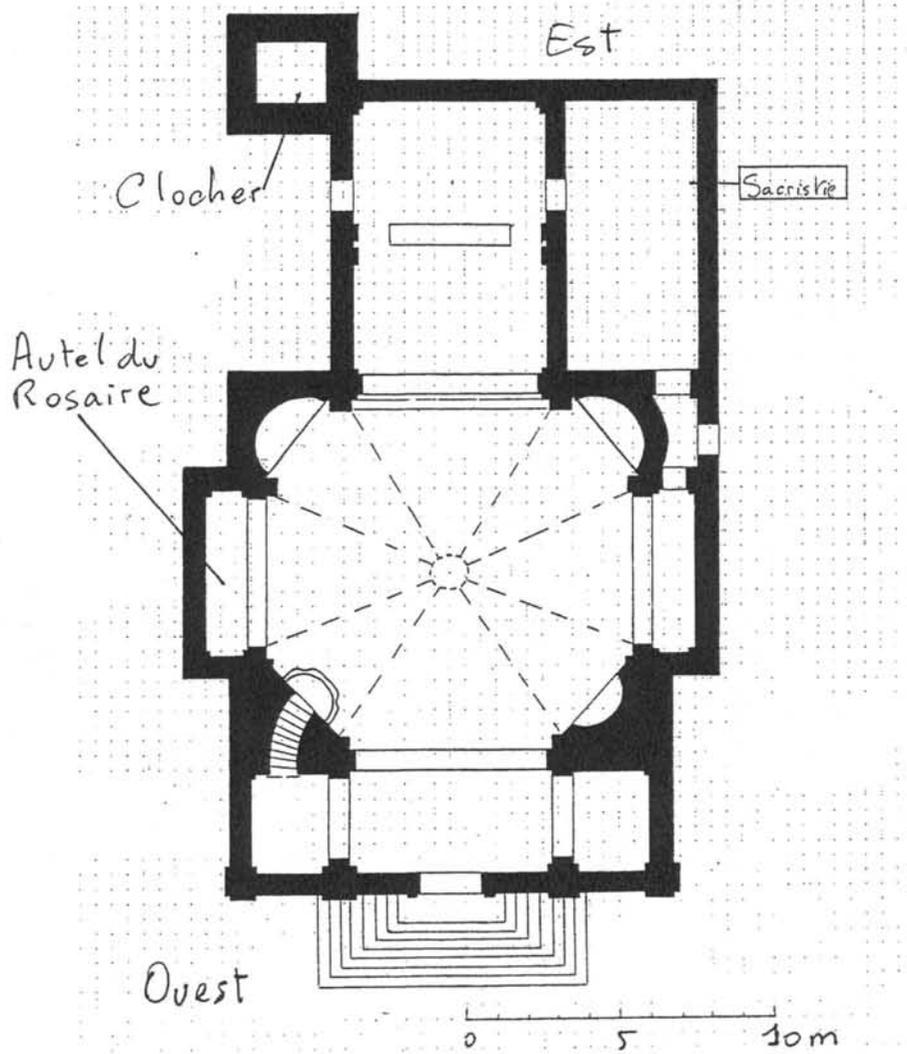


FIG. : VI, Saint - Augustin de Montemaggiore, plan.



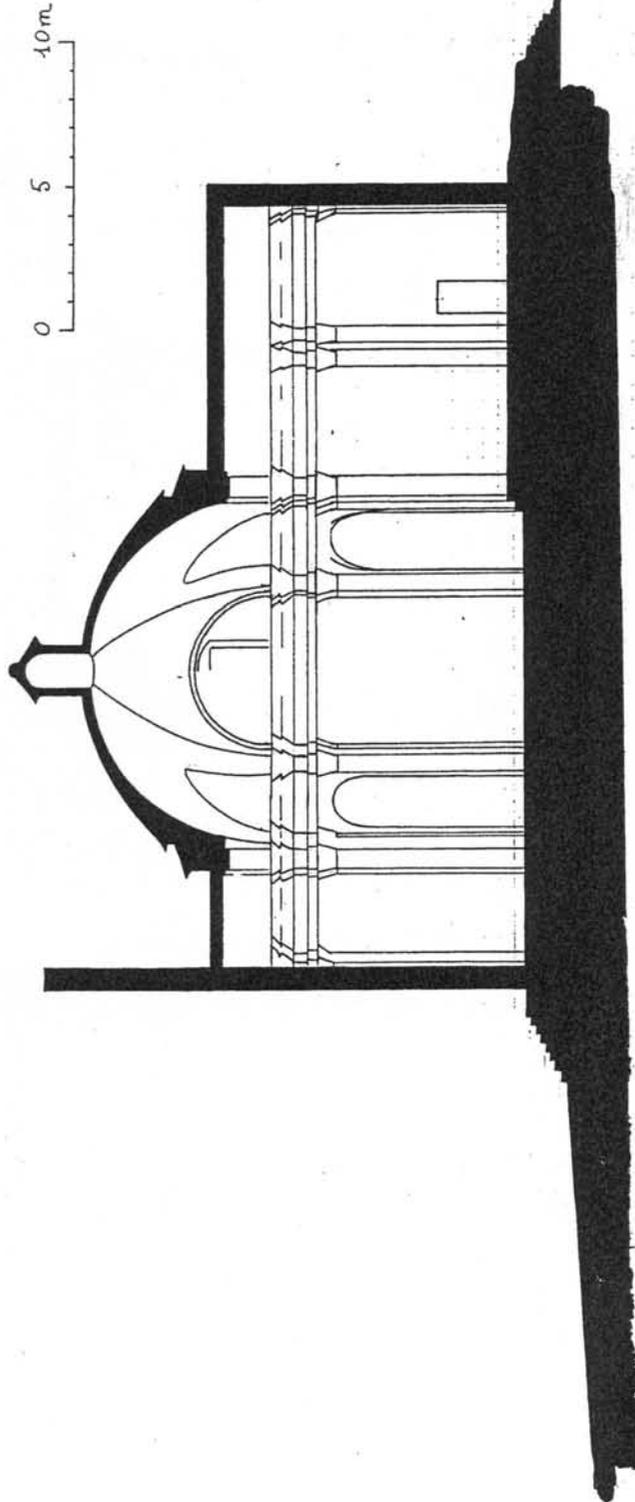


FIG. : VII, Saint - Augustin de Montemaggiore, coupe:

Pratiques culinaires et rites alimentaires de la Semaine Sainte dans la confrérie de Vescovato

Catherine HERRGOTT

1. Histoire et évolution de la confrérie Sainte-Croix

La confrérie Sainte-Croix a une longue et riche histoire puisqu'elle a plus de 500 ans d'existence, quasiment ininterrompue.

C'est le frère du chroniqueur A.P. Filippini (1529-1594), Bastianu Filippini, qui y établit avant 1500 l'association qui s'appelait "La compagnie de la Madonna Santissima" (a Cumpagnia di a Madonna Santissima). Sans date précise de création, la date de décès de Bastianu Filippini (1530) fait supposer une création de la confrérie avant 1500. A une époque où la peste et les invasions barbaresques faisaient beaucoup de morts et où la famine et la pauvreté sévissaient, la "Compagnie de la Madonna" avait pour but de donner selon la doctrine chrétienne, un soutien aux villageois par le biais d'une aide morale et spirituelle durant la vie, mais également au moment de la mort, comme le faisaient les confréries de Fossore ou les Charitons.

Ce mouvement religieux et caritatif des confréries, va faire naître dans le village à partir de 1662, en plus de la Compagnie de la Madonna Santissima, cinq autres confréries:

- La Compagnie du Saint Sacrement
- La Compagnie du Saint Rosaire
- La Compagnie du Chemin de Croix
- La Compagnie de la Doctrine Chrétienne
- La Compagnie de la Sainte Vierge du Carmel.

Les six confréries exerceront une activité réelle et vivante, comme l'attestent les registres conservés à l'église Saint-Martin, jusqu'à la loi du 11 août 1792 qui supprime toutes les confréries.

Si la multiplicité des confréries correspondait peut-être à des métiers, des champs d'activités, des courants religieux ou des clans différents, une seule et unique renaîtra après le Concordat de l'Église en 1801, la Compagnie de la Madonna Santissima, mais sous le nom de la Confrérie à la dévotion de la Sainte Croix (A cunfraterna di Santa Croce).

Comme pour la précédente confrérie, les buts demeurent les mêmes: en premier lieu, être une confrérie de spiritualité ayant pour mission la dévotion à la Sainte Croix, en second lieu, apporter l'aide communautaire pendant la vie et au moment de la mort.

De 1801 à 1960, la confrérie de Sainte-Croix (Santa Croce) connaît un développement important. La confrérie assiste à tous les offices, telles les messes des morts et des vivants, les messes solennelles, les fêtes religieuses du calendrier liturgique, les fêtes patronales, les enterrements... La ferveur religieuse populaire et la piété sont très fortes.

À partir des années 1960, la confrérie subit un déclin jusqu'au milieu des années 1980 tout en poursuivant ses activités néanmoins, mais en restreignant le nombre de processions à laquelle elle participe.

Les raisons du déclin sont le recul de la foi religieuse et de la piété populaire. D'autres facteurs comme la transformation des modes de vie agropastoraux, l'émigration, ont pu également avoir un impact.

Certains confrères qui étaient et sont toujours impliqués dans la confrérie ont tout fait pour la dynamiser et conserver les traditions.

2. Les missions et activités de la confrérie

Aujourd'hui les missions et activités de la confrérie sont les suivantes :

- Les enterrements et l'accompagnement des morts
- L'action caritative
- La restauration patrimoniale
- L'art vocal sacré
- Les processions du calendrier liturgique.

La confrérie Sainte Croix (a Cunfraterna di Santa Croce) participe aux principales cérémonies religieuses de la paroisse à savoir :

- Le Vendredi Saint (U Veneri Santu) pour aller en procession de nuit à Venzolasca, village voisin distant de 2,5 km.
- Le 15 août: fête de l'Assomption. Procession nocturne à travers les ruelles illuminées et décorées de fleurs du village. La statue de la Vierge est portée par 8 à 9 porteurs qui se relaient. À chaque reposoir décoré par une famille, les chantres entonnent les chants du culte Marial (Ave Maria Stella, etc.).
- Le 11 novembre: fête patronale de Saint Martin. Procession et cérémonie devant le monument aux morts.

Le moment fort du calendrier liturgique demeure la Semaine Sainte durant laquelle les Confréries de Vescovato et du village voisin de Venzolasca établissent à travers les processions, les chants, la collation, de véritables séquences spéculaires.

Le soir du Jeudi Saint, la Confrérie de Venzolasca, village voisin, se rend en procession à Vescovato. Le Vendredi Saint, celle de Vescovato lui rend sa visite.

Comme le suggèrent les processions de ces deux soirs, il s'agit d'une "mise en lecture" inversée, symétrique et réciproque.

L'ordonnancement de chaque procession permet de voir en acte la structure de la confrérie, sa fonction dans la communauté villageoise et entre les deux communautés.

Si les processions "mettent en scène" la cohésion de la communauté, elles mobilisent également des systèmes d'échanges.

Le double échange des processions permet par la comparaison critique et réciproque des éléments de chacune (nombre, ordre, exécution des "Iode" et de la "granitula") de se mesurer à l'autre communauté dans un face à face, une parade dans laquelle chaque communauté prend conscience d'elle-même et se situe par l'apport à l'autre.

Pour symboliser cet échange symétrique, les processions se structurent autour d'un enchaînement de séquences rituelles.

Pour figurer l'inversion, les processions procèdent d'une architecture particulière. Le caractère en "miroir" de ces processions (specus en latin) participe à l'effet spéculaire de l'ensemble, dans sa globalité.

J'ai évoqué également le caractère réciproque de ces cérémonies qui suggère un phénomène de don et contre-don, comme l'a établi Marcel Mauss à partir des descriptions des cérémonies du Potlach, à la différence que celles étudiées présentement se déroulent sans surenchères et avec un effet de rendu immédiat, non différé dans le temps.

Je reviendrai sur la réciprocité et les systèmes d'échanges dans le chapitre suivant consacré à l'analyse de quelques séquences rituelles.

3. Pratiques culinaires et rites alimentaires de la Semaine Sainte

Précédant la Semaine Sainte, le temps du Carême commence 40 jours avant la mort du Christ.

L'entrée dans le Carême se caractérise par un rituel alimentaire (manger "maigre") observé encore par certains de même que le Jeudi Saint se caractérise à Vescovato et à Venzolasca par un repas particulier constitué d'une soupe de pois chiches et de "tagliarine" (pâtes larges).

Durant la période du Carême, quelques femmes du village se rassemblent et montent à l'église Saint Martin, tous les vendredis soir (une dizaine à une quinzaine de femmes, le nombre est variable).

Là, devant chaque station de la passion du Christ, elles chantent et récitent des prières. C'est la "Via Crucis" (le chemin de croix).

De leur côté, les hommes, chantres de la confrérie, commencent à répéter tous les samedis soir à l'oratoire Santa Croce, les chants sacrés ou "Iode" qui seront exécutés lors des cérémonies du Vendredi Saint.

Deux ou trois jours avant le Vendredi Saint, les femmes de Vescovato commencent à s'activer dans leur cuisine, car il va falloir fabriquer des kilos de gâteaux et douceurs qui seront distribués aux hommes de la confrérie, lors de la collation du Vendredi Saint. Les gâteaux sont des "panzarotti" (gâteau beignet fourré de riz), des "panette" (une spécialité de pain brioché), des "frappe" (sorte d'oreillettes) ou encore des "miglicce" (gâteaux au fromage).

De même à Venzolasca, les femmes engrangent les denrées nécessaires et s'affairent à préparer les gâteaux qu'elles distribueront lors de la collation du Jeudi Saint.

Pour toutes les spécialités, chaque femme dans les deux villages a sa propre recette, ce qui génère bien évidemment, tout un univers de compétition et de comparaison à l'intérieur de chaque village et entre eux. Les variantes sont parfois très subtiles et tiennent à des différences de mesures, de graduation, parfois l'ajout d'un autre ingrédient et, bien sûr, le tour de main.

Mais ce sont les "panzarotti" qui sont les gâteaux spécifiques de la collation. Le Vendredi Saint, dès le matin, Josée G. a commencé à préparer le lait, le riz, les œufs... Elle va confectionner comme d'autres femmes jusqu'à 10 kg de cette spécialité. Pour les transporter, les femmes n'utilisent exclusivement que des paniers tressés en osier, dont elles tapissent les fonds avec des petites nappes en couleur, unies ou à carreaux. On ressent que tout est préparé avec soin et amour. Elles préparent également une ou deux bouteilles de vin, du muscat, auquel certaines d'entre elles rajoutent du miel.

Cette tradition est fortement respectée par les femmes âgées comme les plus jeunes, c'est une activité individuelle (chaque femme prépare seule

dans sa cuisine) centrée sur l'espace privé (la maison). On peut peut-être voir dans cette individualité, la crainte d'être copiée, l'envie de protéger sa singularité, donc son identité.

Le village de Vescovato est réputé tout au long de l'année pour sa pâtisserie, ses gâteaux (canistrelli). Durant la Semaine Sainte, l'on y trouve une autre spécialité, le "campanile" qui auparavant était bénit à l'église.

Même si le "campanile" et la "panette" sont encore fabriqués par les femmes dans certaines familles, la tradition disparaît de la sphère familiale pour s'ancrer dans l'espace public.

Pour J. Chevalier et A. Gheerbrant, les deux auteurs du "Dictionnaire des symboles", il est clair que l'œuf symbolise la renaissance et la répétition; il n'est pas moins clair que d'après les textes les plus anciens, l'œuf est aux origines, un germe ou une réalité primordiale. Sa fonction cyclique est consécutive à son rôle premier. S'il y a construction rationaliste, elle sert plutôt dans une conception inspirée d'un modèle cosmogonique qui se répéterait. Ce qui n'empêche que l'œuf symbolise aussi un cycle biologique.

L'œuf est un élément alimentaire omniprésent de la période Pascale. Il entre dans la composition des gâteaux spéciaux de la Semaine Sainte comme ingrédient, comme figure dans le "campanile" et est recherché et collecté par les enfants du village qui le dégusteront, lors de la "merendella des enfants", le lundi de Pâques.

Il faut noter encore deux traditions mettant en jeu un rituel alimentaire ou une préparation culinaire.

"Manger maigre" le soir du Jeudi Saint est une tradition relativement respectée tout au moins à Venzolasca dans les familles. Des témoignages complémentaires l'attestent dans les deux villages, même si elle est moins pratiquée qu'auparavant.

Elle consiste à servir à la famille et à fortiori à ceux qui vont participer aux processions, une soupe de pois chiches préparée par les femmes.

Les gâteaux et les douceurs un peu énigmatiques continuent de ponctuer cette période de l'année

liturgique, mais aussi les grandes étapes de la vie individuelle, sous le signe d'une activité qui demeure purement féminine dans la sphère privée.

Même dans un contexte où il a suffi de quelques décennies pour que les modes de vie, les croyances et les rites sociaux liés au monde rural deviennent obsolètes pour basculer dans les "traditions populaires", même à une époque où les femmes ont appris le coût du temps, les méfaits des calories et où pour un certain nombre d'entre elles, la nourriture n'est plus qu'un problème de diététique, force est de constater qu'à Vescovato, les femmes sont toujours investies de ce dont la communauté les avait chargées à savoir la préparation dans le domaine privé de l'élément nourricier à des fins de restauration collective.

De tout ce temps de préparation se dégagent le plaisir de cuisinier et l'amour dans les gestes; on ressent aussi chez certaines femmes le fait d'être honorées d'honorer des hommes en retour. Comme si être choisie femme pour préparer ce qui allait être offert était un honneur et offrir en était un autre. Depuis toujours les rites alimentaires font partie des signes qui permettent aux individus mais aussi aux différentes communautés de se reconnaître et d'affirmer leurs différences.

Pour Christine Armengaud, ethnologue, travaillant sur la symbolique de la nourriture: «l'Église a superposé très logiquement la symbolique de la résurrection du Christ à la thématique des fêtes païennes du retour du soleil, de la sève, de la vie et la plupart des métaphores liées au cycle végétal du blé, la plupart des dates rituelles qui vont des semailles à la moisson». Elle poursuit en disant que l'Église «dans la même logique tentera au fil des siècles de supprimer le répertoire antérieur des images comestibles et des gâteaux figuratifs tout en intégrant au menu de ses fêtes des gâteaux conçus sous d'autres cieux, pour d'autres dieux et ramenés au hasard des croisades, des guerres et des voyages lointains». «Mais, ce qui paraît le plus étonnant, c'est qu'en marge de ces grands métisages culturels plus ou moins contrôlés, il y a eu une multitude de lieux perdus où perdurent jusqu'au XXI^e siècle des rites et des gâteaux qui nous renvoient l'écho lointain de pratiques profondément enfouies dans l'oubli» (*Le diable sucré, gâteaux, cannibalisme, mort et fécondité*).

3.1. "A collazione": analyse de la séquence rituelle

Dans toute société contemporaine ou ancienne, les circulations de biens et de services divers jouent un rôle capital, soit par leur nombre, soit par la densité des relations sociales ainsi liées. Partout aussi ces circulations sont réglées: elle ont forme sociale d'échange.

Les hommes ont inventé deux manières d'échanger, deux grands mécanismes régulateurs de l'échange: le don et le marché.

Le don d'abord, paraît en apparence un geste libre et gratuit, en réalité contraint et qui oblige celui qui reçoit à donner à son tour d'une manière qui paraîtra elle aussi volontaire et désintéressée. C'est "l'Essai sur le don" de Marcel Mauss (1923-1924) qui fonde la problématique ethnologique de la réciprocité.

C'est le mécanisme social le plus ancien. La plupart des spéculations sur l'origine de la vie sociale en font un élément essentiel du passage de l'état de nature à l'état de société.

Pour Claude Lévi-Strauss, l'échange se décompose en trois obligations: donner, recevoir, rendre. L'échange n'est pas selon lui, un édifice construit à partir de ces obligations, mais «une synthèse immédiatement donnée à et par la pensée symbolique». De même, la réciprocité est «la forme la plus immédiate sous laquelle puisse être intégrée l'opposition de moi à autrui». À ce titre, c'est une structure mentale universelle comme l'est «le caractère synthétique du don, c'est-à-dire que le transfert consenti d'une valeur d'un individu à un autre change ceux-ci en partenaires et ajoute une qualité nouvelle à la valeur échangée».

L'échange est donc consubstantiel à la vie sociale.

L'échange par dons, nous indique Claude Machel dans son article "Don et réciprocité en Europe" (1983) est un opérateur qui transforme, réellement ou symboliquement, des rapports sociaux, au moyen d'objets, de geste, de cérémonies et d'autres signes sensibles successivement donnés, reçus, rendus (et/ou remis, reçus, renvoyés).

La réciprocité n'est pas immédiate, mais différée, car entre le don et le contre don, un temps s'écoule dont la durée est variable.

La durée qui sépare les opérations est un facteur d'indétermination dont l'effet, ou le but, est d'asseoir la croyance que les rapports sociaux peuvent être autre chose ou plus que ce qu'ils sont forcément aussi, c'est-à-dire des rapports de force.

Au moment des processions de la Semaine Sainte, les deux confréries de Vescovato et Venzolasca mobilisent alternativement un système d'échange par don et contre don, dans une durée courte, une journée sépare les deux séquences du rituel séculaire. Pour Claude Macherel, le plus sûr indice de la proximité ou de la distance sociale, dans les sociétés paysannes et villageoises d'Europe, c'est la présence ou l'absence de réciprocité informelle.

Les dons cérémoniels ont trois caractéristiques: ce sont des dons périodiques (comme les distributions rituelles de nourriture pratiquées un peu partout en Europe) ou bien liés à ces événements récurrents (naissance, mariage, décès, etc.) enfin la nature de la chose donnée est fixée par l'usage.

Les positions respectives des partenaires de l'échange sont, elles aussi, fixées.

Quand, de surcroît la forme de la réciprocité est spécifiée, les dons cérémoniels se présentent comme des systèmes structurés d'échanges, dotés de propriétés particulières.

Ainsi, au sein même du système d'échange inter communautés que constituent les rituels spéculaires des processions des Jeudi et Vendredi Saint, "a collazione" s'apprehende comme la séquence féminine et alimentaire du rituel.

"A collazione" est une illustration du don cérémoniel et un exemple de ce système structuré de l'échange, dans le système global.

Le tour de rôle dans l'accomplissement des tâches rituelles périodiques, que cela soit le don du pain, le tressage des palmes et le partage d'un même symbolisme religieux, réunit une fois l'an, deux ou plusieurs communautés villageoises comme ici en Corse à l'occasion du cycle Pascal, mais également dans d'autres aires culturelles en Europe.

À travers "a collazione", on voit la communauté locale mettre en scène dans et par la circulation de nourriture, un modèle précis et complexe de sa structure et de son fonctionnement.

L'analyse et l'interprétation que j'ai établies de "a collazione" permettent d'illustrer un principe général d'interprétation en matière d'échanges par dons: la position des partenaires dans la structure sociale, le symbolisme des choses échangées et la forme du système d'échange sont trois aspects indissociables d'une même réalité.

En l'occurrence:

1. Les partenaires qui donnent les "panzarotti" et les "frappe" le font en leur qualité de femmes mariées, de mère, de grand-mère.

Pour occuper cette position de femmes fécondes, femmes nourricières, elles sont sorties de leur maison natale pour entrer par le mariage dans une autre maison.

Ce passage obligé est, en vertu de la prohibition de l'inceste, nécessaire à la reproduction physique et sociale du groupe. Les jeunes femmes sans enfants et les jeunes filles pubères ne distribuent pas de nourriture aux hommes.

À cet égard, le mouvement des femmes allant porter leur nourriture aux hommes est analogue au passage qui a fait d'elles des femmes propres à remplir entre autres rôles, celui de donner des enfants.

2. Les "panzarotti", "frappe" et autres préparations culinaires sont à base de farine de blé, élément associé à la vie (on le retrouve sous forme de blé germé dans les églises et les reposoirs). Ces gâteaux et pâtisseries à base de blé sont des aliments perçus par excellence comme donnant la vie et associés à celles qui donnent la vie.

Cet aliment qui circule dans l'échange asymétrique, évoque explicitement et plus précisément la fécondité des femmes. Dans d'autres rituels, le pain bénit rituellement consacré et consommé est l'un des moyens d'accès à la vie éternelle, par incorporation.

La fécondité n'est pas conçue comme un attribut exclusivement individuel (même si elle est symbolisée par la nourriture, elle donne lieu à des compétitions), mais comme une propriété commune aux femmes du groupe (les hommes recevant de la nourriture de plusieurs femmes). La nourriture est assimilée à la semence féminine.

Cette propriété n'est pas seulement biologique. C'est la fécondité féminine telle qu'elle est socialement légitimée, dans un ordre temporel profane.

3. Quant au système d'échange, il rend manifeste la continuité des processus vitaux incarnés par l'échange des gâteaux. La partie féminine du rituel spéculaire en tant que système d'échange suggère que cette continuité est nécessairement assurée, en tant qu'elle dépend de l'organisation sociale, par la circulation des éléments féminins de la reproduction de la communauté villageoise entre les unités qui la constituent.

Ainsi "a collazione" figure ou met en scène un modèle de cette circulation ayant pour principe régulateur le don à sens unique, ou la réciprocité indirecte.

3.2. A Merendella

En Europe Centrale, les œufs de la ponte de printemps sont soigneusement peints de motifs décoratifs qui sont autant de signes et de symboles.

En Europe du sud, dans les régions méditerranéennes, la peinture des œufs de Pâques n'est pas essentielle au rite, même s'ils sont souvent teints en rouge. Mais ils sont présentés avec leur coquille, partiellement enfoncés dans une couronne en pâte briochée, simple ou nattée.

L'œuf incrusté est emprisonné dans un croisillon de pâte, la croix chrétienne, qui a pour fonction, semble-t-il, de baptiser cette coutume païenne.

Aujourd'hui, cette tradition disparaît de la sphère familiale, mais elle est largement prise en charge par les pâtisseries et les boulangers: en Corse, c'est le "campanile", en Grèce, le "tsourekis", au Portugal, le "foliar", en Espagne, la "rosca de Pascua", en Calabre, le "muccelati" ou le "cannilieri"...

Vescovato n'échappe pas à la règle et durant toute la Semaine Sainte (a Settimana Santa), l'on trouve chez le boulanger du village le "campanile" simple (un œuf enchâssé dans une couronne croisée) ou double (deux œufs enchâssés au nord et au sud de la couronne, au cœur du croisillon). On vient de loin pour chercher son "campanile" à Vescovato, car leur qualité de fabrication a bonne réputation. D'ailleurs Vescovato est réputé pour sa pâtisserie, ses gâteaux (canistrelli) et son pain spécial dit "panette". Le "campanile" et la "panette" sont

encore fabriqués par les femmes dans certaines familles.

Dans de nombreux villages des pays déjà cités plus haut, les enfants sont gratifiés d'un gâteau à l'œuf individuel qui prend la forme d'un panier, d'un animal ou d'un personnage.

En Sicile, les animaux peuvent être très variés, l'on trouve des poissons (pesce), des oiseaux (acceddu cu l'ova), des porcs-épics (porcupinu) à un ou deux œufs, des aigles à deux têtes (aquila bicipite), des serpents à deux têtes (serpente bicipite)...

La récurrence de certains thèmes fait douter que cela relève de la simple fantaisie, poissons et oiseaux sont des thèmes également présents dans le tressage de palme.

Le serpent mythique des Siciliens par exemple, se retrouve aussi sous forme de scorpion en Calabre ou en Sardaigne, de lézard au Portugal ou en Espagne, de dinosaure en Crète, de dragon dans l'île de Karpathos.

Les animaux symbolisent également au moment de Pâques, des êtres archaïques sortant du ventre de la terre et figurant la régénération, la luxure et la fécondité.

Dans certains pays du pourtour méditerranéen, des personnages à l'œuf, en fait des poupées rituelles européennes, sont offertes aux enfants dans les familles qui font encore ce cadeau. Le Jeudi Saint, les garçons reçoivent un oiseau, un cheval ou un dragon, leurs sœurs reçoivent une poupée.

Filles et garçons ne pourront manger leur gâteau à l'œuf que trois jours plus tard pour Pâques, selon une image frappante de la gourmandise frappée d'interdiction.

L'on en trouve bonne trace dans la tradition encore très vivante de la "Merendella" des enfants (pique nique) du lundi de Pâques à Vescovato et ailleurs en Corse.

Les enfants attendent le lundi de Pâques, pour manger soit ensemble dans les champs sans les adultes (la Merendella était pratiquée ainsi il y a encore une vingtaine d'années) soit comme maintenant en famille, l'ensemble des confiseries, œufs en chocolat, gâteaux, campanile, panette, qu'ils ont trouvés ou qu'on leur a offerts durant la Semaine Sainte.

ANNEXE

Les femmes du village de Vescovato confectionnent les "panzarotti" en deux occasions, la première pour la fête de Saint-Joseph (le 19 mars), la seconde pour le Vendredi Saint, selon la recette de base suivante, mais chaque femme l'agrémente à sa manière:

Recette des "panzarotti"

Cuire le riz avec des zestes de citron et le sel.
Égoutter le riz quand il est cuit et sortir les zestes.

Laisser refroidir le riz.
Mélanger le riz avec 10 œufs (jaune et blanc), 10 cuillères à soupe de farine, 1/2 verre d'eau de vie, 2 sachets de sucre vanillé, un peu de lait, de la levure.
Mettre 2 litres d'huile dans une friteuse.
Quand l'huile est bouillante, prendre une cuillère, y mettre une boule de pâte et la jeter dans l'huile bouillante.
Mettre dans une passoire à égoutter et rajouter du sucre en poudre.

BIBLIOGRAPHIE

ARMENGAUD C. – *Le diable sucré, gâteaux, cannibalisme, mort et fécondité*. Paris, 2000, Éditions de la Martinière.

CHEVALIER J. et GHEERBRANT A. – *Dictionnaire des symboles*. Paris, 1982, Robert Laffont/Jupiter.

LEVI-STRAUSS Cl. – *Les structures élémentaires de la parenté*. Paris, 1967, Mouton.

MACHEREL C. – "Don et réciprocité en Europe". 1983, *Archives Européennes de sociologie* XXIV.

MAUSS M. – *Œuvres*, Tome 1: "Les fonctions sociales du Sacré". 1968, Éditions de Minuit.

MAUSS M. – "Essai sur le don". *Sociologie et anthropologie*. Paris, 1950, P.U.F.

Les conséquences démographiques de la modernisation des sociétés corse et sarde

Emmanuel BERNABÉU-CASANOVA ¹

Les activités traditionnelles des sociétés corse et sarde étaient liées à l'agriculture et à l'élevage notamment en moyenne montagne; les rendements obtenus étaient relativement faibles, aussi l'ouverture économique des îles se fit-elle au détriment de nombre d'exploitants. La modernisation des sociétés traditionnelles sardes qui eut lieu à partir du début du XX^e siècle et jusque vers 1960, provoqua une littoralisation des activités ainsi que des bouleversements démographiques.

Corse et Sardaigne, deux espaces vides mais pour des raisons différentes

Un point commun tout à fait notable entre la Corse et la Sardaigne est leur faible densité de population. Déjà en 1941, le géographe Maurice Le Lannou notait dès la première phrase de *Pâtres et Paysans de la Sardaigne*: «*Le trait le plus frappant des paysages de la Sardaigne est l'étendue des surfaces incultes. On peut marcher des lieues sans apercevoir un champ*»². Ce sentiment de vide persiste aujourd'hui en découvrant les campagnes sardes même si de très nombreux murs de pierres sèches qui délimitent les parcelles, prouvent qu'en dépit d'une activité pastorale extensive, les terrains continuent à être entretenus. En Corse, et plus particulièrement dans le Cap par exemple, à l'impression de vide se greffe celle de l'abandon: les murs de terrassement sont pratiquement tous détruits par l'usure du temps.

Le vide qui caractérise la Corse et la Sardaigne ne relève pas uniquement d'éléments subjectifs, il peut être quantifié. Ainsi, le recensement mené par l'Istituto Nazionale di Statistica (ISTAT) en 1997 indique pour la grande île une densité de 69 hab/km² contre à peine 30 hab/km² en Corse, selon le recensement de 1999 de l'Institut National

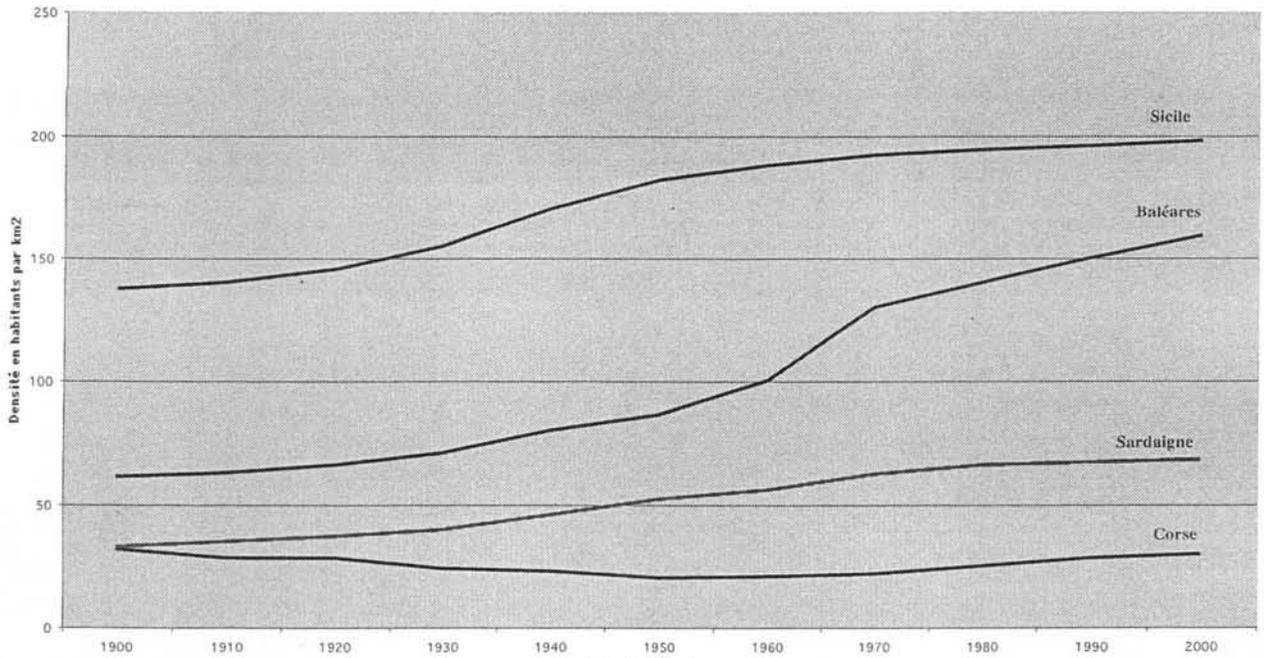
de la Statistique et des Études Économiques (INSEE). Certes la Sardaigne est deux fois plus densément peuplée que la Corse. Toutefois, comparée aux autres grandes îles de la Méditerranée occidentale c'est bien peu: Majorque ayant 170 hab/km², la Sicile 200 hab/km², ou encore la République de Malte qui culmine à 1000 hab/km².

En matière démographique, la Corse est véritablement un cas à part, puisque c'est la seule grande île de la Méditerranée à entrer dans le XXI^e siècle avec moins d'habitants qu'elle n'en avait au début du XX^e siècle. Certes, les autres îles de la Méditerranée furent également de grandes pourvoyeuses d'hommes, cependant en des termes moindres que la Corse. En effet, entre 1900 et 1975, la densité de la Corse est passée de 32 à 26 habitants au km², alors que celle de la Sicile a augmenté de 137 à 195 habitants au km², celle de la Sardaigne de 33 à 62 habitants au km² et celle Chypre de 26 à 70 habitants au km² (cf. graphique n° 1).

La tradition de l'émigration plus forte en Corse qu'en Sardaigne

L'émigration a façonné les paysages à l'abandon de la Corse et de certaines régions de la Sardaigne, et surtout fait partie intégrante des mentalités. Selon l'historien Fernand Braudel, «*la façon la plus commune qu'ont les îles de se mêler au monde, c'est d'organiser leurs émigrations. Toutes les îles sont exportatrices d'hommes*». Mais si l'émigration est un phénomène très marqué dans les îles de la Méditerranée, c'est davantage à cause du fait montagnard qui les caractérise: «*La montagne est bien cela: une fabrique d'hommes à*

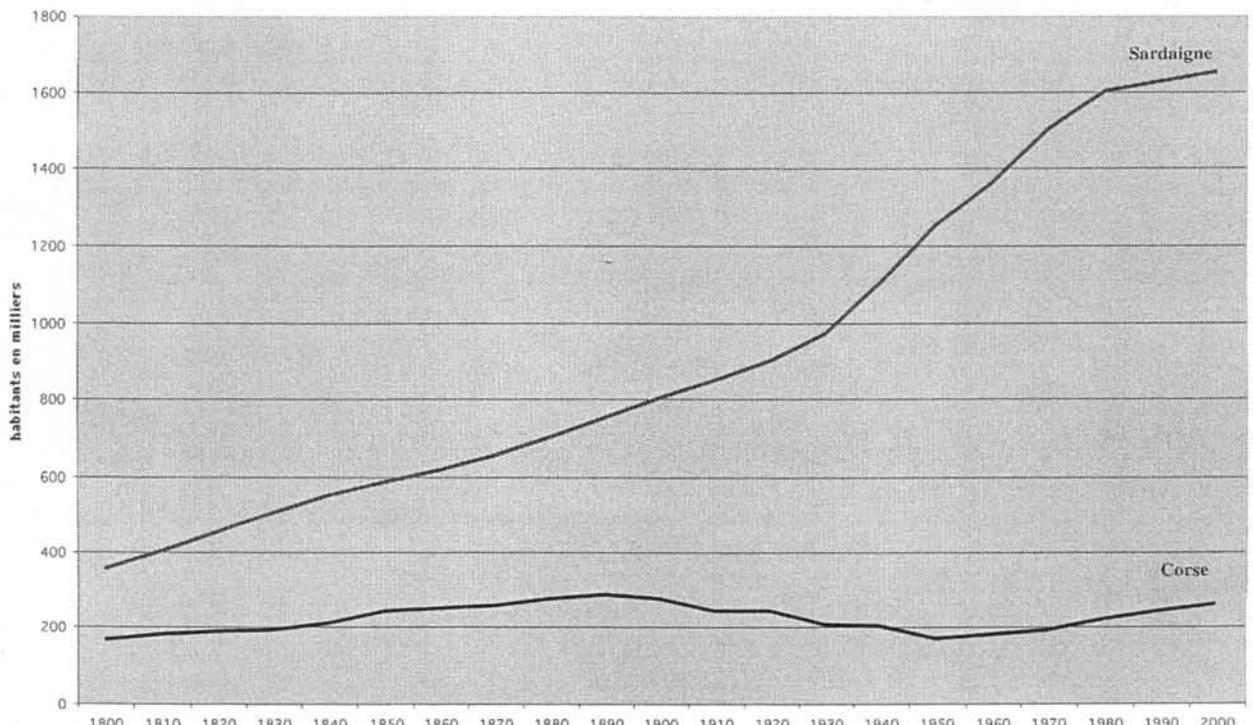
Graphique n° 1 - Evolution comparée de la densité de population des grandes îles de la Méditerranée occidentale.



Conception et réalisation : Emmanuel Bernabéu-Casanova, novembre 2002.

Année de l'estimation

Graphique n° 2 - Evolution comparée de la population de la Corse et de la Sardaigne.



Conception et réalisation : Emmanuel Bernabéu-Casanova, novembre 2002. Source : EURISLES, Ajaccio, 2000.

l'usage d'autrui; sa vie diffusée, prodiguée nourrit l'histoire entière de la mer»³.

Depuis les années 1960, la Corse et la Sardaigne redeviennent des terres d'accueil, mais le mal est fait. Ainsi, pour les chercheurs Michel Biggi et François de Casabianca :

«De 1870 à 1920, la Corse possède une population voisine de celle des Baléares et une densité identique à celle de la Sardaigne. Puis avec l'exode massif des années 40 et 50, les écarts se creusent. Et la période de "peuplement" des années 60 renforce encore les tendances. C'est que la nature des nouveaux immigrants est structurellement différente. Les "nouveaux sardes" ou Baléares sont des actifs jeunes, ouvriers et employés capables d'un dynamisme démographique important et décidés à se sédentariser. Les "nouveaux" Corses sont des "Pieds-Noirs", des Maghrébins à 80 % célibataires ou des Corses et des "continentaux" attirés par l'héliotropisme, pour le travail ou la retraite, cadres ou employés pour la plupart. De plus, le niveau de vie plus élevé en Corse atténue encore le dynamisme démographique [...] Entre 1860 et 1980, la population de la Sicile a doublé, malgré une émigration touchant plus de trois millions de personnes, la population des Baléares et de la Sardaigne ont presque triplé... tandis que la Corse oscillait finalement autour du même niveau»⁴.

La Corse, foyer d'émigration

Le graphique n° 2 montre clairement que jusqu'au début du XX^e siècle, la Corse et la Sardaigne connurent des évolutions démographiques à peu près semblables.

S'il est unanimement admis qu'il y a, à l'heure actuelle, deux à trois fois plus de Corses en dehors de l'île qu'en son sein, le phénomène migratoire qui caractérisa la Corse pendant longtemps reste très imparfaitement connu. En effet, il n'existe pas de travaux universitaires consacrés à ce sujet et les données dont nous disposons peuvent être soumises à bon nombre de contestations.

Si l'on se fie aux sondages réalisés par l'INSEE (les recensements étant moins fiables que les sondages car systématiquement hypertrophiés), il y a à l'heure actuelle environ 260 000 habitants en Corse. Cependant il est impossible de comprendre "la question corse" sans rappeler que l'évolution

démographique de l'île a été, ces derniers siècles, faite de multiples soubresauts. On estime que la Corse comptait en 1740 environ 120 000 individus, puis 164 000 en 1804. La population insulaire a sans doute culminé à la fin du XIX^e siècle, puisqu'en 1901, on l'estimait approximativement à 295 000 habitants. En 1954, à l'occasion du premier recensement de l'ère moderne fondé sur le concept de résidence principale, des chiffres aberrants furent avancés par les clans afin de s'accrocher à leurs prérogatives. Le premier recoupement évaluait la population corse à 254 000 habitants. Cette donnée était alors complètement faussée par le fait que les maires de communes étaient l'un des rouages essentiels du nouveau mode de comptabilisation. Au terme d'une concertation avec les édiles, les démographes considérèrent alors la population légale à 191 500 habitants. En réalité, ce chiffre demeurait "diplomatique", l'île ne comptant sans doute pas plus de 170 000 habitants. La Corse s'est par la suite repeuplée avec, puisqu'en 1975, elle comptait environ 225 000 habitants.

La lecture de ces chiffres permet de mieux apprécier l'enjeu de la démographie pour l'île. À l'évidence, les taux de mortalité et de natalité seuls n'expliquent pas ces variations, qui sont le fait des soldes migratoires, particulièrement fluctuants en Corse. Ainsi, pour Pierre Tafani *«La Corse serait donc, en Méditerranée occidentale, une espèce de poumon démographique»*⁵.

Dire que la Corse fut un réservoir humain, dispersant au cours des derniers siècles une majorité de ces forces vives, relève du paradoxe. En effet, si cette île a connu une forte émigration, elle n'a jamais été densément peuplée, puisqu'elle compta au maximum 33 hab/km², avec évidemment des pics de population dans des zones spécifiques comme la Casinca, la Balagne ou le Cap Corse. Certains experts considèrent même que vers 1880, la Castagniccia était l'une des micro-régions rurales la plus peuplée d'Europe.

L'émigration est donc en Corse un phénomène d'une ampleur tout à fait exceptionnelle, comparativement aux autres îles, mais qui doit être nuancée, puisque des départements comme le Gers, la Creuse ou la Lozère ont sur la même période connu un exode au moins aussi marqué.

L'émigration corse a, si l'on en croit le géographe grec Strabon, commencé dès l'Antiquité mais ce phénomène migratoire s'est semble-t-il amplifié au cours des siècles.

«Trop riche en hommes, eu égard à ses ressources, la Corse essaime dans toutes les directions et il n'y a sans doute pas un événement méditerranéen où un Corse ne se soit pas trouvé mêlé. Il y a même des Corses à Gênes, la "Dominante" exécrée, car il faut vivre. Il y en a à Venise. Au XV^e siècle déjà, ils vont travailler dans les terres de la Maremme toscane, au XVI^e siècle, les paysans du Niolo, que Gênes bouscule, vont coloniser ces fiévreuses terres italiennes et même la Sardaigne, où souvent ils font fortune. À Rome, ils sont nombreux, certains installés comme marchand de bestiaux, et leurs barques fréquentent le port romain du Tibre, Civitavecchia et Livourne. À Alger, les émigrants corses pullulent, surtout les Capocorsini [...] D'autres Corses sont à Constantinople, à Séville, à Valence. Mais, leur ville d'élection, au XVI^e siècle comme aujourd'hui c'est Marseille, ville presque à demi corse si l'on s'en tient à son port»⁶.

Certains Corses expatriés eurent leur heure de gloire à l'instar des éphémères "Rois d'Alger" ou encore de Pompeo Giustiniani, qui devint *condottiere* au service du Roi d'Espagne. La légende populaire veut même que Christophe Colomb soit né à Calvi...

Le rattachement de force à la France en 1769, puis volontaire en 1789, devait changer le cours de l'émigration corse. Lorsque la France, État fort riche, prit possession de son territoire, la situation économique de la Corse était médiocre, à tel point que le duc d'Aiguillon, ministre du Roi de France, surnommait l'île "royaume de misère". En effet, le petit État de Paoli en 1755, épuisé par quarante années de lutte, ne devait pas compter plus de 120 000 habitants.

Le Premier Empire orienta définitivement l'émigration corse vers la France, au détriment de ses traditionnelles terres d'émigration: les Républiques italiennes. À partir des années 1830, la liaison régulière par bateaux à vapeur entre la France et l'île devait favoriser le processus d'émigration. En effet, pour Pierre Simi:

«Jusqu'en 1840 l'émigration est faible, de l'ordre de 165 départs en moyenne par an. Elle est pratiquement sans incidence sur la balance démographique, infléchi par le seul solde naturel. De 1840 à 1900 l'excédent d'émigration s'accroît progressivement, oscillant entre 325 et 385 sorties

annuellement. De 1900 à 1920 l'exode s'amplifie avec l'importante ponction de 18 900 personnes de 1901 à 1910, soit 1 800 par an»⁷.

Ainsi, au début du XX^e siècle, les Corses quittaient massivement leur île, notamment pour aller servir l'État français et souvent faire carrière aux colonies. La Première Guerre mondiale, qui fut une véritable "saignée" pour la Corse⁸, n'endigua pourtant pas durablement le rythme des départs, puisqu'entre 1931 et 1938 près de 6 500 individus quittaient l'île chaque année, soit deux fois plus qu'il n'en naissait! Pourtant, depuis la fin du XIX^e siècle, la Corse dégageait un important solde naturel. Même si la mortalité est plus élevée que la moyenne française, la natalité y est très forte. Pierre Simi note que suite à la Première Guerre mondiale et à l'émigration: «Le taux de natalité qui était encore de 20,2 pour mille en 1920 dégringole à 12,7 pour mille en 1931 et même 10,9 pour mille en 1936»⁹. Ces chiffres sont à mettre en relation avec les flux d'émigration donnés par le même spécialiste: «2 200 départs de 1911 à 1920. De 1920 à 1954, la fuite reprend, de l'ordre de 4 à 6 000 par an. La guerre de 1939-1945 non seulement stoppe l'hémorragie mais provoque le retour de nombreux Corses»¹⁰.

Après la Seconde Guerre mondiale, le mouvement se poursuit avec «6 659 départs de 1946 à 1949, 2 186 de 1950 à 1954. De 1954 à 1975, l'émigration persiste, mais elle est désormais inférieure à l'immigration. Les départs de 1954 à 1962 sont estimés à 23 000, ceux de 1962 à 1968 à 17 144 et ceux de 1968 à 1975 à 23 520». Pour comprendre les motivations des migrants, au-delà de la nécessité dictée par les conditions économiques, il faut relire l'analyse de Wanda Dressler-Holohan:

«L'aisance, la réussite et le prestige viennent en 1950 de l'extérieur. Être corse à cette époque, c'est d'abord mettre entre parenthèses sa corsitude pour mieux assimiler les modèles dominants, réussir pour justifier son exil et faire honneur à sa famille; c'est essayer de devenir plus français que les Français et échapper ainsi aux stéréotypes négatifs, anti-corses et anti-provinciaux [...] D'où pour beaucoup de cette génération, un exil mal vécu, une forte intériorisation de l'interdit porté sur la langue et la culture. Cette situation est génératrice de crise d'identité, de frustration»¹¹.

Ce phénomène migratoire ne prit véritablement fin qu'au cours des années 1960 et 1970, par un retournement complet des représentations liées à l'avenir de la Corse. La jeune génération touchée par la révolution culturelle consécutive à Mai 68 eut alors la velléité de rester "travailler au pays" selon un slogan alors en vogue. Les communautés corses les plus importantes se situant, après la perte des colonies, à Paris en Ile-de-France, ainsi que dans les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. Marseille fut une ville emblématique de l'émigration corse et d'ailleurs dès 1920, le maire de la ville, Simon Flaissières, déclara: "Marseille, première ville corse".

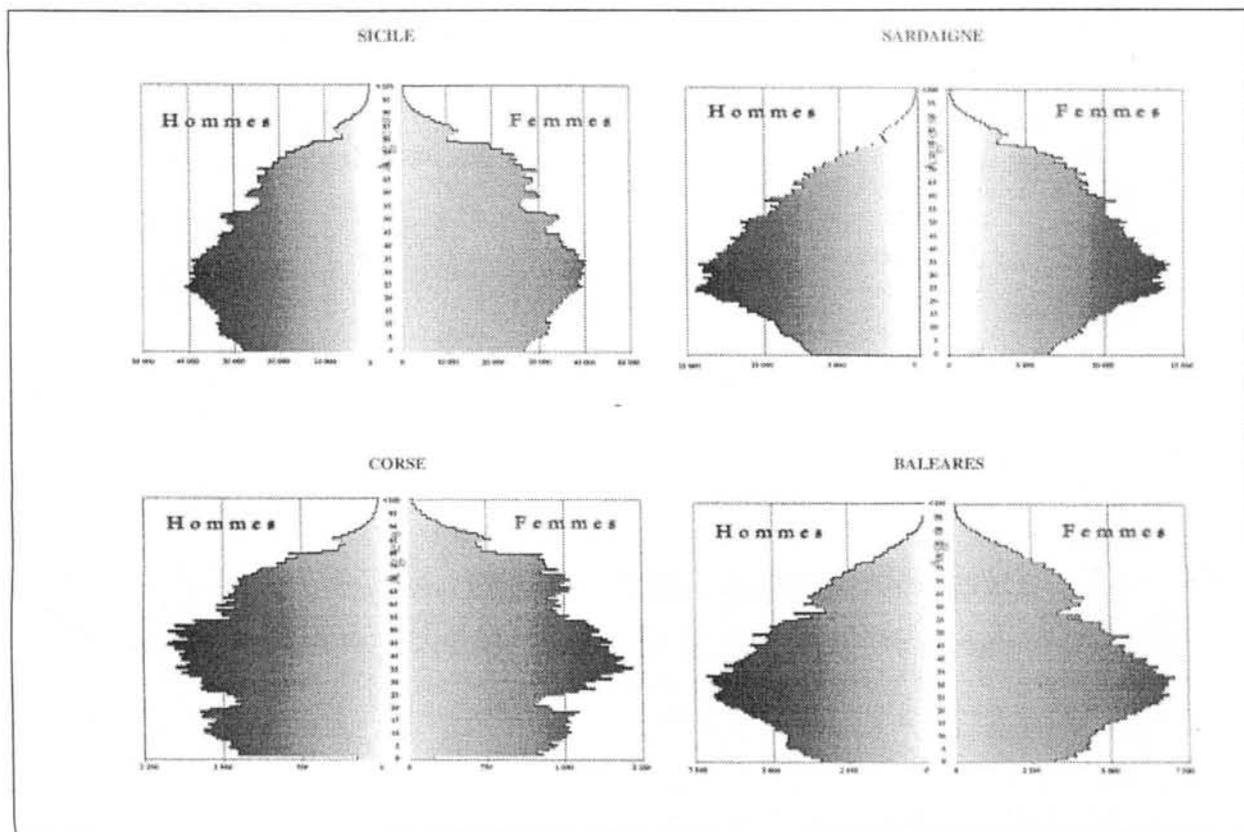
La Corse connut donc une double spécificité migratoire comparée à la Sardaigne, non seulement les Corses partirent plus tôt et en plus grand nombre, mais de plus la Corse devint une terre d'immigration. Dans un premier temps, vers les années cinquante, de nombreux Italiens vinrent

s'installer dans l'île, depuis Gênes, Pise, ou la Sardaigne. Plus tard, arrivèrent environ 17000 rapatriés d'Algérie, des Nord-africains, principalement des Marocains, et moins nombreux des Algériens et des Tunisiens et depuis peu des Portugais. En dépit de cette arrivée de main d'œuvre émigrée, la population de la Corse vieillit, d'autant que les seuls retours au pays sont le fait de retraités.

En 2002, la situation démographique de la Corse est un problème majeur (cf. document n° 1). Pour autant on ne peut pas dire que les élus ont une idée tranchée sur la question. Ainsi, pour José Rossi, Président de l'Assemblée de Corse:

« On ne peut vouloir à la fois développer la Corse en protégeant son environnement et, en même temps, bénéficier du grand marché intérieur dont disposerait la Corse si elle avait une population de 400000 ou 500000 habitants. La croissance de la Corse doit se faire dans l'harmonie, dans le respect de l'environnement et des

Document n° 1.- Les pyramides des âges dans les principales îles de la Méditerranée occidentale en 1999



Source : Plaquette de présentation IMEDOC, Ajaccio, 2000.

traditions insulaires [...] Désormais, l'idée qui s'impose naturellement, c'est celle d'une croissance douce... Ce n'est jamais que la reprise du thème "Small is beautiful" »¹².

Jean Baggioni, le Président de l'exécutif de l'Assemblée de Corse, déclare pour sa part :

« Je ne suis pas pour créer des zones de peuplement artificiel pour favoriser le retour au pays de populations attachées à la Corse ou simplement dont la Corse pourrait avoir besoin. Nous avons connu ça après guerre et ce sont des hypothèses encore réalistes. On peut avoir à la fois le retour et la participation d'hommes et de femmes dont les bras et les cerveaux sont nécessaires à notre développement. Nous sommes capables de nous protéger pour maintenir notre identité. Nous avons le souci constant de cette préservation et il faut l'avoir. Je ne suis pas considéré comme nombriliste mais je tiens à la préservation de l'identité. Cette préservation n'empêche pas l'ouverture sur le reste du monde et l'ouverture avec une taille petite mais grande ambition ce n'est pas possible. On ne peut pas non plus considérer que nous n'entreprenons que pour nous parce qu'alors nous serons un marché fermé et que la vie sera toujours réduite à ce qu'elle est aujourd'hui : la satisfaction des besoins de 250 000 personnes. Une satisfaction qui n'est d'ailleurs même pas atteinte car nous importons des produits agricoles, nous importons des produits manufacturés qu'un certain artisanat pourrait développer »¹³.

Enfin, le conseiller général, Claude Olivesi, également Maître de conférence à l'Université de Corse, considère également la question et soulève les vraies questions :

« Cette question est cruciale, mais comme personne, à ma connaissance, n'a de solution à apporter, il faudra faire avec. La Corse est la seule île de la Méditerranée à connaître un tel déficit par rapport à sa superficie [...] Selon l'INSEE, la Corse comptera en 2030, 287 000 habitants : c'est peu. Avec cette contrainte lourde, elle aura à assumer son vieillissement, la désertification de l'intérieur, la construction d'une économie, la préservation de son identité, l'insertion

des ressortissants de l'Union européenne, marche vers la citoyenneté (ils ont pour la première fois participé au scrutin municipal en 2001) mais aussi les enfants de la deuxième et troisième générations d'immigrés nord-africains et des tensions racistes fortes apparaissent depuis plusieurs années. Ces jeunes, pendant des décennies ont vu des générations de Corses revendiquer leur spécificité. Depuis quelque temps des pressions physiques sont exercées sur des familles maghrébines, d'origine ou de nationalité française, avec pour objectif de les faire quitter la Corse. Ces attitudes sont inadmissibles, comme toutes autres à caractère raciste »¹⁴.

La Sardaigne, tardive et modeste terre d'émigration

La Sardaigne fut au cours de l'histoire à peine assez peuplée pour mettre en valeur une terre ingrate. De ce fait, les Sardes n'ont émigré que très tard à la différence de bien d'autres régions d'Italie. L'émigration massive ne commença que vers 1900 après la grande crise de 1890 : entre 1900 et 1914, la Sardaigne perdit environ 8 000 émigrants par an. En 1920, la perte s'élevait encore à 6 000 habitants dans l'année. Bien qu'importants, ces flux n'ont rien de comparable avec l'émigration sicilienne. Dans le même temps, la Sicile perdait 110 000 habitants au profit notamment de l'Amérique

En l'absence d'empire colonial à peupler, les émigrants sardes s'installèrent principalement sur le pourtour du bassin méditerranéen, en Italie, à Marseille, en Algérie ou en Tunisie, mais très peu outre-Atlantique. L'émigration interne pour la péninsule formait les plus gros contingents : les villes du nord de l'Italie, Milan et Turin. Rome fait toutefois figure de capitale des Sardes sur le continent avec une population estimée à 7 000 émigrés en 1941.

Toutefois, le phénomène d'émigration sarde se renforça après guerre, l'île connaissant alors la première phase de sa transition démographique : la natalité demeurait l'une des plus élevées d'Italie tandis que la mortalité baissait. À cette époque, l'économie pastorale connaissait de graves difficultés, tandis que les centres industriels du Nord de l'Italie se développaient, requérant de la main d'œuvre. Pour Maria Brandon-Albini, dans les années d'après-guerre :

«À côté de l'émigration des manœuvres ou des anciens paysans, qui deviennent ouvriers spécialisés dans les usines continentales, il existe aussi l'émigration des bergers. Ils vont, avec leur famille et leur troupeau, s'installer dans la péninsule, là où les régions des Apennins sont moins déshéritées que les montagnes sardes. Ils fuient aussi bien la misère du village natal que l'atmosphère parfois peu paisible de celui-ci (rancunes et vengeances ancestrales), ayant appris que plusieurs zones des Apennins ou du Latium ont été abandonnées par leurs habitants qui quittent la terre pour devenir ouvriers ou employés dans les grandes villes. Dans ces pâturages délaissés dans les champs retombés en friche, les bergers sardes s'installent avec leur bétail. Cela se passe par exemple près de Rome (Montalto et Castro Tarquinia), dans la Maremme toscano-romaine, dans les Apennins de l'Émilie et jusqu'en Ombrie et en Ligurie, dans les belles collines derrière Gênes»¹⁵.

On considère généralement qu'entre 1951 et 1981 le solde migratoire de la Sardaigne a été déficitaire de 300 000 individus, qui se dirigèrent principalement vers l'Italie et dans une moindre mesure vers les grands centres industriels des pays Rhénans, l'Amérique-du-sud, la France n'accueillant que quelques milliers de migrants.

Dans le cadre des migrations sardes, quelques milliers d'entre eux s'installèrent en Corse, alors que les Corses eux-mêmes quittaient leur île. Ils émigrèrent alors surtout dans le Sud de l'île, vers Ajaccio, Sartène ou Porto Vecchio. Ce fut ainsi, qu'entre 1948 et 1955, «la seule province de Sassari a fourni le quart des chefs de familles installés en Corse»¹⁶. Ces Sardes étaient alors des bergers sans troupeaux ni terre et des jeunes non diplômés, qui firent bien souvent souche dans l'île, non sans certaines rivalités avec les Corses.

L'émigration sarde était donc stimulée par des soldes naturels longtemps positifs, ainsi, en 1971, l'excédent était de 16 700, mais plus que de 6 600 en 1983. L'émigration sarde s'est progressivement tarie au cours des années 1970, d'autant que dès cette époque on constata une «emigrazione di ritorno», consécutive à la crise économique dans les pays d'accueil en Italie du nord mais aussi en Allemagne, en Suisse ou en France. Si jusque dans les années 1980, la Sardaigne avait un taux de natalité élevé et une faible mortalité, qui faisait d'elle

une des régions les plus jeune d'Europe, au cours des années 1990, la population commença à vieillir. De fait la Sardaigne est depuis quelques années une terre d'immigration, accueillant en nombre restreint des personnes originaires d'Afrique notamment.

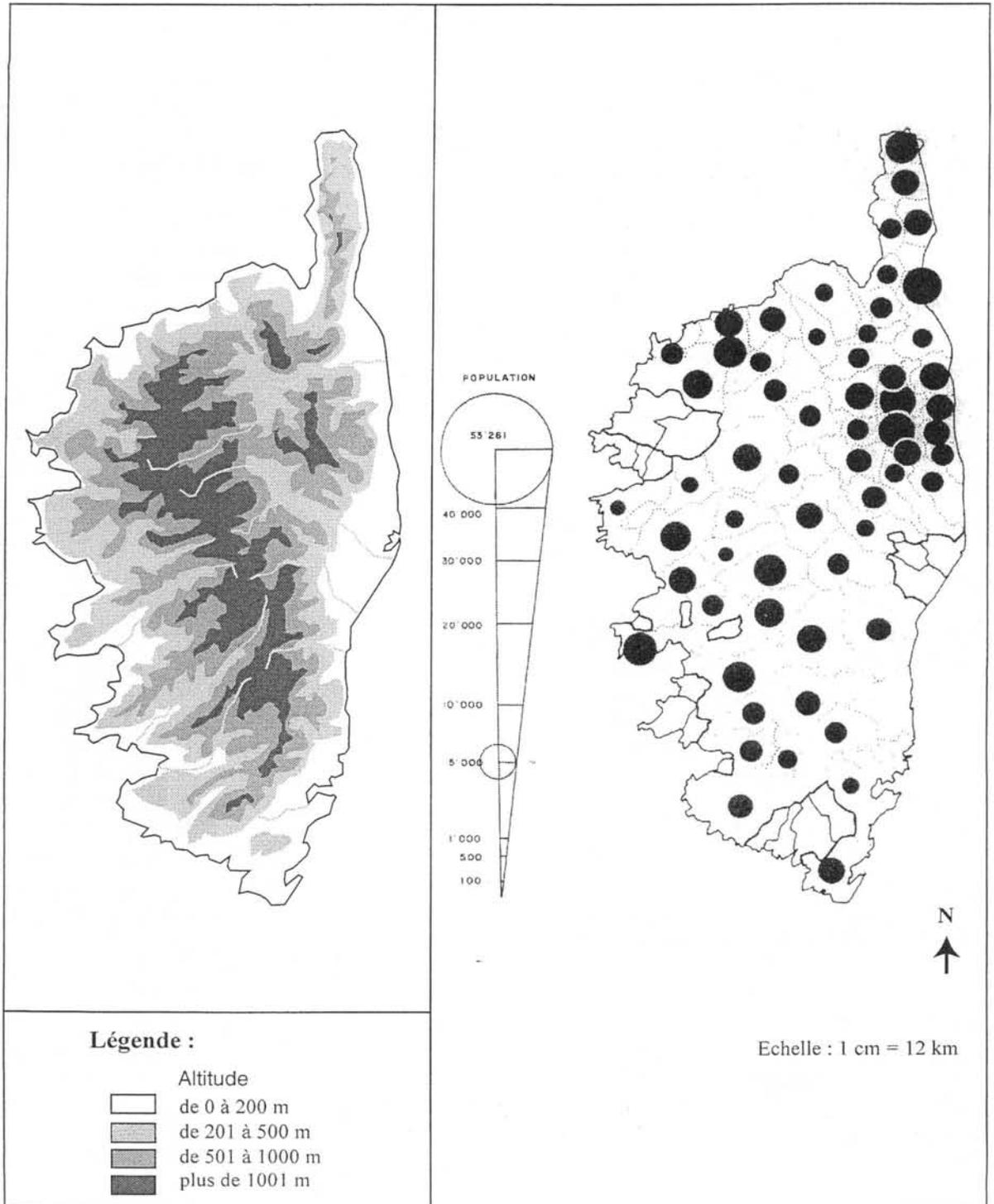
Aujourd'hui encore le nombre exact de Sardes à travers le monde demeure inconnu, tout comme l'est celui des «Corses de l'extérieur». Dans des perspectives de développement économique, l'Unione del Popolo Sardo demanda, en l'an 2000, à la Giunta de procéder à un recensement de la diaspora sarde afin de favoriser le développement économique de la Sardaigne. Toutefois, en l'an 2002, cette idée demeure comme en Corse au stade de projet.

La littoralisation des activités

Pendant longtemps, l'une des caractéristiques majeures des îles de Corse et de Sardaigne fut l'absence de civilisation urbaine, alors que l'univers méditerranéen se caractérisait notamment par la richesse de ses villes. Pendant des siècles, la vie de ces deux îles s'est caractérisée par la primauté des villages de montagnes au détriment des villes côtières. La modernisation des îles n'eut pas pour seul effet de susciter des mouvements de populations tournés vers l'extérieur, elle entraîna également une redistribution de la population à l'intérieur même des îles. En Sardaigne comme en Corse, une grande part de la population habitait traditionnellement loin de la mer (cf. carte n° 7). On compte pratiquement le même nombre de communes en Corse et en Sardaigne, à savoir près de 350 sites. Nombre de villages corses sont aujourd'hui à l'abandon ne revivant qu'une quinzaine de jours au plus fort de l'été. En Corse l'emprise humaine est faible puisque l'espace urbanisé, routes comprises, ne représente que 2 % de la superficie totale. La surface agricole utile est également limitée et de ce fait près de 4 000 km² sur 8 600 km² sont le domaine du maquis et de la forêt. Ainsi, pour la géographe Janine Renucci :

«La montagne groupa les plus fortes densités de population jusqu'au seuil du XX^e siècle; mais elles ne furent uniformément réparties ni en altitude, ni dans tous les massifs montagneux. Ce que les Corses appellent «montagne», «muntana» ne commence qu'au-delà de 600 m d'alti-

Carte n° 7.- Répartition de la population en Corse en 1770



Carte du relief : conception et réalisation, Emmanuel Bernabéu-Casanova, novembre 2002.
 Carte population : Pieve e Paesi, Marseille : CNRS, 1978, p. 327.

tude, au-dessus du premier niveau de l'ancien peuplement, celui des villages "à mi-côtes" selon la belle expression des auteurs du Plan Terrier»¹⁷.

En Sardaigne, la situation était identique, mais le XX^e siècle a modifié profondément le paysage urbain de ces îles. En Sardaigne, le tourisme balnéaire et les infrastructures, notamment industrielles, ont entraîné des activités sur le littoral. Peu à peu des résidences secondaires en bord de mer sont devenues des résidences principales, phénomène particulièrement important au voisinage des grandes villes comme Cagliari, Sassari et Oristano. Ainsi Maria Luisa Gentileschi constate :

«Ce fut seulement dans l'entre-deux-guerres que l'on assista à la croissance de véritables complexes touristiques le long des plages, destinés à prendre par la suite plus d'importance. La plage de Cagliari appelée Poetto, la plage de Platamona, le petit port de Stintino, la plage de Torre Grande à Oristano, se transformèrent progressivement en aires partiellement habitées, de façon stable, sur la base de trois mécanismes : la demande d'habitation unifamiliales provenant de familles étrangères au lieu et au pays (militaires des bases de l'OTAN), la dégradation des centres historiques et une certaine raréfaction de logements urbains, ainsi qu'une sorte de préférence naissante de la part de la population locale pour les centres d'habitation suburbains, meilleurs au niveau qualitatif que ceux que la ville pouvait lui offrir»¹⁸.

Ce phénomène a été fortement encouragé par les étrangers et les Italiens de la péninsule qui s'installèrent majoritairement sur le littoral. Aujourd'hui encore en Sardaigne, le peuplement côtier est marqué par de forts contrastes entre un petit nombre de zones densément habitées et les longues étendues semi-désertiques qui correspondent au caractère d'une région peu peuplée. La carte n° 8 comparée à la carte n° 9, illustre le déplacement des foyers de peuplement de l'intérieur des terres vers le littoral, aussi bien en Sardaigne qu'en Corse.

En Corse, la disparition progressive de l'économie traditionnelle et le départ de nombreux habitants hors de l'île, entraîna également un rapide déséquilibre géographique. La densité de population dans l'île tomba dans les années 1950 à moins de 20 habitants par km², chiffre extrêmement faible cachant

de surcroît des disparités très fortes. En effet, les villages situés à l'intérieur des terres souvent entre 200 et 1000 m d'altitude, étaient autrefois les principaux foyers de population, mais la faillite de l'économie agraire les condamna au déclin rapide. De fait, certaines micro-régions subirent de plein fouet cette mutation, la Balagne, la Castagniccia ou la vallée du Taravo, se vidèrent de leur population à un rythme effréné. La littoralisation des activités s'accroît au profit notamment des deux principales villes de Corse, Bastia et Ajaccio. Celles-ci exerçaient un véritable tropisme, puisqu'elles incarnaient alors les valeurs de modernité liées à la société de consommation. Au cours des années cinquante, cette bicéphalie métropolitaine fit éclater le territoire corse entre les villes littorales et l'intérieur des terres, tandis que la rivalité entre Ajaccio, la ville impériale, siège des principales activités administratives, et Bastia, ville ouvrière et commerçante, devait achever de faire de l'île un «archipel», dont chacune des entités demeurait enclavée, faute de moyens de communications adéquats.

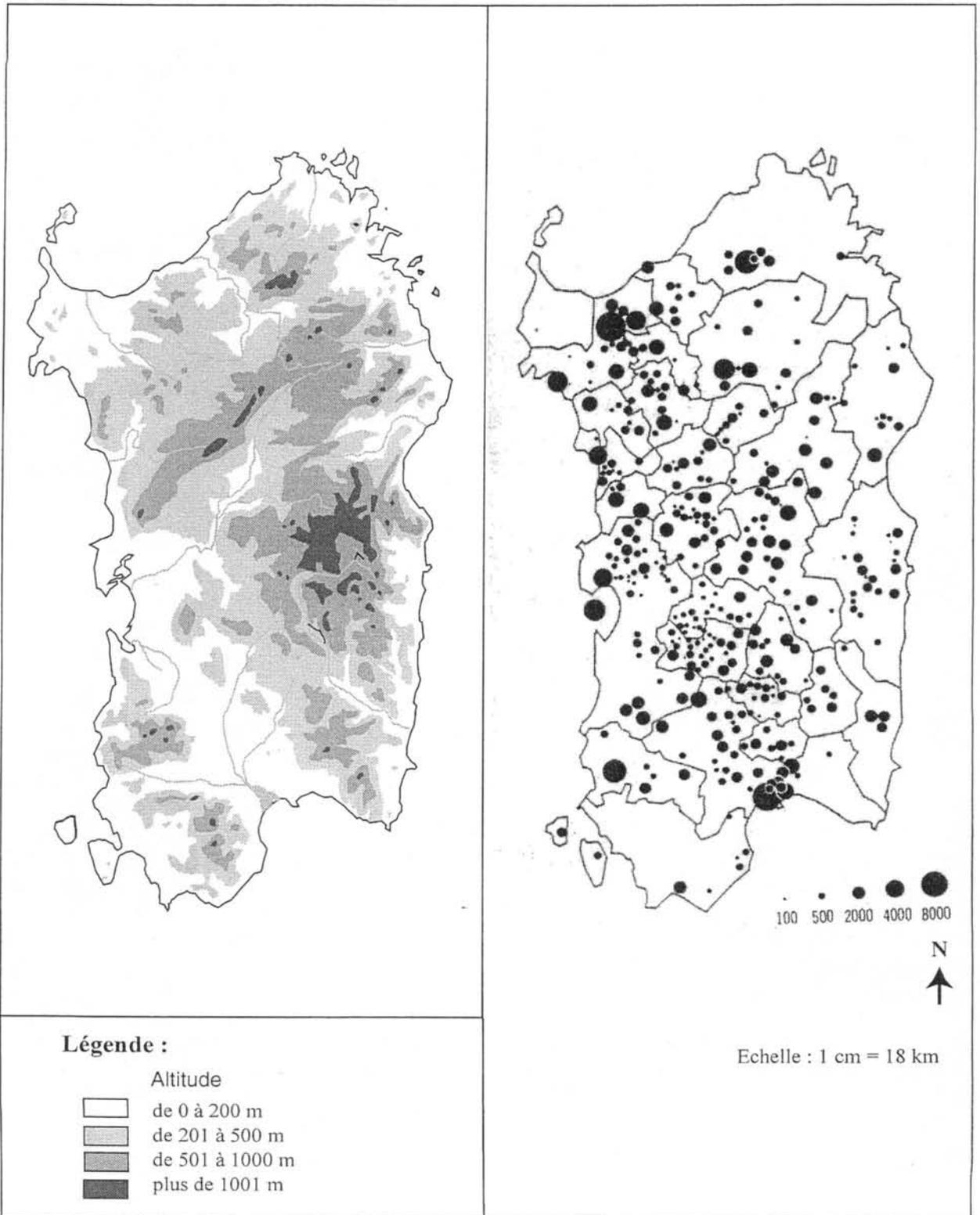
Corse et Sardaigne, une bicéphalie urbaine très marquée

Depuis peu donc, les littoraux corses et sardes connaissent une activité importante au détriment de l'intérieur des terres. Autour des villes traditionnelles et des pôles touristiques attenants, se sont développés à partir de la fin des années soixante et soixante-dix des grandes villes, qui à l'échelle régionale centralisent toutes les activités. Dans les deux îles, on est frappé par la très forte bicéphalie urbaine aussi bien en Corse avec la rivalité entre Ajaccio et Bastia, qu'en Sardaigne avec la compétition incessante que se livrent Cagliari et Sassari.

L'isolement relatif, dû à la difficulté des transports, dans lequel se sont maintenues les principales villes de ces îles a renforcé la rivalité. Autant dire qu'en Corse comme en Sardaigne, la traditionnelle opposition entre les villes du Nord (Bastia et Sassari) et du Sud (Cagliari et Ajaccio) scinda les îles en deux. Cette rivalité bien souvent nocive, se doit d'être évoquée dans le cadre d'une approche géopolitique. Il est en effet tout à fait illusoire de croire que l'insularité unit les habitants des différentes régions surtout dans des îles aussi compartimentées que la Corse et la Sardaigne.

Les rivalités sont souvent de mise dans les îles ou les archipels, ainsi, aux Baléares, les rivalités persis-

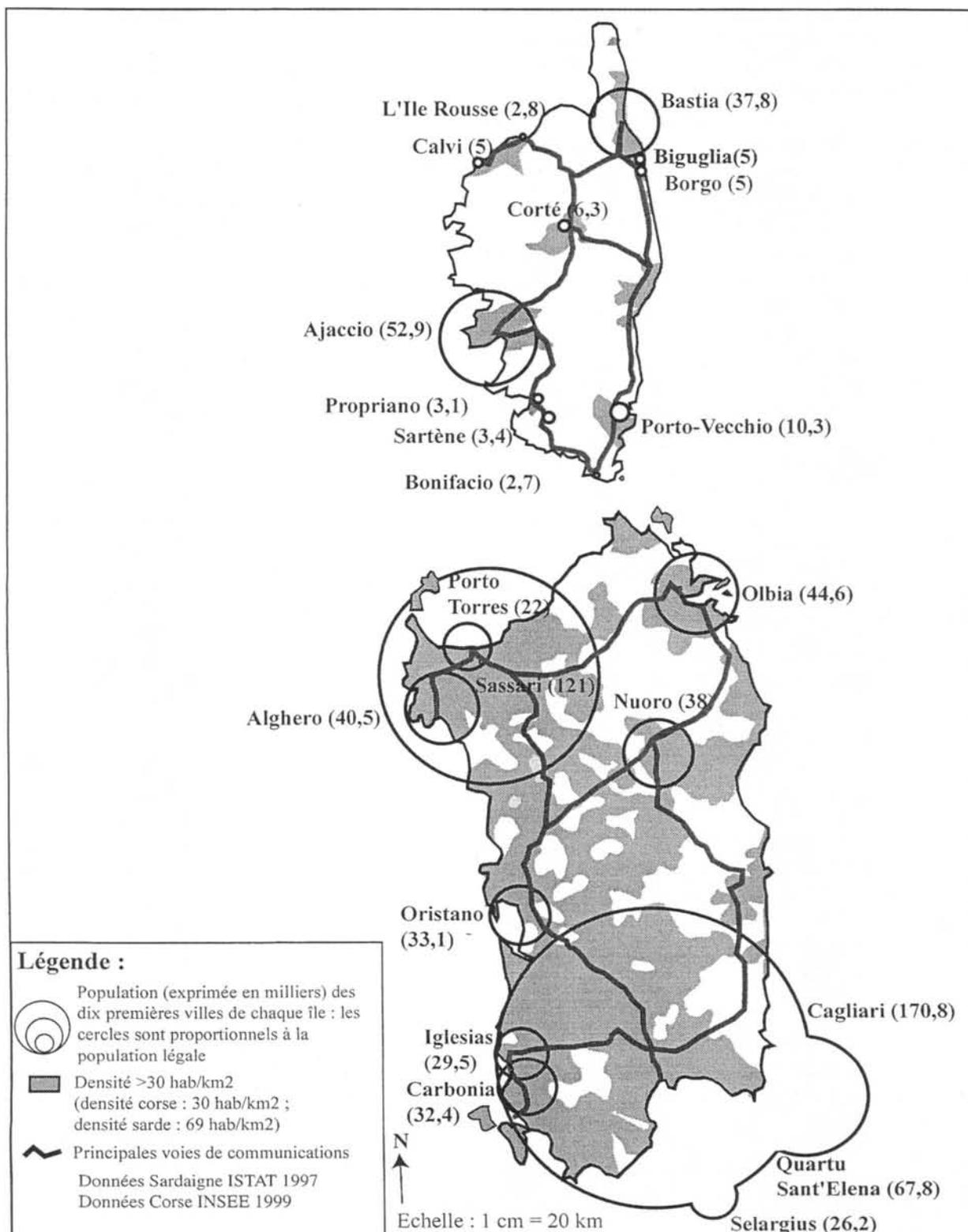
Carte n° 8.- Répartition de la population en Sardaigne en 1781



Carte du relief : conception et réalisation, Emmanuel Bernabéu-Casanova, novembre 2002.

Carte population : DAY John, Atlas de la Sardaigne rurale, Paris : EHESS, 1993, p. 132.

Carte n° 9.- Corse et Sardaigne, densités et armatures urbaines comparées



Conception et réalisation : Emmanuel Bernabéu-Casanova, novembre 2002.

tent entre les gens de Minorque et ceux d'Ibiza, sur la base d'intérêts économiques divergents. Palerme, siège de la *Giunta della Regione Siciliana*, est pour de nombreux Siciliens une ville parasitaire, non-productive car uniquement tournée vers le pouvoir politique et l'administration à l'inverse de Catane, capitale économique de l'île. Dans le cas corse, ce même constat peut être dressé entre Ajaccio, cité où siège la Collectivité territoriale de Corse, et Bastia, ville de vieille tradition industrielle et commerçante. La primauté des deux agglomérations est extrêmement accentuée compte tenu de la faiblesse des autres villes. La rivalité qui oppose les deux cités a aujourd'hui de nombreuses conséquences négatives pour le développement de l'île. Ainsi, l'université de Corse, ouverte en 1982, se situe à Corte, au cœur de la Corse, dans un gros bourg de 6000 habitants, enclavé au cœur des montagnes corses. Les pouvoirs publics qui choisirent le site d'implantation arguèrent à l'époque que d'une part, cela correspondait à une tradition historique, puisque Pascal Paoli avait créé dans sa capitale une université fermée suite à la victoire française de Ponte Novo en 1769. D'autre part, la décision d'implanter l'université à Corte était également un signe fort en direction des nationalistes qui avaient fait de cette question un thème de campagne mobilisateur. Pourtant, pour les pouvoirs publics, choisir Ajaccio, qui concentrait déjà les responsabilités administratives au détriment de Bastia, ou l'inverse, aurait assurément provoqué le tollé dans une moitié de l'île. À ce propos, en 1974, soit un an seulement avant la bi-départementalisation, la géographe Janine Renucci considérait que :

«L'unification administrative de la Corse actuelle apparaît partiellement factice, car la vie et l'éco-

nomie insulaires s'organisent à l'intérieur de deux aires d'influence urbaine, adossées à la barrière orographique, la Corse de Bastia et la Corse d'Ajaccio, chacune tournée vers la ville-port qui l'approvisionne et draine sa population, soit vers des résidences citadines, soit vers ses lycées, ses commerces, ses cliniques et ses hôpitaux, ses services de transports»¹⁹.

Dans le cas sarde, la rivalité entre Cagliari et Sassari est également très accentuée. Ces deux agglomérations dominent de très loin les autres villes comme Oristano, Olbia et Nuoro. Cette dernière ne doit son rang de capitale de province qu'à la volonté de Mussolini d'établir l'ordre au cœur des montagnes à partir de 1926.

Cagliari domine depuis sa fondation dans l'antiquité (Karalis des Carthaginois) un vaste golfe où l'économie est dynamique. Les nombreuses activités industrielles et portuaires cèdent la place à une tertiarisation importante des activités. Partiellement détruite lors des bombardements de 1941 à 1943, la ville a été reconstruite en occupant une superficie considérable. Ville commerçante et administrative, Cagliari dispose d'une université reconnue, de nombreuses infrastructures culturelles, sportives et bien sûr politiques puisque le majestueux Palais de Région se situe dans l'enceinte de la vieille ville.

Sassari, bien moins commerçante que sa rivale dominait un vaste plateau agricole et prospère. Cependant entre 1860 et 1930, l'activité de la ville régressa, consécutivement à la rupture, en 1887, des relations commerciales avec la France. Les "Lois Méline", qui instauraient le protectionnisme en France, firent du tort à cette micro-région, dont la richesse était l'élevage et l'exportation de gros bétail.

NOTES

1 - Diplômé en sciences politiques et docteur en géographie, Emmanuel Bernabéu-Casanova est chercheur à l'Institut Français de Géopolitique.

2 - LE LANNOU Maurice, *Pâtres et paysans de la Sardaigne*, *op. cit.*, p. 1.

3 - BRAUDEL Fernand, *op. cit.*, tome 1, p. 54.

4 - BIGGI Michel, CASABIANCA François (de), "Îles en dépendance", *Cahier de l'IDIM*, Rencontres corso-sarde, 1987, n° 2/3, p. 94.

5 - TAFANI Pierre, "La Corse" in *Géopolitique des régions françaises. La France du Sud-Est*, Paris, Fayard, 1986, tome 3, p. 986.

6 - BRAUDEL Fernand, *op. cit.*, pp. 188-189.

7 - SIMI Pierre, *Précis de géographie physique, humaine, économique et régional de la Corse*, Bastia, Société des sciences historiques et naturelles de la Corse, 1981, pp. 91-92.

8 À ce propos, le nombre de morts au cours de la Première Guerre mondiale est sujet à de multiples enjeux : les nationalistes revendiquant jusqu'à 40 000 morts, les chiffres les plus raisonnables faisant état de 12 000 soldats corses morts, ce qui rapporté à la population de l'île est déjà considérable.

9 - SIMI Pierre, *op. cit.*, p. 90.

10 - *Ibid.*, pp. 91-92.

11 - DRESSLER-HOLOHAN, "Le mouvement social corse", *Peuples méditerranéens*, janvier-juin 1987, n° 38-39, p. 307.

12 - BERNABÉU-CASANOVA Emmanuel, LANZALAVI Dominique, *Corse: les voies de l'avenir*, A paraître, 2003.

13 - *Ibid.*

14 - *Ibid.*

15 - BRANDON-ALBINI Maria, *op. cit.*, pp. 53-54.

16 - FAIDUTH-RUDOLPH A.M., *L'immigration italienne dans le sud-est de la France*, Gap, éditions Orphys, 1964, p. 191.

17 - RENUCCI Janine, *Corse traditionnelle et Corse nouvelle*, Lyon, Audin, 1974, p. 31.

18 - GENTILESCHI Maria-Luisa, "Tourisme et peuplement de la côte en Sardaigne: les tendances en cours", *Méditerranée* n° 1, 1991, p. 45.

19 - RENUCCI Janine, *op. cit.*, p. 29.

Des lieux de mémoire : les monuments aux morts

Georges RAVIS-GIORDANI

Dans le cadre des recherches que mène le Centre d'Études Corses de l'Université de Provence, une équipe, constituée autour de Jean-Paul Pellegrinetti et de Georges Ravis-Giordani, s'est attachée à faire l'inventaire exhaustif des monuments aux morts de la Corse. À travers cet inventaire, qui n'avait jamais encore été fait de façon systématique ce qui est privilégié c'est bien entendu, l'approche des mentalités, des valeurs, des représentations collectives, des affrontements idéologiques aussi, qui, dans certains cas, apparaissent à travers la conception et la réalisation des monuments, puisque ceux-ci sont le plus souvent l'émanation d'une volonté collective, orchestrée par les municipalités, et qu'elles reflètent donc les rapports sociaux et idéologiques qui traversaient la commune au moment où les monuments ont été érigés.

Les monuments aux morts s'inscrivent en effet au carrefour de plusieurs attitudes :

1 - D'abord la reconnaissance de la mort dans ce qu'elle a de plus tragique puisqu'il s'agit d'une mort violente, qui frappe des hommes souvent très jeunes et qu'elle atteint les forces vives des communautés. Cette reconnaissance de la mort est figurée parfois de façon poignante dans les monuments qui s'ornent d'une statue représentant un poilu agonisant ou une jeune femme méditant sur un tombeau.

On ne trouve pratiquement pas de condamnation de la guerre; on peut toutefois évoquer, mais il s'agit de monuments récents ou d'éléments rajoutés, le monument de Porto-Vecchio (qui date de 1990, et porte l'inscription «Nulle voix n'est plus qualifiée pour s'élever en faveur de la paix que celle de ceux qui ont combattu dans les guerres», Ralph Bunch, Prix Nobel de la Paix) et celui de Quenza qui porte, rajoutée sans doute après la Seconde Guerre mondiale une

phrase d'Eluard «Quand on ne tuera plus, ils seront bien vengés» qui prend un relief particulier dans un pays marqué par la culture de la vendetta. En revanche, on trouve plusieurs fois, surtout dans les monuments récents, une théâtralisation de la douleur qui peut aller jusqu'à évoquer la Passion du Christ et plus précisément la descente de croix; c'est le cas notamment à Vivario et à San Gavino di Fiumorbo.

2 - Ensuite l'affirmation d'un sentiment collectif communautaire: la reconnaissance et l'affirmation de l'identité communale qui s'exprime dans la décision de dresser un monument singulier, différent de tous les autres; à la différence d'autres symboles républicains, dont la marge de variation est moins grande, comme les Marianne, ici les communautés ont pu librement exprimer leur sentiment, évidemment dans la limite de leurs moyens.

Un élément se rencontre néanmoins dans presque tous les monuments: la croix de guerre, dont la présence sur la quasi-totalité des monuments peut s'interpréter ainsi: la commune qui a donné ses enfants à la guerre nationale est décorée à travers eux, comme une mère qui recevrait la décoration remise à titre posthume à ses enfants (ex. le monument d'Olmo). C'est là un premier sens. Mais l'affirmation de l'identité communale s'exerce aussi sans doute à l'égard des identités micro-locales des hameaux et des identités familiales qu'elle transcende: la commune ou la paroisse reconnaît, au même titre, dans une citoyenneté communale égale tous ses morts et leur dresse, dans un lieu de rassemblement incontesté (ou le moins contestable possible) une sorte d'autel civique (A. Prost emploie le terme de "téménos") toujours séparé de l'espace des vivants par une grille, une

chaîne, une simple bordure de pierre. Cet autel civique sera, année après année, le point de rassemblement de la ferveur et de la reconnaissance à la fois locale et nationale. On peut donc peut-être avancer l'idée que l'érection des monuments aux morts, par sa charge émotionnelle exceptionnelle, constitue dans l'histoire des communes, un *moment privilégié de prise de conscience de l'unité communale*, un de ces marqueurs forts qui contribuent à resserrer le tissu social et en dessiner la bordure.

Cette consolidation de l'identité communale va de pair avec la construction dans la même période de bâtiments municipaux (école, mairie, bureau de poste, perception et gendarmerie) qui renforcent l'expression d'une appartenance plus large que celle qui se circonscrit seulement à l'échelle des villages ou hameaux dont on sait en Corse que le ciment est de nature familiale ou parentale.

Un exemple qui montre bien ce mécanisme, c'est celui de la commune de Sisco, dans le Cap Corse: les habitants de "la marine" et de "la montagne" ne s'entendaient pas sur l'emplacement du monument; finalement la municipalité acheta un terrain situé au centre exact de la commune et y fit ériger le monument aux morts. Chacune des deux paroisses fit dresser dans l'église une plaque commémorant les morts de toute la commune. Il serait intéressant de savoir si cette dynamique, qui rappelle certaines légendes de fondation d'églises paroissiales, est présente dans d'autres lieux.

3 - La reconnaissance et l'affirmation de l'attachement à la patrie, à la communauté nationale française. On peut s'étonner aujourd'hui de trouver dans ces monuments très peu de références à la Corse. Une quinzaine font allusion à la Corse, soit par une inscription en langue corse, soit par la représentation de la Corse, de la tête de Maure, soit comme celui de Bastia par une scène de voceru sur une plaque de bronze à la base du monument ou celui de Sermanu, qui date de 1945 et qui porte bien en évidence la tête de Maure. À côté de ces deux exemples où la référence à la Corse est ancienne et originelle, la plupart du temps il s'agit de monuments ou d'ajouts récents. Il faut se placer dans le climat de l'époque; chacun sait que «u sangue stringhje» et plus encore le sang versé. Toutefois ces références apparaissent, mais tardivement ou sous une forme indirecte: ainsi du

monument aux morts de Morosaglia; ou de celui d'Olmiccia. On peut aussi évoquer celui, récent de San Lorenzo, qui porte une inscription en langue corse, ou celui d'Olmeta, où la tête de Maure, au milieu du drapeau tricolore, a été rajoutée il y a une dizaine d'années. On trouve aussi parfois des "signatures locales". Ainsi, dans le Cap Corse un certain nombre de monuments aux morts – 8 sur 22 – font une place à une ancre marine (ainsi ceux de Canari et de Saint Florent) ou une voile (Brando). D'autre part, si on se réfère aux discours prononcés lors des inaugurations, cette référence à la Corse est davantage présente. Ainsi dans ce discours d'inauguration prononcé par le maire de la commune de Pietricaggio: «Dormez en paix, vous qui avez tant sacrifié pour notre salut, vous les héros de Cyrnos, vous les dignes fils de Sambucucciu, Sampiero, Paoli et du grand Napoléon».

À partir de là, le monument va d'ailleurs fonctionner comme *un accumulateur de mémoire*. C'est particulièrement le cas à Barrettali où l'on trouve sur le monument, érigé en 1920, deux plaques apposées par des familles, une plaque déposée par la jeunesse du village en hommage aux morts de 1939-1945, une plaque reproduisant l'appel du 18 juin et, à côté du monument, un canon pris aux Italiens. De même à Conca, le rappel des maquisards tués dans les combats de 1943.

Ces trois dimensions – la reconnaissance de la mort, l'affirmation de l'identité locale, la reconnaissance de l'appartenance à la nation française –, sont présentes dans les monuments, mais elles sont modulées différemment et ce sont ces différences qui font l'objet de l'analyse.

L'historien Alain Prost, dans l'ouvrage collectif dirigé par Pierre Nora, *Lieux de mémoire*, consacre un chapitre aux monuments aux morts. À partir d'un corpus beaucoup plus vaste que le nôtre il propose une grille d'analyse qui combine trois critères majeurs:

- l'emplacement du monument
- sa nature
- la "dédicace" de la collectivité (le plus souvent la commune)

À partir de ces trois critères, il construit ce qu'il appelle une "formule canonique" du monument aux morts, c'est-à-dire la formule la plus souvent rencontrée, qu'il appelle le monument aux morts "civique".

Cette formule est caractérisée, nous dit-il, par la situation du monument aux morts dans l'espace de la commune: la place de la mairie. Pour ce qui est de la nature du monument c'est le plus souvent, ne serait-ce que pour des raisons économiques, une simple stèle de type obélisque. Enfin la dédicace la plus fréquente est la suivante «la commune de ... à ses enfants morts pour la France» ou une variante de cette formule.

À partir de cette formule canonique, nous dit-il, on voit se développer, par accentuation de certains traits, différentes formules qui constituent au moins trois, voire quatre, types différents:

1 - le monument aux morts "**patriotique**" exalte la gloire, l'héroïsme, parle de champ d'honneur, invoque la patrie. Souvent, ce type de monument porte, gravé sur la stèle, les vers célèbres de Victor Hugo, composés, comme on le sait, pour les morts de la révolution de 1830 :

«Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie
Ont droit qu'à leur tombeau la foule vienne et prie».

Ou encore le distique:

«Gloire à notre France immortelle
Gloire à ceux qui sont morts pour elle».

Bien entendu, ce type de monument intègre souvent une statue de poilu, le plus souvent debout, en sentinelle ou tenant un drapeau.

2 - le monument "**nationaliste**" met en avant, selon les cas, le coq gaulois, un poilu triomphant, brandissant une couronne de laurier ou la recevant d'une femme qui est une allégorie de la France ou de la Victoire. Inversement l'ennemi, souvent symbolisé par un casque à pointe, est terrassé, foulé aux pieds.

3 - le monument aux morts "**funéraire**" (cf. Ortiporio) met l'accent au contraire sur la mort, la souffrance; le poilu y est représenté à terre, voire même au tombeau, visité par des parents éplorés, ou une femme avec des enfants. La théâtralisation du monument met l'accent ici sur la douleur et le deuil.

Pour peu que la référence à la patrie soit absente, le message que le monument délivre peut devenir délibérément "pacifiste"; certains monuments, qu'A. Prost évoque, le disent même en toutes lettres "Guerre à la guerre".

Qu'en est-il pour la Corse?

Un examen encore provisoire (pour une trentaine de communes, nos informations sont incomplètes) fait apparaître quelques traits qui définissent un profil singulier.

Et d'abord en ce qui concerne l'**emplacement** du monument. Ce n'est pas la mairie, ni l'école mais l'église qui est le lieu le plus fréquent.

Sur les 341 communes pour lesquelles nous connaissons avec exactitude l'emplacement du monument *l'église* vient largement en tête avec plus de 55 % des cas, très loin devant la mairie (10 %). Les carrefours occupent 8 % de cet ensemble, et les autres formules le reste dont 7 % seulement pour les cimetières. Ces proportions semblent très différents de ceux qu'on trouve sur le continent, bien qu'en l'absence de statistiques globales la comparaison soit difficile. En tout cas on est loin de la «formule canonique» qu'évoquent Alain Prost et Annette Becker. Ici, la forte empreinte de la christianisation et le faible écho qu'a eu en Corse la crise de la séparation de l'Église et de l'État semblent pouvoir rendre compte, au moins en partie, de cette spécificité.

Sans doute fera-t-on remarquer que dans les années 1920, en Corse, toutes les communes n'avaient pas encore de mairie. Mais cette explication est insuffisante. Il convient de songer que dans cette île, si éloignée à tous égards, des lieux de combats et qui avait, comme la plupart des départements ruraux, perdu tant de ses fils dont les corps mêmes ne sont pas revenus, le monument aux morts a dû être vécu comme une sorte de tombeau collectif, une «arca» moderne qu'il fallait rapprocher de l'église et même l'y intégrer. Dans plusieurs communes, il nous a été dit que le monument aux morts avait été construit sur l'ancienne «arca» ou dans son voisinage. Dans un certain nombre d'églises corses, on trouve des plaques qui unissent dans un syncrétisme émouvant, et riche de perspectives sur la façon dont on se représentait la mort des soldats, la mystique religieuse et la mystique républicaine. C'est le cas, entre beaucoup d'autres, des plaques ou tableaux d'église de Nonza, Stazzona, Zuani, Giocatojo.

Le deuxième trait c'est le nombre relativement élevé de monuments dont nous savons, par les archives, lacunaires mais convergentes, qu'ils ont représenté pour les populations des communes un sacrifice financier important et une manifestation de ferveur

indéniable. Sur les 360 communes, 19 n'ont pas de monument aux morts. Pour deux d'entre elles, parce qu'elles n'ont pas eu de soldat tué, pour quatre autres, parce qu'elles ont mêlé la mémoire de leurs morts avec ceux d'une autre commune. Sur les communes restantes,

-75 ont un monument en forme de statue (stèle plus statue, ou statue),

-157 ont une stèle,

-101 ont une simple plaque, apposée le plus souvent sur le mur de l'église, à l'extérieur ou à l'intérieur du bâtiment.

Parmi les 75 monuments en forme de statue,

- la *figure du poilu* (trionphant, combattant, sentinelle, agonisant) représente la majorité (46);

- mais on voit apparaître plusieurs fois (une dizaine) le thème de la *femme* veuve accompagnée d'enfant(s). C'est le cas du monument aux morts de Bastia qui évoque la veuve de Renno, venue offrir son dernier fils au général Pascal Paoli pour la défense de la patrie; singulière et significative reprise de l'histoire de l'indépendance nationale de la Corse dans un contexte où la patrie s'est élargie aux dimensions de la France;

- la *Victoire ailée*, telle qu'elle figure dans le monument d'Ajaccio, est représentée huit fois;

- le *coq gaulois*, six fois.

Il est intéressant de considérer comment se présente la liste des morts, quand elle est inscrite sur le monument, ce qui est le cas général (318 monuments):

l'ordre *alphabétique* domine (172 cas), mais l'ordre *hiérarchique* est nettement plus présent que sur dans les exemples continentaux: 28 % des listes, alors qu'Antoine Prost n'en relève que 4 % dans son échantillon.

Bien entendu, les monuments aux morts, dont la plupart ont été érigés dans les années 1920, ont servi de lieux de mémoire pour les combattants des autres guerres, celle de 1939-45 et les guerres coloniales. Ils ont été souvent rénovés, entourés d'une grille qui les isole de l'espace ordinaire, parfois même reconstruits. Certaines communes ont attendu cinquante ans et même plus pour ériger leur monument, ou en reconstruire un autre qui, dans ce cas, double la plaque apposée dans l'église. Ces aménagements ont été parfois l'occasion de discussions passionnées. Cette pérennité dans l'hommage, parfois plus de 80 ans après la fin du conflit (un nouveau monument a été inauguré au printemps 2002 à Santa Maria Siché qui n'avait jusque-là qu'une plaque à l'église) semble constituer, à première vue, un trait nettement plus affirmé en Corse que sur le Continent.

Trop souvent, aujourd'hui, les noms gravés dans la pierre ne parlent plus à ceux qui les lisent. Mais le traumatisme moral, affectif, social de la Grande Guerre a été tel qu'on ne peut toucher aux monuments aux morts sans réveiller douleurs et passions. Il ne faut pas s'en étonner, ni le déplorer. C'est d'elles, après tout, que se nourrit la mémoire.

BIBLIOGRAPHIE

BECKER, Annette – *Les monuments aux morts*, éd. Errance, 1994.

LUIRARD, Monique – *La France et ses morts. les monuments commémoratifs dans la Loire*, Université. de Saint Etienne, 1977.

PELVEN LE SEVELLEC, Yves – “Les monuments aux morts de la Loire Atlantique”, *Visions Contemporaines*, mars 1990, n° 4, pp. 7-132.

PROST, Alain – “Les monuments aux morts: culte républicain? culte civique? culte patriotique?”, in Pierre NORA éd. *Les lieux de mémoire*, tome 1, pp. 199-223.

PROST, Alain – “Mémoires locales et mémoires nationales: les monuments de 1914-1918 en France”, *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 1992, n° 167, pp. 41-50.

REGOURD, Florence – “La mort célébrée. Typologie des monuments aux morts de la guerre 1914-1918 en Vendée”, *La Revue des Pays de Loire*, 1986, 4^e trim., pp. 65-77.

ROQUES, Rémi – “Monuments aux morts du sud-est de la France”, *Provence Historique*, 1981, tome XXXI, fasc. 125, pp. 247-262.

CHANTIER DE RECHERCHES: MONUMENTS AUX MORTS

Appel à contributions

Nous avons, depuis 1998, et pour l'ensemble de la Corse effectué, avec la collaboration de Marie-Claude Acquaviva-Nicolai et Corinne Cassé, un recensement systématique des monuments aux morts érigés à la suite de la guerre de 1914-1918. Il s'agissait, dans un premier temps, de faire un relevé photographique de chaque monument communal et d'organiser, à partir de ce matériau, une analyse typologique de ces monuments, en tant que lieux de mémoire. Ce travail est terminé.

Un tel travail exhaustif a rarement été fait, et n'avait encore jamais été entrepris en Corse.

À partir de cette typologie, il apparaît possible d'envisager une étude des significations, des "messages" donnés par la configuration des monuments sur l'événement guerrier qu'ils évoquent et sur l'enseignement que les populations qui les ont érigés ont souhaité qu'on en tirât.

Bien que chaque commune de France, ou presque, soit dotée d'un monument aux morts de la guerre 1914-1918, la diversité des choix de construction est grande et nous confronte à une pluralité de styles et de caractères.

Le relevé photographique des monuments ayant été fait, il invite à aller plus loin; il serait bon, en effet, dans la mesure où les archives et la mémoire vivante le permettront, de s'interroger sur les sources du

modèle, sur les artistes qui ont été sollicités pour leur conception. Mais plus encore sur les motivations, les enjeux, les conflits (conflits entre hameaux, conflits idéologiques, voire politiques) qui ont pu surgir à l'occasion du choix de l'emplacement ou de la nature du monument.

Nous avons, au cours de nos déplacements, relevé un certain nombre de récits qui indiquent que ce choix est rarement conditionné par de seules raisons matérielles; ainsi dans plusieurs communes le monument aux morts a été érigé à proximité, ou *sur* l'ancienne "arca"; dans d'autres communes où plusieurs hameaux se disputaient l'honneur de l'avoir, il a été érigé au centre géométrique de la commune; dans d'autres, le conflit s'est polarisé sur l'opposition entre "cléricaux" et "anticléricaux". C'est pourquoi nous souhaitons prendre en compte ce foisonnement de motivations pour mieux rendre compte des diversités observées.

Comme il nous est matériellement impossible de mener, dans les 360 communes de Corse, la recherche d'archives et la collecte des témoignages sur ces questions, nous demandons à ceux qui liront ce texte de nous aider, soit en répondant au questionnaire ci dessous (on peut bien entendu répondre succinctement, ou plus longuement, en référant les réponses aux questions), soit en nous indiquant les personnes susceptibles de répondre à notre attente, afin que nous puissions leur écrire ou les rencontrer.

Jean Paul PELLEGRINETTI
Maître de Conférences d'Histoire
Université de Nice-Sophia-Antipolis

Georges RAVIS-GIORDANI
Professeur émérite d'ethnologie
Université de Provence

adresser les réponses à l'adresse suivante:
ADECEM, "La Régence", 6, Traverse du Lavoir de Grand Mère, 13100 – AIX EN PROVENCE

“LIEUX DE MÉMOIRE : LES MONUMENTS AUX MORTS”

COMMUNE DE

- 1 - Combien y a-t-il, dans la commune, de monuments aux morts (plaque ou stèle ou statue) en comptant les plaques, ou tableaux, situés à l'église ou dans des hameaux?
- 2 - A quelle date (approximativement) a-t-on inauguré le monument aux morts?
(si la commune compte deux monuments – dont celui à l'église – on peut les signaler avec leurs dates)
 - entre 1919 et 1929
 - entre 1930 et 1939
 - entre 1940 et 1959
 - entre 1960 et 1980
 - depuis 1980
- 3 - La proposition d'érection du monument est-elle venue (on peut cocher plusieurs réponses)
 - de la municipalité?
 - de familles de soldats tués à la guerre?
 - d'une association, ou comité d'anciens combattants?
 - d'une personnalité (élu politique, mécène, ancien combattant ou sa famille...)?
 - du curé de la paroisse?
 - d'une autre source? laquelle?
- 4 - Quel a été le montant des travaux?
- 5 - Y a-t-il eu une souscription?
- 6 - Quel a été le sculpteur (ou l'entreprise) chargé(e) des travaux?
- 7 - S'est-on inspiré d'un modèle ou a-t-on acheté un monument sur catalogue?
- 8 - Quel est (ou a été, en cas de disparition ou de changement de lieu) l'emplacement du premier monument?
- 9 - Y a-t-il eu discussion, voire même désaccord
 - sur le choix du lieu d'emplacement du monument?
 - sur la nature du monument (statue, stèle, plaque)?
- 10 - Si oui, pouvez-vous rendre compte de ces débats? à qui est revenue la décision finale?
- 11 - Y a-t-il eu des monuments érigés dans des hameaux de la commune?
Si oui, quand et dans quelles circonstances (voir les autres questions)
- 12 - A-t-on **remplacé** le monument aux morts ancien par un monument plus récent?
Ou **ajouté** au monument ancien un deuxième monument Si oui, où? quand? et pour quelle raison?

CHANTIER DE RECHERCHES EN COURS

Sonni et finzione

Contribution des études corses et méditerranéennes à la compréhension et à la sauvegarde du patrimoine onirique de l'humanité

Les conceptions et les pratiques qui se rattachent aux manières de vivre et d'interpréter (socialement, personnellement) les rêves comme ayant une fonction de communication avec les forces surnaturelles et, par là même, une fonction d'annonces prémonitoires ont longtemps dominé dans l'histoire humaine. Elles ont existé, sous des formes spécifiques et historiquement diversifiées, dans les campagnes corses. Il en va de même dans des visions à l'état éveillé (appelées *finzione* en Haute Corse).

I - Ces conceptions et ces pratiques (en liaison complexe mais profonde avec le mouvement de transformation des rapports sociaux) sont dans notre île caractérisées depuis 120 ans par une évolution intensifiée mais où rien n'est simple et linéaire. En effet ces conceptions et ces pratiques, selon des voies et des accentuations différentes (selon les zones, les milieux sociaux, les parcours familiaux et biographiques), se sont maintenues tout en connaissant en même temps des mutations, des érosions, des transformations qualitatives complexes et contradictoires.

1) L'enquête et la démarche que nous menons comme chercheurs, à la fois différents et associés, est de dimensions et d'approches inséparablement psychologiques, ethnologiques et historiques. Elles se proposent de travailler à mieux connaître et comprendre ces vivants et mouvants assemblages insulaires de permanences et de transformations.

2) Elles peuvent permettre aussi de mieux faire connaître aux générations présentes et à venir et ainsi à sauvegarder de l'oubli et de l'effacement liés aux mutations historiques, une partie fragile et précieuse du patrimoine culturel de la Corse, composante originale en ses différentes figures historiques même, du patrimoine onirique de l'humanité en ses dimensions françaises, méditerranéennes et européennes.

3) C'est dans cette perspective que nous voulons contribuer à élargir la collecte des documents (textes écrits et/ou paroles vivantes) et, par ailleurs, à développer l'analyse et la compréhension comparatives des conceptions, des pratiques et des processus propres aux rêves et aux *finzione* dans les différentes étapes des 120 dernières années :

- a) L'étape des années 1880 à 1914. Les données recueillies par des enquêtes comme celles faites alors par Frédéric Ortoli ou Julie Filippi peuvent sans doute être enrichies aujourd'hui par l'apport de témoignages et récits écrits (lettres; manuscrits privés) ou transmis par traditions familiales orales jusqu'à nos contemporains des années 2000.
- b) Celle des décennies 1920 et 1930.
- c) L'étape de la Deuxième Guerre mondiale. Il serait très éclairant de pouvoir cerner et connaître comment actions, espérances, Résistance(s), angoisses, de portée collective et/ou familiales et personnelles ont pu résonner et se cristalliser dans les *sonni* et les *finzione* en Corse entre 1939 et 1943-1944.
- d) Celle des décennies 1960 et 1970, période où se mêlent inextricablement et de manière intensifiée fortes persistances de structures sociales et familiales, catégories de pensée venues des siècles antérieurs, mutations accélérées et montée d'une longue crise sociale, neuve qui dure encore.
- e) Celle enfin des années qui sont les nôtres, celle des années 1990 et 2000. Il est, pour nous tous, chercheurs, citoyens et êtres humains, précieux et enrichissant de mieux comprendre comment ces modes (venus d'une longue histoire à la fois universelle et insulaire) de rêver et d'être acteur de *finzione*, peuvent être vécues et conçues de manières

spécifiques et originales en 2003. Et, notamment de voir comment, sans disparaître, ils connaissent chez les êtres humains contemporains de notre île, des transformations qualitatives complexes.

II - En raison même de ses objectifs et du terrain qui est le sien, cette démarche ne peut avoir racines et assises sans l'appui, l'aide de ceux qui en Corse, dans leurs diversités et différences, attachent de l'importance à la sauvegarde, à la connaissance la plus sérieuse et à la mise en partage la plus large de cette dimension profondément originale de l'histoire passée et présente du patrimoine culturel corse.

1) Entendons une dimension culturelle qui est pour chacun inséparablement sociale et intime; une dimension vivante, évolutive, mais fragile. Elle a en effet comme substance les récits, les signes, les modes figuratifs que portent et supportent des visions et des paroles. Ce patrimoine n'a en effet, par là même ni la capacité matérielle de persistance qui est (malgré leurs limites) celle des outils, des édifices, ou d'autre façon, des paysages agraires. Cette fragilité, face aux oublis, aux effacements, que génèrent insensiblement les transformations sociales et culturelles, idéologiques et psychiques, est d'autant plus grande, que le plus souvent, encore, les complexes données et composantes de ce patrimoine insulaire mouvant, riche et complexe n'ont que *peu* eu de supports écrits dotés (malgré les efforts précieux déployés depuis plus d'un siècle) de l'ampleur et de la rigueur nécessaires et que le cours du temps rend encore plus indispensables.

2) C'est en étant conscients de ces enjeux et par là même du caractère irremplaçable de la collaboration entre des chercheurs comme nous et les citoyennes et citoyens de la Corse, qu'en liaison avec l'orientation d'ensemble de *l'Association pour le développement des études comparatives corses et méditerranéennes*, nous disons notre gratitude à tous ceux qui voudront bien nous aider de leurs témoignages en répondant par lettre (en langue corse et/ou française, ou en combinant les deux, selon ce qui leur apparaîtra le meilleur et le mieux réalisable) aux questions que nous présentons ici.

Vous pourrez, amis lecteurs, indiquer si vous le souhaitez vos noms et prénoms, le lieu de Corse où vous vivez, et aussi votre âge, votre sexe, si vous êtes

marié(e) ou célibataire, votre profession et votre statut de retraité(e) si cela est le cas. Si vous souhaitez conserver l'anonymat, nous vous serions très reconnaissants de nous faire connaître quelques indications: votre âge, votre sexe, votre profession; le département et, si vous ne voulez pas nommer le village ou la ville, au moins la partie de ce département où vous vivez en Corse. Ces indications sont indispensables pour replacer les données et témoignages personnels que vous voudrez bien nous apporter dans le contexte qui permet d'en mieux comprendre la richesse, le sens et la portée.

III - Les questions présentées ici concernent deux aspects différents.

A) Premier aspect

1) Avez-vous eu connaissance par tradition familiale orale et/ou par des documents écrits (lettres conservées dans votre famille ou dans celles d'amis par exemple) de récits de rêves, ou par ailleurs de visions à l'état éveillé (les *finzione* comme on les appelle en divers endroits de Haute-Corse) ayant eu lieu dans les décennies 1880 à 1914, ou dans les années 1920 à 1930, ou encore pendant la deuxième guerre mondiale; ou par ailleurs dans les décennies 1950, 1960 et 1970.

N.B.: Par rêves ou visions, nous entendons, précisons-le de nouveau, des rêves ou des visions vécues, conçues et interprétées en leur temps et par ceux qui les avaient eues comme ayant une fonction de communication avec des êtres et forces surnaturels (y compris à travers la figure de personnes mortes) et d'annonces et messages prémonitoires.

2) Pouvez-vous en faire le récit?

3) Avez-vous par tradition orale par exemple, connaissance des manières dont les personnes qui avaient eu ces rêves et/ou visions les interprétaient à leur époque en liaison par ailleurs avec leur situation et leur histoire familiale et personnelle.

a) Quels messages, avertissements, annonces? y voyaient-elles?

b) De qui ces personnes pensaient-elles que provenaient ces messages?

c) Quelles significations donnaient-elles à ces scènes des rêves et des visions?

4) Pouvez-vous indiquer l'âge, le sexe, le milieu social, la région de la Corse et (si cela vous paraît possible) la localité, les activités professionnelles des personnes qui, à leur époque ont vécu ces rêves ou ces visions?

5) Peut-être avez-vous eu vous-même connaissance de ces récits par tradition orale, familiale ou par la tradition orale de voisins, amis, parents?

a) Pouvez-vous indiquer quels étaient le lieu, l'endroit et le contexte pour vous de ces récits?

b) Pouvez-vous indiquer le cadre de ces récits? Étiez-vous au village? Celui de vos grands parents maternels? Paternels? Y alliez-vous souvent? Exceptionnellement?

c) Étiez-vous enfant? Adolescent? Adulte?

d) Par quelle(s) personne(s) les avez-vous entendus raconter? Les avez-vous entendus une seule fois? À diverses reprises?

B) Le deuxième aspect concerne les rêves ou visions à l'état éveillé (vécus et conçus comme relation(s) avec les forces surnaturelles et ayant des significations prémonitoires qui ont pu ou qui peuvent faire partie de l'expérience quotidienne en Corse dans les dernières décennies ou dans les années 2000.

1) Avez-vous eu personnellement des rêves ou des visions à l'état éveillé?

a) Est-ce exceptionnellement?

b) Ou bien à diverses reprises?

2) Quels en étaient le contexte et les circonstances par rapport à votre histoire personnelle?

3) Pouvez-vous en faire le récit? Quelles vous ont paru en être les significations? Quels éléments, mots ou images, du rêve ou de la "fintioné", vous ont-ils paru être plus spécifiquement porteurs de ces significations?

4) Avez-vous alors parlé (ou parlez-vous ordinairement) de ces rêves ou de ces visions autour de vous?

- Y compris pour mieux comprendre les significations des éléments, scènes, images qui les composent?

- En parlez-vous en famille? Avec qui plus particulièrement dans votre famille?

- En parlez-vous avec des amis?

- Avec des personnes (de votre famille? du village? d'ailleurs) qui vous paraissent plus compétentes?

5) En parlez-vous et en parle-t-on, de manière ordinaire ou de manière discrète et rare, dans votre village? Avec qui personnellement en parlez-vous de préférence?

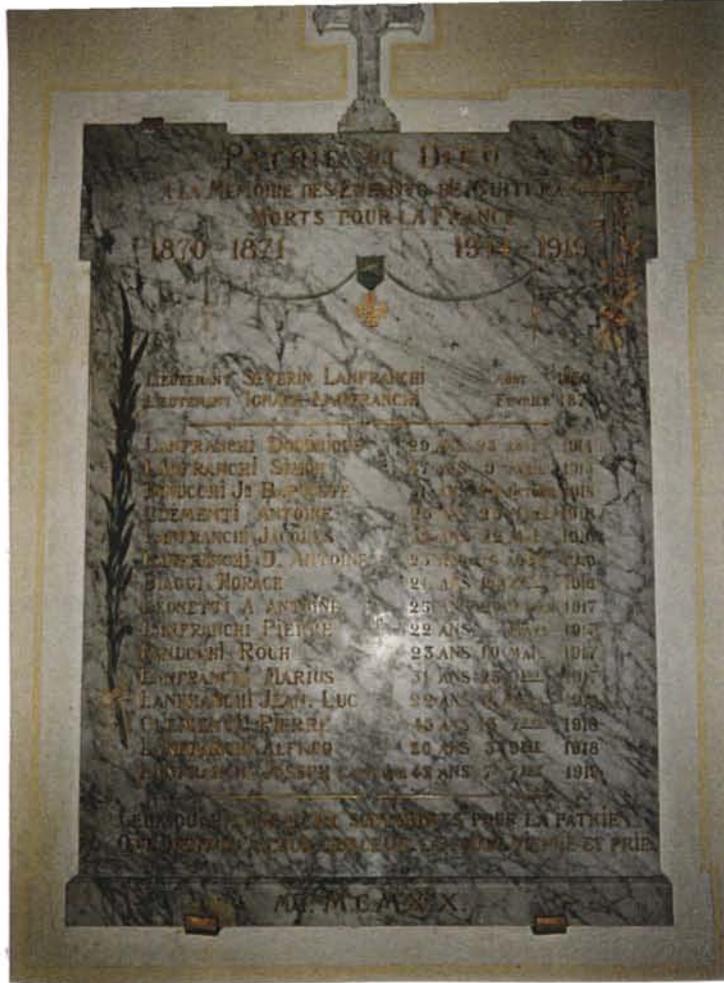
Qu'en est-il si vous habitez une petite ville ou une cité comme Ajaccio, Bastia et leurs alentours?

Nous remercions chaleureusement tous ceux dont l'aide et les témoignages contribueront à la réalisation de cette démarche de connaissance, de sauvegarde (et mise en partage dans le public des données et des résultats de cette recherche dans le cadre d'un ouvrage qui sera publié aux éditions Albiana) de ces dimensions précieuses et originales du vivant et mouvant patrimoine culturel de la Corse.

Antoine CASANOVA
Historien
Directeur de *La Pensée*

Françoise HURSTEL
Professeur de psychologie, Université de Strasbourg
(Laboratoire de psychologie clinique
de la famille et de la filiation)

P.S. Vous pouvez nous faire parvenir le courrier que vous souhaitez nous envoyer à l'adresse suivante:
Antoine CASANOVA, 3, Avenue de Saint-Cloud – 78000 Versailles



GUITERA



NONZA

SAN GAVINO DI FIUMORBO



SERMANO



La Main-d'œuvre Kabyle

EN CORSE

Vers la fin de l'année dernière, l'administration, préoccupée, à juste titre, de la disparition de la main-d'œuvre en Corse, avait adressé à tous les maires du département un questionnaire dans lequel ils étaient priés de dire, en substance, si les propriétaires consentiraient, le cas échéant, à occuper des sujets Algériens pour les travaux des champs.

Nous ignorons quel a été le résultat de cette consultation, mais cependant nous connaissons un certain nombre de communes où les habitants ont répondu affirmativement, et si l'on consultait nos compatriotes, temporairement ou définitivement fixés en Algérie, nous sommes convaincu que tous, ou presque tous, encourageraient leurs parents restés au foyer paternel à accepter avec empressement cette main-d'œuvre.

Si nous devons faire passer avant tout intérêt personnel et même départemental la question d'une haute portée patriotique, visant la défense nationale, et encourager par conséquent les engagements volontaires, surtout en ce moment, nous avons tous constaté depuis longtemps, même avant Agadir, que la jeunesse Corse actuelle, suivant l'exemple de ses aînées et répondant à un atavisme antérieur à Napoléon, déserte de plus en plus la petite Patrie pour aller servir la grande et s'y fixer définitivement.

Voilà nos villages qui se dépeuplent de jour en jour.

Par qui sont-ils habités ? Par des femmes, des enfants et des vieillards. L'adulte manque ou tout au moins s'y trouve en minorité.

On y voit bien quelques retraités coloniaux, d'apparence vigoureuse, mais que le paludisme a anémiés et qui ne peuvent pour la plupart, se livrer au dur labeur cultural auquel du reste ils ne sont plus habitués.

Ce sont donc en général, des « anciens », que l'âge courbe d'années en années vers cette terre nourricière, dont ils ont toujours vécu et à laquelle leurs forces affaiblies ne permettent tout juste nécessaire pour les faire vivre, eux, les femmes et les petits.

Aussi, à part quelques régions voisines des villes, partout les récoltes diminue et le maquis pro-

gresse, masquant aux yeux des touristes les aires aux pierres vétustes, devenues inutiles, les vieilles cuves en maçonnerie et les murs en ruines qui clôturaient jadis les vignes luxuriantes de ce pays qui fut un des greniers de la Rome antique.

Nous pouvons, il est vrai, enregistrer avec joie aujourd'hui l'initiative des primeuristes des environs de Bastia qui exportent des légumes, mais quel développement prendrait l'exportation s'ils avaient la main-d'œuvre nécessaire ?

Nous exportons du blé, il y a cinquante ans ; nous sommes maintenant tributaires du continent.

Faute de moyens de transports rapides et économiques vers les ports ou vers les gares, nos fruits sont donnés aux animaux dans les années d'abondance ; nos vins suffisent à peine à la consommation locale, et seule l'oléiculture donne de beaux revenus aux heureux propriétaires d'oliviers, heureux !... quand la récolte ne se fait pas attendre sept ou huit ans.

La nécessité d'une main-d'œuvre étrangère s'impose donc avec une acuité troublante.

Nous ne devons plus compter sur celle des Italiens qui vont en Amérique ou trouvent maintenant chez eux des salaires peut-être plus élevés que ceux que nous pourrions leur offrir.

C'est pourquoi, dans le plus bref délai, on devrait attirer en Corse cette main-d'œuvre kabyle qu'on a fait entrevoir et dont il n'est plus question.

Dans certaines communes, des propriétaires ont été effrayés à l'idée que des Arabes viendraient s'installer dans les villages avec leurs mœurs que d'aucuns se figurent sauvages et sanguinaires.

Quelle erreur !!

Tout d'abord, il ne faut pas confondre l'Arabe avec le Kabyle, dont la main-d'œuvre seule est désirable.

Qu'on se rassure, l'Arabe, pasteur indolent, ou pillard dans certaines contrées de l'Afrique du Nord, ne s'expatrie jamais. Ce n'est pas lui qui viendrait nous offrir ses bras.

Ce sont les Kabyles, c'est-à-dire des montagnards sobres, laborieux, habitués aux plus durs travaux, aptes à tout faire, dociles, d'un bon commandement, mais après au gain,

qui, délaissant leurs montagnes et leurs jardins de la Kabylie pour venir amasser un petit pécule et retourner ensuite chez eux pour y acheter soit une femme soit un terrain.

Tous les ans, à l'époque des moissons, les Kabyles s'embarquent à Alger, Oran et la frontière marocaine, les autres vers Philippeville, Bône et la Tunisie, où ils vont s'embaucher.

La moisson terminée, beaucoup retournent chez eux, les autres demeurent sur place s'ils trouvent d'autres travaux, et ils en trouvent facilement, car ils sont très intelligents et très industriels.

Il y a actuellement, en Algérie et en Tunisie, une foule de Kabyles qui ont appris tous les métiers avec une remarquable facilité. On trouve des Kabyles employés aux chemins de fer, des cuisiniers, des ouvriers de l'industrie, des employés de commerce, des interprètes et jusqu'à des médecins ayant suivi les cours de nos facultés, après avoir débuté comme domestiques, ce qui démontre la variété de leurs facultés physiques et intellectuelles.

Mais ce ne sont pas eux qu'il faut attirer ici. Revenons aux travailleurs de la terre qui seraient beaucoup plus utiles en Corse.

Ceux-là s'expatrient facilement. Ils sont généralement mariés, et pendant leur absence les femmes demeurent dans la famille du mari. Leurs mœurs sont irréprochables et ils ont le respect de la propriété.

S'ils venaient en Corse, il serait facile de les loger dans des paillets qui leur rappelleraient leurs gourbis, et les employeurs n'auraient à se préoccuper d'eux que pour leur faciliter l'achat de la semoule servant à faire le couscous, leur plat national.

Enfin, fidèle observateur des prescriptions du Coran, le Kabyle ne boit que de l'eau, ce qui constituerait une économie sur la main-d'œuvre locale ; et nous concluons en disant que les pouvoirs publics, d'accord avec notre Assemblée départementale, feraient une œuvre utilitaire et bienfaisante pour notre île en accélérant la réalisation de ce projet de main-d'œuvre kabyle en Corse à peine ébauché.

Un Propriétaire.

Sommaires des publications de l'ADECCEM

Bulletin de l'ADECCEM

n° 1 et 2 : épuisés

n° 3 et 4 : vendus ensemble

- Georges Ravis-Giordani : "Quand les préfets se faisaient ethnographes : le Questionnaire de l'An X en Corse".
- P.-M. Agostini : "Un rite d'envoûtement de la pluie : a spurtelaccia".
- Joëlle Padovania : "Le changement social dans une commune corse : le cas de Penta di Casinca".

Introuvables :

- R. et G. Hubert : "Le peuple corse : les genres de vie et les institutions familiales. Notes de sociologie culturelle". 1935.

n° 5

Introuvables : Adrien de Mortillet : "Rapport sur les monuments mégalithiques de la Corse", 1892.

n° 6

- G. Giovanangeli : "Les castelli du sud de la Corse à la fin du Moyen Age".
- Joëlle Padovania : "Le changement social dans une commune corse : le cas de Penta di Casinca".

Introuvables : F. Ratzel : "La Corse, étude anthropogéographique". 1899.

Document d'Archives : "Rapport sur la fabrication du goudron et autres produits résineux dans les forêts de Corse".

n° 7

- M.-F. Attard-Maraninchi : "Une migration de solidarité dans l'entre deux guerres : les Corses à Marseille".

- Georges Ravis-Giordani : "Attention, une nation peut en cacher une autre".

- G. Richez : "La fréquentation touristique d'un grand site en Corse : la vallée de la Restonica en 1990".

Introuvables : Maximilien Bigot : "Paysans-bergers en communauté : porchers bergers des montagnes de Bastelica". *Les Ouvriers des deux mondes*, 1887.

Document d'Archives : "Mémoire de François Prieur adressé au duc de Choiseul, Premier Ministre, au sujet de l'installation de fabriques de fer en Corse" et "Observations sur ce mémoire par l'intendant de Corse". 1769.

n° 8

- Félicienne Ricciardi-Bartoli : "Per un pate ne bramà : Pour ne pas manquer. Garder, engranger, conserver (Réserves et conservation dans la Corse rurale : une approche ethnologique)".

- Suzanne Poggi : "Les étudiants corses d'Aix-en-Provence : sociabilité, loisirs, culture insulaire et identité".

- François J. Casta : "Promenade toponymique dans le circulu de Calenzana".

- Georges Ravis-Giordani : "Panorama des recherches en ethnologie sur la Corse".

Document d'Archives : "Un instituteur en Corse entre 1852 et 1942" (témoignage présenté par Charles-Marie Geronimi).

Introuvables : Dr Mattei : "Etudes sur les premiers habitants de la Corse", 1877.

Strade

n° 1 : "L'intégration des Corse dans la société provençale" 81 pages, 1993

- Georges RAVIS-GIORDANI : "Les Corses à Marseille".

- Marie-Françoise ATTARD-MARANINCHI : "Loin des yeux, près du cœur... Témoignage d'un attachement".

- Flora MENSAH-LECCIA : "Comment peut-on être Corse à Marseille en 1990 ?".

- Félicienne RICCIARDI-BARTOLI : "La communauté corse d'Aix-en-Provence".

Introuvables : Paul ARRIGHI (sous la direction de) : "Enquête sur l'esprit corse", 1929.

n° 2 : "La Corse des autres" Recueil de textes étrangers traduits en français 105 pages, 1994

- Georges RAVIS-GIORDANI : "Des mots et des choses : l'ethnologie peut-elle s'en contenter ?

(A propos du texte de W. Wiese sur la culture populaire du Niolo)".

- Wilhelm GIESE : "La culture populaire du Niolo (Corse)".

- Gunnard ALSMARK : "Girolata, un village de pêche sans pêcheurs".

- Anne KNUDSEN : "Corps silencieux et âmes chantantes. Chants mortuaires corses ; symbolique et au-delà".

- Stephen WILSON : "Infanticide, abandon d'enfant et honneur féminin dans la Corse du XIX^e siècle".

- O. D. FAIS : "Population de la Sardaigne et de la Corse et modernisation socio-culturelle".

n° 3 : "Sartène : ethnologie d'une micro-société urbaine" 93 pages, 1995

- Georges RAVIS-GIORDANI : "Avant-propos".

STRUCTURES SOCIALES ET SOCIABILITÉ

- Emmanuel SALESSE : "Les sgiò".
- Catherine PETR : "La perception des gens de la montagne".
- Christine BIANCARELLI : "Le chant choral".

PRATIQUES ET REPRÉSENTATION DE L'ESPACE

- Laurent JOUVE : "Chasse à la plume, battue au sanglier : deux logiques de chasse".
- Jean-Noël DEPRez : "La pêche en rivière : pratique ludique et braconnage".
- Yves JUSSERAND et Béatrice MONTICELLI : "L'espace des morts".

RITES DE PASSAGE ET CROYANCES

- Cécile COLIN : "L'accouchement : l'honneur des femmes".
- Annie MALTINTI : "Le compérage de la Saint-Jean".
- Laetitia MERLI : "Le mauvais œil".

n° 4 : "Mélanges" 78 pages, 1996

- Philippe LEANDRI : "Un grand domaine antique dans la montagne corse : Cellae Cupiae".
- Félix CICCOLINI : "Population et cheptel dans les communautés de Sollacaro-Calvèse et de Zicavo d'après les dénominations des années 1770".
- Marc JOYEUX : "Le retour des 'Américains' dans les communes du Cap Corse".
- Georges RAVIS-GIORDANI : "Communautés rurales et sociétés complexes : une amorce de réflexion".

Document : *Mémoire sur la Corse* par le Comte de Marbeuf (1774).

Introuvables : "Ile de Corse", extrait de *Tableaux des principaux peuples de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique*, par Grasset-Saint-Sauveur, Paris et Bordeaux, An VI de la République.

n° 5 : "Matériaux pour un Atlas ethno-historique de la Corse" 107 pages, 1997

- Francis POMPONI : "Pour une représentation géographique de l'évolution de l'occupation de l'espace en Corse".
- Antoine CASANOVA : "Outillages de pensée et mesures agraires dans les communautés rurales de Méditerranée. Fin XVIII^e siècle - début XIX^e siècle : le cas des villages corses".
- Pascal TORRE : "Approche cartographique de l'évolution politique de la Corse sous la troisième République".
- Félix CICCOLINI : "Le réseau routier de la Corse au XIX^e siècle".
- Marie-Claude ACQUAVIVA, Antoine MARCHINI, Georges RAVIS-GIORDANI : "Les aires de mariage : indicateurs ou marqueurs de territoires?".

n° 6 : "De Terra Nova au Grand Bastia. Essais d'ethnologie" 134 pages, 1998

- Georges RAVIS-GIORDANI : "Avant-propos".
- Stéphanie ROLLAND : "Santa Croce, Cunfraterna di Bastia. Une confrérie urbaine de la Corse contemporaine".
- Isabelle ROC : "Rameaux et *pullezzule*, chefs d'œuvre de tradition populaire".
- Anna Lisa CHIARELLO : "La 'granitula', procession spiralee du Vendredi Saint dans un village du Cap Corse".
- Karine MICHEL : "Les influences du système culinaire italien sur la cuisine corse de Bastia".
- Isabelle WALLACH : "Le mauvais œil. Croyances et pratiques conjuratoires en milieu urbain : l'exemple de Bastia".
- Nicole BEUZIT-JUIN : "Restructurer un lieu pour en modifier l'image : l'exemple corse de l'étang de Biguglia".

Mélanges

- Alain GAGNON, Michel VERDON : "Le contrat social niolin : un malthusianisme collectif".
- Félix CICCOLINI : "Le réseau routier de la Corse pendant la première moitié du XX^e siècle".

n° 7 : "Bonifacio, entre traditions et modernité. Essais d'ethnologie" 168 pages, 1999

- Georges RAVIS-GIORDANI : "Avant-propos".

ESPACES ET SOCIABILITÉ

- Estelle PONSARD : "Marine et Haute-Ville : Etude spatio-sociale de Bonifacio".
- Jessica DE BENE : "Espaces masculin et féminin dans les cafés de Bonifacio".
- Cécile QUESADA : "Les aires de mariage de Bonifacio : exogamie ou endogamie ?".

PRATIQUES ET IDENTITÉ

- David JAMAR : "Pêcheurs bonifaciens : les fonds et la ressource".
- Rachel RECKINGER : "La cuisine bonifacienne : un marqueur emblématique face au changement".

LES CONFRÉRIES, HIER, AUJOURD'HUI, DEMAIN

- Marie-Laure MIONE : "Sociologie des confréries de Bonifacio".
- Magali GRANA : "Des *caschi* et des hommes : dimension symbolique et dimension emblématique".
- Caroline MORENO : "Une confrérie aux portes de Bonifacio".

n° 8 : “Balagne, essais et documents. Mélanges” 100 pages, 2000

- Georges RAVIS-GIORDANI : “Avant Propos”.

Dossier Balagne

- Pierre BIANCO : “Origine et évolution de la population de Calvi jusqu’à la fin du XVIII^e siècle”.
- Nicolas MATTEI : “Essai sur le devenir des confréries corses (XVII^e-XX^e siècles)”.
- Jean-Luc ALBERTI : “Les aires de mariage en Balagne”.
- Jean-Luc ALBERTI : “(Niolins dans le Filosorma)”.

Introuvables

- Jacques VIDAL : “Intermédiaires et affairistes dans une seigneurie foncière corse (Balagne) aux derniers siècles du Moyen Age”. 1974.
- Commandant LECA : “La Balagne économique, politique et sociale. Maux et remèdes”. 1945.
- Marcel MIGOZZI : “Poésies”.

Mélanges

- Corinne CASSÉ : “Identité et territoires dans les quartiers sud de Bastia : l’exemple de la cité Aurore”.
- Jean-Paul PELLEGRINETTI : “Les maires corses sous la Troisième République : 1871-1914”.

n° 9 : “Le regard des géographes français sur la Corse (XVIII^e - XIX^e siècles)” 170 pages, 2001

Choix de textes introduits et commentés par J. MARTINETTI

- ENCYCLOPÉDIE, article Corse
- BELLIN Jacques-Nicolas (1703-1772) - Description géographique et historique de l’Isle de Corse pour joindre aux cartes et plans de cette Isle
- BARRAL Pierre (1742-1826) - Mémoire sur l’Histoire Naturelle de l’île de Corse avec un catalogue lythologique de cette Isle
- Abbé GAUDIN (1740-1810) - Voyage en Corse et vues politiques sur l’amélioration de cette île
- VOLNEY - État physique de la Corse
- VÉRARD - La Corse - Précis Statistique
- PIETRY - Statistique du département du Golo
- Baron de BEAUMONT (1824) - Observations sur la Corse
- MALTE-BRUN-LAVALLÉE - Île et département de la Corse
- Abbé de LEMPS (1844) - Panorama de la Corse ou Histoire abrégée de cette île et description des mœurs et usages de ses habitants
- Élisée RECLUS (1830-1906) - Nouvelle Géographie Universelle
- Jean REYNAUD (1806-1863) - Article Corse de l’Encyclopédie Nouvelle
- CHARPENTIER (1875 et 1878) - Étude sur le dessèchement des marais et sur la colonisation nécessaire de la Corse
- L. LE BONDIDIER - “En Corse Carnet de route”
- E. LEVASSEUR (1873) - Petite Géographie du Département de la Corse à l’usage de l’enseignement primaire
- Joseph MATHIEU - extrait du *Bulletin de la Société de Géographie et d’Études coloniales de Marseille*

n° 10 : “Dossier Calvi - Calenzana. Mélanges” 112 pages, 2002

- Georges RAVIS-GIORDANI : “Avant-propos”

Dossier Calvi - Calenzana

- Emmanuel BESSON : “La citadelle de Calvi : symbole identitaire et image touristique”
- Céline PECH : “Chasse et randonnée : à la croisée des chemins. Pratiques et représentations de la nature”.
- Florence CHATOT : “Les pêcheurs de Calvi : la transmission des savoirs”.
- Bénédicte RADAL : “Calenzana. Une confrérie corse au XXI^e siècle”.
- Christophe RICHTARCH : “Ochju et signadore. Un aspect des pratiques magico-religieuses en Balagne”.

Mélanges

- Didier REY : “Football et nationalisme en Corse de 1960 à 2000”.
- Corinne CASSÉ et Marie-Claude ACQUAVIVA : “Étude ethnographique de quelques quartiers ajacciens : Saint-Jean, Les Cannes et Les Salines. Quel vécu et quelle perception de soi pour des habitants de cités populaires?”.
- Philippe Dominique GRAZIANI : “La nivera de Murato”.
- Marcel MAGET : “Caractéristiques techniques de l’architecture rurale corse”.



Bon de commande

à découper et à adresser à ADECEM, "La Régence", 6 Traverse du Lavoir de Grand Mère
13100 AIX-EN-PROVENCE

Mme, Mlle, Mr.

Adresse

..... Tél.

souhaite recevoir (entourer les numéros commandés)

• le(s) numéro(s) 3/4 5 6 7 8 du *Bulletin de l'ADECEM*

le numéro : 6 euros ; à partir de 3 n^{os} : 5 euros le n^o

• le(s) numéro(s) 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 de *Strade*

prix franco de port : le numéro 15 euros
à partir de 3 n^{os} : 12 euros ; la collection (11 n^{os}) : 120 euros

Joindre un chèque bancaire ou postal d'un montant de

à l'ordre de l'ADECEM (CCP : 3194 33 Z Marseille)

SOMMAIRE

- Georges RAVIS-GIORDANI
Avant-propos

Mélanges

- Pierre BERTONCINI
Les pochoirs corses. Le cas de la Balagne
- Hervé DUVERMY
Lumio, une commune de Balagne au XIX^e siècle
- Nicolas MATTEI
L'église Saint-Jean-Baptiste de Calvi
- Catherine HERRGOTT
Pratiques culinaires et rites alimentaires de la Semaine Sainte dans la confrérie de Vescovato
- Emmanuel BERNABÉU-CASANOVA
Les conséquences démographiques de la modernisation des sociétés corse et sarde

Chantiers en cours

- Georges RAVIS-GIORDANI
Des lieux de mémoire: les monuments aux morts
- Jean Paul PELLEGRINETTI, Georges RAVIS-GIORDANI
Chantier de recherches: monuments aux morts. Appel à contributions
- Antoine CASANOVA, Françoise HURSTEL
Chantier de recherches en cours: *Sonni et finzione*. Contribution des études corses et méditerranéennes à la compréhension et à la sauvegarde du patrimoine onirique de l'humanité

Introuvables

"La main-d'œuvre kabyle en Corse" (extrait du *Petit Bastiais*, 26 avril 1913)